

■ 3 MILLIARDS \$ DE TRAVAUX PUBLICS EN DEUX ANS A3



■ TAXES SUPPLÉMENTAIRES DE 4,50 \$ SUR LA CARTOUCHE DE CIGARETTES A3



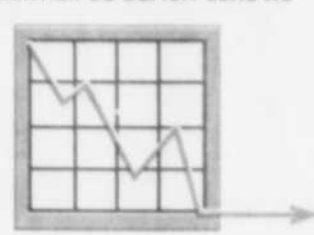
■ CHÈQUE DE 100 \$ À 2,5 MILLIONS DE QUÉBÉCOIS A5



■ RÉDUCTION GRADUELLE DE LA TAXE SUR LE CAPITAL DES ENTREPRISES A5



■ MAINTIEN DU DÉFICIT ZÉRO A5



Un pari de 4 milliards \$

Adieu les baisses d'impôts; bonjour les grands travaux

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ Pour affronter le mauvais temps économique, Québec investira dans le béton et les bulldozers.

La ministre des Finances lance un programme d'investissements publics de 3 milliards \$ pour créer ou « maintenir » 16 000 emplois. Pauline Marois joue aussi sur les taxes pour permettre aux PME en ces temps difficiles d'ajouter un demi-milliard \$ à leurs liquidités. Et, sur une enveloppe de 400 millions \$ pour stimuler la consommation, se trouve un chèque-cadeau de 100 \$ pour Noël à 2,5 millions de Québécois à faible revenu.

Marois a remis au goût du jour les interventions massives de l'État

Hier, en déposant son second budget à titre de ministre des Finances, Pauline Marois a confirmé le holà que la conjoncture lui impose sur les baisses d'impôts.

Par la même occasion, M^{me} Marois a remis au goût du jour les interventions massives de l'État dans le secteur de l'économie. Construction de routes, d'écoles, de logements sociaux et même réaménagement d'urgence dans les hôpitaux font partie de son offensive.

La ministre a plaidé qu'il s'agit du prix à payer pour conserver le déficit zéro et endiguer les pertes d'emplois. Selon M^{me} Marois, l'environnement économique s'est tellement dégradé que la réserve de 670 millions \$, instaurée il y a sept mois, sera toute entière utilisée pour empêcher le retour des déficits dans les ornières.

La réduction de 944 millions \$ du service de la dette, due aux baisses des taux d'intérêt, est d'ailleurs avalée par cette mauvaise conjoncture. Le contexte contraint Mme Marois à se contenter de garantir l'indexation des tables d'imposition, sans décréter de nouvelles baisses d'impôts.

Voir PARI en A 2 >

- Mesures de soutien aux familles démunies Page A3
- 20 millions \$ pour l'optique-photonique Page A 4
- La précarité de l'équilibre budgétaire inquiète Page A 5
- Charest: « Pas un vrai budget » Page A 6



En déposant son second budget à titre de ministre des Finances, Pauline Marois a confirmé le holà que la conjoncture lui impose sur les baisses d'impôts.

Ça dépendra de George et d'Alan

La ministre des Finances du Québec a de nouveau indiqué hier que son budget spécial avait pour but de stimuler l'économie et aider les Québécois à traverser, avec un minimum de turbulences, les difficultés en cours. Les nouvelles mesures budgétaires peuvent-elles changer quelque chose ?

« Il n'y a pas grand-chose dans cela. Les mesures de stimulation ne touchent que les pauvres, et d'autres mesures ne prennent effet que dans plusieurs mois... », est venue dire une comptable montréalaise à son associé, non loin de notre table de travail (et d'écoute...), en après-midi.



François Pouliot

FPouliot@lesoleil.com

Pas grand-chose, vraiment ? Il est toujours audacieux, pour ne pas dire périlleux, de se livrer à un exercice d'analyse, le jour même où l'on vous présente de nouvelles mesures. Surtout lorsque celles-ci sont accompagnées de notes explicatives qui font presque trois pouces de haut...

Le plan de relance déposé par la ministre Marois gravite autour de trois axes principaux.

- 1- Des mesures de soutien à la consommation.
- 2- Des travaux d'infrastructures.
- 3- Des mesures d'accompagnement et de soutien à l'investissement.

Voir GEORGE en A 2 >

AUJOURD'HUI

Économie

Le dollar poursuit sa descente aux enfers. Notre devise a glissé à un niveau sans précédent, hier, perdant 0,28 c pour clore à 62,66 c. Page C 1

Le Québec

Boulerice dénonce le « racisme » des autorités de Mont-Royal. Le secrétaire d'État à l'Accueil et à l'Intégration des immigrants n'en revient pas que les portes de la municipalité aient été fermées le soir de l'Halloween, empêchant les jeunes moins nantis d'y circuler. Page A 7

LA MÉTÉO

Maximum 11, minimum 5

Averses en matinée. Pluie en après-midi. Détails page S20

Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 1,2 mm. Lan dernier: 0 mm. Cette saison: 534,4 mm. Lan dernier: 553,2 mm

QUÉBEC, 109^e ANNÉE, N° 302
FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES



SCRUTIN MUNICIPAL

Des bouchons d'électeurs à prévoir

Pierre-F. Côté fait son mea culpa et tente de rajuster le tir

PIERRE ASSELIN

PAsselin@lesoleil.com

■ Il y a de sérieux risques d'embouteillage pour le vote de dimanche, à Québec, admet le président des élections, Pierre-F. Côté, qui a dû annoncer, hier, des mesures de dernière minute afin d'assurer le bon déroulement de la journée.

Pas plus tard que cette semaine, M. Côté donnait encore des directives erronées sur la façon de remplir le bulletin de vote. Hier, il a admis son erreur et tenté de corriger le tir.

« Je plaide coupable pour avoir dit le contraire à plusieurs reprises, mais la marque sur le bulletin ne doit pas dépasser le cercle blanc, et il est malheureusement petit, au centre du carré rose, autrement le bulletin risque d'être refusé par la machine. Elle est très sensible, au millimètre près. »

Ce problème est un grain de sable qui risque d'enrayer la machine de quelques bureaux d'élection, parce que chaque fois qu'un vote est refusé il faut d'abord le soumettre de nouveau à la machine puis, s'il est toujours refusé, l'électeur doit alors noircir tous les points pour ne pas dévoiler son vote, avant de recommencer le processus avec un nouveau bulletin.

Si ce petit cirque se répète trop souvent, il y aura des embouteillages. Un rapide calcul indique qu'avec un taux de participation de 60 %, dimanche, il faudra un rythme moyen de 20 secondes par électeur à la tabulatrice pour finir dans les temps.



Pierre-F. Côté a admis avoir transmis des directives erronées sur la façon de remplir le bulletin de vote.

Le président des élections a donc prévu la publication d'annonces dans les journaux et les médias électroniques, l'ajout de 29 machines (156 au total) et de 36 bureaux de votes pour réduire les risques d'attente. Des affiches seront installées

Voir CÔTÉ en A 2 >

CHRÉTIEN A DÉPENSÉ 170,000 \$ POUR S'OPPOSER À CONRAD BLACK

BEN COUDON, JE VAIS METTRE ÇA SUR LE BUDGET DE LA LUTTE AU TERRORISME!



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 4	Petites annonces	S 15
Bridge	S 18	Québec / Canada	A 7
Capitale et régions	A 14	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 12
Diversissements	B 7	Télévision	B 2

Plus que 53 jours avant Noël

En vente
Guide annuel de jouets
revue Protégez-vous / nov. 2001

prix club
29,90\$
«Conjecture»

prix club
24,90\$

Méga Blocks
«shoot out soccer»
Ouvert
mercredi soir
et le dimanche
dès 11h

club
JOUE
1100, rue Bouvier
www.clubjouet.com

PARI

Suite de la Une

Son exposé a été accueilli comme une manœuvre électorale par le libéral Jean Charest et l'adéquiste Mario Dumont. Pour M. Charest, «le gouvernement adopte le cycle budgétaire à son propre calendrier électoral». Selon M. Dumont, «ce n'est pas un budget pour le monde, mais pour le gouvernement, pour qu'il ferme ses livres».

En point de presse, elle a réfuté l'accusation de présenter un budget électorale. «Quand on modernise un centre d'hébergement, qu'on construit une école ou qu'on aide à la culture, on répond aux besoins des gens.»

Dans son discours à l'Assemblée nationale, elle s'est défendue d'être la seule à agir de la sorte. «Le gouvernement américain, le moins interventionniste de tous, vient de s'engager dans une série d'initiatives pour soutenir l'emploi et l'économie.»

ACTEUR ET CRÉANCIER

Pour relancer l'économie, Pauline Marois a mis au point un plan de 3,5 milliards \$. Une somme de 400 M \$ va aux contribuables. L'indexation des impôts (75 M \$) profitera à tous. D'ici la fin de l'année, 2,5 millions de Québécois encaisseront une remise supplémentaire de la taxe sur la vente du Québec. À ces 250 millions \$ s'ajoutent 77 millions \$ pour la pleine indexation des chèques des assistés sociaux, qu'ils soient aptes ou non au travail.

La ministre s'appuie lourdement sur l'investissement public pour retourner la situation économique. Au total, 3 M \$, dont la moitié à dépenser en 2002, sont sur la table pour accroître de 0,7 % le produit intérieur brut.

Une somme de 500 M \$ est dégagée en santé pour aménager des centres d'hébergement, rafraîchir des salles d'urgence, y compris à Québec, et acheter de l'équipement. Le secteur de l'éducation en reçoit davantage.

Quatre cents millions \$ iront à la rénovation ou la construction d'écoles et de pavillons universitaires. Cent millions \$ serviront à la recherche, entre autres pour la photonique à l'Université Laval; 50 M \$, à des locaux pour la petite enfance.

Une injection de 500 millions \$ permettra d'améliorer ou de bâtir 40 000 logements sociaux. Le devancement de travaux sur les routes compte pour 400 M \$. Un montant de 350 millions \$ est destiné à l'assainissement de l'eau. Cela permettra d'enfin commencer la dépollution de la rivière Saint-Charles, à Québec. Les sociétés d'État devront devancer des investissements de 500 M \$.

«Non, nous n'avons pas demandé à Loto-Québec d'être plus agressif, a répondu la ministre des Finances en conférence de presse. Au contraire, nous avons demandé de réduire les dé-



Pauline Marois a réfuté l'accusation de présenter un budget électorale.

penses en publicité et de diminuer l'accès aux appareils vidéo.»

Le secteur culturel a droit à 100 millions \$, pour des travaux de réfection et de construction là aussi. Une somme de 75 millions \$ est réservée à un nouveau programme, «Villages branchés». Par contre, la politique de la ruralité ne reçoit que dix des 90 millions \$ prévus par ses promoteurs.

M^{me} Marois met de l'avant des mesures pour que les PME disposent de 525 M \$ en liquidités additionnelles pour «les aider à surmonter une situation difficile pouvant conduire à des mises à pied». Les firmes pourront retarder jusqu'à huit mois les acomptes sur l'impôt.

La ministre a annoncé que la taxe sur le capital sera progressivement diminuée de la moitié d'ici 2007. Mais 60 % des PME n'en paieront plus dès janvier 2003.

M^{me} Marois a aussi institué la Financière du Québec. Cela permettra à l'État de ne plus se limiter aux garanties de prêts. Une enveloppe de prêts de 25 millions \$ est disponible d'ici mars 2003.

À l'Assemblée nationale, la députée-ministre de Taillon a insisté sur le fait que les attentats du 11 septembre ont précipité la publication de ce qui servira de budget à la province jusqu'au 31 mars 2003. Elle a avancé que les attaques sur le World Trade Center incitent «le Québec (à) être plus conscient des dangers (et à) renforcer les mesures de sécurité».

Au cours des 18 prochains mois, 43 millions \$ seront consacrés à de telles mesures. Les fonds iront en partie aux enquêtes sur les terroristes. Il y en aura aussi pour former les équipes d'intervention pour répondre à des alertes aux contaminants biologiques ou chimiques, même si celles ayant trait à l'anthrax ont toutes été fausses au Québec.

GEORGE

Suite de la Une

Les mesures de soutien à la consommation. Il s'agit en gros de 400 millions \$ que le gouvernement dit débloquer pour augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs. Grâce à cette enveloppe supplémentaire, environ 2,5 millions de consommateurs (gagnant au maximum 36 000 \$) recevront 100 \$ de plus à dépenser à Noël, via leur retour de TVQ. On augmente aussi les prestations d'aide sociale, ce qui fait que l'assisté vivant seul recevra 168 \$ de plus par année. Enfin, on indexe les tables d'impôt, ce qui coûtera 75 millions \$ et donnera quelques dollars de plus aux classes modestes.

INFRASTRUCTURES

Les travaux d'infrastructures. En somme, le gouvernement devance pour 3 milliards \$ de projets de construction d'habitations sociales, de routes, d'écoles, etc. La moitié de cette somme sera dépensée en 2002-2003, le reste plus tard.

Les mesures d'accompagnement et de soutien à l'investissement. Elles arrivent sous la forme d'une reconduction et d'une augmentation des programmes FAIRE, de l'abolition partielle et graduelle de la taxe sur le capital et d'autres incitatifs fiscaux à l'investissement. Elles sont plus difficiles à chiffrer.

Est-ce suffisant?

Après des heures de cogitation et d'embêtement, on a finalement préféré faire passer la question à quelqu'un d'autre.

«Mettre 250 millions \$ en TVQ dans les poches des gens, c'est bon. Surtout que ça arrive au bon moment (Noël). Les gens à faibles revenus consomment 100 % de leurs revenus. Les gens à hauts revenus ne consomment pas nécessairement et s'ils le font, c'est peut-être à l'extérieur du pays», dira François Bédard, fiscaliste chez Samson Bélair.

Intéressant. Mais est-ce suffisant?

«Tu sais, la réponse, c'est probablement vous (les médias) qui l'avez. Ce budget vise à insuffler de la confiance. Si vous dites qu'il est bon, et qu'il aidera aux choses à se replacer, peut-être un entrepreneur procédera-t-il à l'investissement qu'il hésitait à faire. Et puis un autre. Et ainsi de suite. La bien-portance d'une économie, ça tient dans la confiance», lâchera finalement M. Bédard.

Hum, et les États-Unis? S'ils n'ont pas confiance?

«C'est probablement comme si on soufflait dans le sens contraire du vent. Mais n'est-ce pas à chacun de faire sa part pour tenter de dynamiser les choses?»

Dans la mesure de leurs possibilités, Pauline Marois et le gouvernement du Québec ont fait hier leur effort. Les Américains, eux, planchent sur un plan de relance qui devrait s'élever à entre 60 et 100 milliards \$ US.

Auront-ils confiance?

Peu importe les chiffres. Le succès des mesures du gouvernement québécois dépendra en grande partie des prouesses psychologiques de George Bush et Alan Greenspan.

EN BREF

Les entreprises voulaient de l'aide immédiatement

■ Le président de la Chambre du commerce du Québec, Michel Audet, se dit d'avis que les mesures fiscales annoncées par la ministre Marois risquent de laisser les entreprises sur leur faim, même si elle a décidé de diminuer la taxe sur le capital, une mesure que le monde des affaires réclamait. «On aurait dû s'attendre, dans la situation actuelle, à des mesures immédiates. Mais la première tranche de la réduction de cette taxe n'entrera en vigueur qu'en janvier 2003 pour rejoindre le niveau de l'Ontario seulement en 2007», a-t-il dit, souhaitant que cela n'incite pas les entreprises à déplacer leurs activités à l'extérieur du Québec. (PC)

CÔTÉ

Suite de la Une

dans les locaux et des personnes-ressources donneront les indications aux électeurs dans la file d'attente. Enfin, tous les électeurs qui seront encore dans une file d'attente lors de la fermeture du vote, à 19 h, pourront voter, mais pas ceux qui se présenteront après la fermeture.

NOUVEAUX BULLETINS

M. Côté avait même songé à faire imprimer de nouveaux bulletins de vote, mais il était trop tard pour faire des changements aussi importants.

Lors du vote par anticipation, certaines personnes ont dû attendre une heure et demie pour voter. «C'est beaucoup, concède le président, mais il ne faut pas non plus pigner les nerfs, si vous me pardonnez l'expression. La démocratie a un certain prix, et après tout le mot patience vient d'un mot latin qui veut dire souffrir.» Il signale aussi que seulement quelques bureaux ont connu ces problèmes.

Il reste que les électeurs de Lévis, où on utilise un autre type de tabulatrices, risquent de ne pas souffrir autant que ceux de Québec. Il n'y a pas eu de problèmes de files d'attente, malgré une participation comparable à celle de Québec, lors du vote par anticipation, et la machine ne rejette pas un bulletin dont la marque excède le cercle, à moins que ce soit vraiment exagéré, assure le porte-parole de la présidence des élections, Pierre Perreault.

Il ne faut tout de même pas trop s'inquiéter, a tenu à préciser hier, pendant la période de questions, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel. Quarante municipalités québécoises ont utilisé jusqu'ici cette technologie, avec des ratios semblables à ceux de Québec, et cela sans problèmes, a-t-elle indiqué.

Quant à M. Côté, son conseil pour dimanche: «Ne votez pas trop tôt le matin, et faites-le de bonne humeur, avec sérénité...» Lui-même, comme président des élections, n'a jamais voté, afin de préserver la neutralité qui vient avec son rôle.

«Il ne faut pas pigner les nerfs. La démocratie a un certain prix»

loto-québec

		GAGNANTS		LOTS
649	Tirage du 2001-10-31	6/6	0	2 000 000,00 \$
		5/6+	2	282 093,40 \$
		5/6	187	2 413,80 \$
		4/6	10 650	81,20 \$
12 15 29 30 45 47		3/6	208 790	10,00 \$
Numéro complémentaire: 08		Ventes totales: 12 998 103 \$		
		Prochain gros lot (app.): 5 000 000 \$		

		GAGNANTS		LOTS
49	Tirage du 2001-10-31	6/6	0	1 000 000,00 \$
		5/6+	0	50 000,00 \$
		5/6	18	500,00 \$
		4/6	913	50,00 \$
10 20 25 26 34 46		3/6	17 427	5,00 \$
Numéro complémentaire: 37		Ventes totales: 559 089 50 \$		

		GAGNANTS		LOTS
Banco	Tirage du 2001-11-01	6/6	0	1 000 000,00 \$
		5/6+	0	50 000,00 \$
		5/6	18	500,00 \$
		4/6	913	50,00 \$
03 13 15 16 19 22 23 24 29 36		3/6	17 427	5,00 \$
41 42 47 48 49 50 54 63 67 70		Ventes totales: 559 089 50 \$		

		GAGNANTS		LOTS
Extra	Tirage du 2001-11-01	6/6	0	1 000 000,00 \$
		5/6+	0	50 000,00 \$
		5/6	18	500,00 \$
		4/6	913	50,00 \$
3 727 4 1806		3/6	17 427	5,00 \$
NUMÉRO: 376244		Ventes totales: 559 089 50 \$		
NUMÉRO: 540838				

Le jeu doit rester un jeu
T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

CITÉ DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Québec coupe le projet de moitié

(PC) — Québec diminuera de moitié la taille du projet de Cité du commerce électronique à Montréal.

Il créera toutefois un nouveau programme, présentant des avantages fiscaux semblables, pour les entreprises impliquées dans les affaires électroniques et basées au centre-ville de Montréal.

Ce programme s'appliquera également aux entreprises admissibles qui s'établiront dans le périmètre du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ), à Québec.

«Cet élargissement du soutien apporté au commerce électronique n'engendrera aucun coût supplémentaire pour le gouvernement, car j'annonce simultanément une réduction significative de la taille du projet initialement prévue pour la Cité du commerce électronique», a déclaré hier la ministre des Finances, Pauline Marois, dans son discours sur le budget.

C'est en mai 2000 que le gouvernement québécois avait annoncé la création de la Cité du commerce électronique, soit un complexe de tours à bureaux présentant une superficie locale de 288 300 mètres carrés.

PROGRAMME INITIAL

En vertu du programme initial, les sociétés admissibles pouvaient bénéficier d'un crédit d'impôts remboursable de 25 % sur le salaire d'un employé engagé au plus tard le 31 décembre 2010. Elles pouvaient également bénéficier d'un congé fiscal de cinq ans pour les spécialistes étrangers.

Dans les documents accompagnant le discours sur le budget, le ministère des Finances a expliqué qu'il avait été nécessaire de rajuster le programme pour qu'il réponde davantage à la conjoncture actuelle et qu'il tienne compte des réalités du marché immobilier du centre-ville de Montréal.

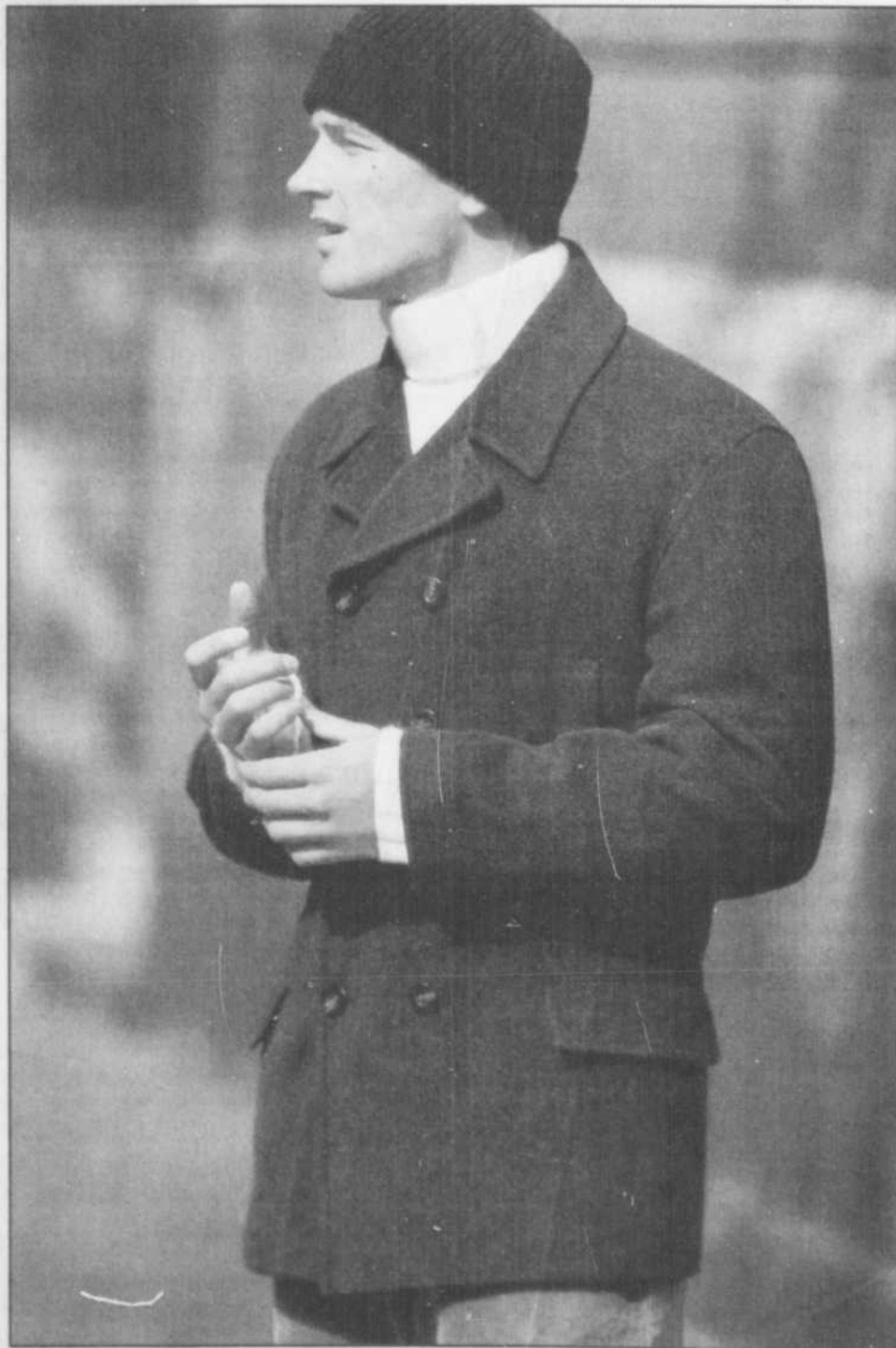
C'ÉTAIT HIER

- 1991 — Palestiniens et Israéliens sont d'accord pour l'ouverture de négociations de paix.
- 1988 — Le Canada et la France nomment le médiateur Enrique Iglesias dans le dossier des droits de pêche au large de Terre-Neuve.
- 1986 — David Jacobsen, directeur de l'hôpital américain de Beyrouth, qui avait été enlevé le 28 mai 1985, est libéré au Liban.
- 1979 — Le criminel Jacques Mesrine est abattu par la police à Paris.
- 1976 — Jimmy Carter, candidat démocrate, est élu président aux États-Unis.
- 1967 — Des mercenaires blancs et des Noirs, partis d'Angola, attaquent le Congo.
- 1964 — Le roi Saoud est déposé en Arabie Saoudite: Fayçal monte sur le trône.
- 1962 — Le président Kennedy annonce la fin de la crise des missiles à Cuba avec le démantèlement des rampes de lancement par les Soviétiques.

LE TREN ET UN

Le caban en molleton
159.⁹⁵

Chaud molleton de laine pour manteau de ville court, double boutonnage, poches à rabat et poche repose-bras. Une exclusivité du 31. Marine, noir, gris, 38 à 46. Rég 195,00 Col roulé 59,95, pantalon 49,95, tuque 7,99



la maison
simons

QUÉBEC: PLACE ST-JEAN, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL: 177, RUE ST-CATHÉRIQUE, D. PROMENADES ST-BASILE | SHERBROOKE: CARREFOUR DE L'EST

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale: C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LE BUDGET SPÉCIAL DE PAULINE MAROIS

Du béton et de l'asphalte

Le gouvernement investit 3 milliards\$ dans différents travaux pour relancer l'économie québécoise

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Du béton. Beaucoup de béton. Et de l'asphalte. Beaucoup d'asphalte. Pour soutenir l'économie, le gouvernement du Québec sortira 3 milliards\$ de ses goussets pour construire des écoles, des centres d'hébergement pour les personnes âgées, des centres de la petite enfance et des logements à loyer modique, pour réaménager des salles d'urgence, pour assainir l'eau des municipalités, pour retaper le réseau routier et pour rénover des logements occupés par des ménages à faible revenu.

La ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, a choisi d'investir dans le béton et l'asphalte plutôt que dans l'ajout de ressources dans les secteurs de la santé et de l'éducation « parce que ça ne coûte pas cher à court terme et que, de toute façon, il fallait investir dans ces équipements ».

Le plan d'action présenté, hier, pour stimuler l'économie et pour créer et maintenir 16 000 emplois, comprend une opération d'accélération des investissements du secteur public. Le gouvernement y injectera 2,5 milliards\$ et les sociétés d'État fourniront une contribution de 500 millions\$.

Compte tenu que le coût des investissements est amorti sur plusieurs années, leur impact budgétaire ne se fera donc sentir qu'après la reprise de l'économie, a soutenu la ministre. Ainsi, l'impact sur les dépenses au cours

des deux prochaines années est estimé à 75 millions\$ en 2002-2003 et à 150 millions\$ en 2003-2004.

Les 3 milliards\$ seront investis sans plus tarder. D'ici juillet prochain, s'il faut en croire Pauline Marois, le Québec sera un vaste chantier. Le plan triennal d'immobilisation prévoyait déjà que l'État dépenserait 7,1 milliards\$ d'ici 2003-2004. Or, le total va grimper à 9,6 milliards\$.

La ministre espère maintenant que l'« effet de levier » de cette accélération des dépenses publiques fera son œuvre et que « le gouvernement fédéral, les municipalités et, dans certains cas, des investisseurs privés se joindront à nous ».

Alors, voyons un peu la répartition de l'enveloppe de 3 milliards\$.

□ Santé et services sociaux : 500 millions\$. La majeure partie de l'enveloppe de 500 millions de dollars ira à la construction et à la rénovation des centres d'hébergement et de soins de longue durée et à l'agrandissement d'hôpitaux. On pense ici surtout au réaménagement des salles d'urgence.

L'ajout de fonds publics servira également à l'acquisition de nouveaux équipements (lits électriques, lève-personnes et bains thérapeutiques) pour améliorer la qualité des services offerts aux malades. L'achat de ces équipements devrait également faciliter la vie du personnel.

□ Sociétés d'État : 500 millions\$. Au cours de prochains mois, les sociétés d'État devanceront la réalisation d'un certain nombre de projets. Par exemple, la Société des établissements de plein air du Québec devancera des investissements dans les parcs, les réserves fauniques et les centres récréotouristiques pour un montant de 40 millions\$.

□ Logement : 457 millions\$. Compte tenu de la pénurie de logements à prix abordable qui sévit dans les grands centres, l'État soutiendra la construction de 13 000 nouveaux logements et la rénovation de 27 000 autres.

□ Éducation : 400 millions\$. Les établissements du réseau recevront des budgets additionnels pour améliorer la qualité des lieux d'enseignement. Des constructions d'écoles et de pavillons universitaires sont également au menu.

Des sommes seront dépensées pour aménager de nouvelles installations pour l'enseignement professionnel et technique. L'Institut de technologie agricole de La Pocatière va bénéficier de cette manne gouvernementale.

Par ailleurs, une enveloppe de 75 millions\$ sera consacrée à la création d'un nouveau programme, Villages branchés du Québec, qui permettra de relier toutes les écoles du Québec par un réseau de télécommunication à la fine pointe de la technologie.

□ Réseau routier : 400 millions\$. Le ministre des Transports, Guy Chevrette, devrait annoncer, dans les prochains jours, un important plan d'intervention de 3 milliards\$ sur dix ans pour retaper le réseau routier.

Dans son budget, la ministre Marois a annoncé, hier, la première phase de ce plan d'intervention qui prévoit un investissement de 400 millions\$.

La ministre a également signalé qu'une procédure accélérée d'appel d'offres et d'octroi de contrats sera mise en place.

□ Infrastructures municipales : 350 millions\$. Le budget prévoit la réfection des infrastructures municipales, notamment pour la réalisation de travaux

pour l'approvisionnement en eau potable, pour la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que pour la voirie locale. De l'argent est notamment prévu pour démarrer la première phase de la construction de bassins de rétention de la rivière Saint-Charles à Québec.

□ Recherche, science et technologie : 100 millions\$. À partir de cet ajout de trois colliennes en Gaspésie et la création d'un centre de recherche en optique-photonique à l'Université Laval, la réalisation d'un bane d'essai de trois colliennes en Gaspésie et la création d'un centre de recherche sur les biotechnologies marines à Rimouski.

□ Équipements culturels : 100 millions\$. Le milieu culturel n'a pas été oublié puisqu'une somme de 100 millions\$ apparaît au budget pour la construction ou la rénovation de bibliothèques, musées et salles de spectacles et pour l'enrichissement des collections.

□ Centre de la petite enfance : 50 millions\$. Finalement, à défaut d'annoncer immédiatement l'ajout de nouvelles places dans les garderies à 5\$, le gouvernement dépensera 50 millions\$ pour la construction de centres de la petite enfance.

La ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, Linda Goupil, annoncera bientôt comment et à quel rythme elle entend continuer de développer le réseau des places en services de garde éducatifs.

La ministre Marois espère maintenant que le fédéral, les municipalités et le privé vont emboîter le pas

Les fumeurs devront mettre la main dans leurs poches

Les taxes sur les cigarettes augmentent de 4,81\$ la cartouche

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Le budget de Pauline Marois a réservé une — mauvaise — surprise aux fumeurs. Québec s'est entendu avec Ottawa pour faire grimper de 4,81\$ les taxes sur la cartouche de 200 cigarettes. Même le lobby antitabac n'a rien vu venir.

Hier, la ministre des Finances a annoncé que depuis minuit, hier, son gouvernement percevait 2,50\$ de plus par cartouche. En fin d'après-midi, son homologue fédéral Paul Martin a enchaîné avec une majoration de la taxation fédérale de 2\$ sur les cigarettes vendues au Québec. La TVQ s'applique sur le total de 4,50\$.

La décision de la ministre générera 125 millions\$ dans les coffres d'une province qui n'a plus de marge de manœuvre. Il s'agit d'une décision de la dernière minute.

Ottawa et les provinces ne sont tombés d'accord pour y recourir que dimanche. Au début du mois d'octobre, des hauts fonctionnaires avaient affirmé au SOLEIL qu'il faudrait attendre plusieurs mois avant de connaître une autre hausse.

« C'est une suprenante, s'est enthousiasmé François Damphousse, de l'Association pour les droits des non-fumeurs. Je suis pas mal surpris parce que les fonctionnaires des Finances me disaient tout récemment que rien n'était planifié dans ce sens. »

DÉFICIT ZÉRO

Pour M^{me} Marois, cette hausse est « nécessaire à la préservation du déficit zéro ». Elle a souligné que « le tabagisme est la cause de maladies importantes comme le cancer du poumon. L'augmentation du prix des cigarettes s'avère être un des moyens de prévention les plus efficaces. »

M. Damphousse a applaudi le fait qu'en un an, les deux paliers de gouvernement ont ajouté 8,50\$ en taxes. Cela fait en sorte que le prix d'une cartouche passe de 39\$ environ à près de 44\$. M. Damphousse a rappelé que c'est bien loin des 56\$ exigés en 1994,



Jeanne Picard, de la tabagie Quartier latin, devant ses cigarettes près de 44\$ pour 200.

Cette année-là, Québec et Ottawa avaient réduit radicalement la taxation pour contrer une contrebande qui avait pris des allures d'un mouvement de désobéissance civile.

Amis fumeurs, sachez que depuis minuit, la taxe sur chaque cigarette passe de 5,3¢ à 6,55¢. Le même montant s'applique sur chaque cigare et chaque gramme de tabac en vrac ou en feuille.

Mesures de soutien aux familles démunies

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

Le budget Marois prévoit une série de mesures totalisant 700 millions\$ pour aider spécifiquement les familles aux revenus modestes. Le soutien est accordé en trois volets : habitation, crédit d'impôt et ajustement de l'aide sociale.

La mesure qui aura l'effet le plus immédiat est la majoration du crédit d'impôt pour la TVQ de décembre. Deux millions et demi d'adultes recevront 100\$ juste avant Noël. En donnant ce coup de pouce ponctuel aux ménages à faible et moyen revenus, la ministre des Finances espère stimuler rapidement la consommation.

Les citoyens les plus pauvres auront encore quelques dollars de plus à partir de janvier 2002. Les prestations d'aide sociale seront indexées de 2,7%. Cela coûtera 75 millions\$ au gouvernement si le nombre de prestataires reste stable à 360 000.

Le noyau du plan de soutien aux familles défavorisées touche le logement. Pauline Marois s'attaque à la pénurie qui a jeté des familles à la rue l'été dernier : elle investit 362 millions\$ pour aider les citoyens les plus défavorisés à se loger plus convenablement. D'abord, 362 millions\$ seront dépensés d'ici les cinq prochaines années pour la construction de 13 000 logements à loyer modique.

« Il était très important de réinvestir dans le logement social, a dit la ministre des Finances. Nous aidons les plus pauvres de la société et nous réinvestissons ainsi dans l'économie. Nous créons des emplois tout en améliorant les conditions de vie. »

Pour les deux prochaines années, des subventions seront accordées à des entrepreneurs qui s'engageront à louer leurs logements aux tarifs modiques fixés par le gouvernement. Le prix des loyers sera gelé pour une période de cinq ans. La Société d'habitation du Québec négocie actuellement les modalités d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, qui devrait permettre d'accroître encore les investissements. On dit que l'entente devrait être conclue d'ici la fin de l'année et elle devrait favoriser la construction de 6500 unités de logement.

Le reste du parc de logements sera réalisé grâce à la prolongation du programme *Accès Logis*. Des subventions seront versées aux coopératives et aux organismes sans but lucratif qui offrent des logements aux citoyens à faible et moyen revenus.

Le budget Marois prévoit enfin 16 millions\$ pour la rénovation de 6000 logements en deux ans en milieu rural. Le programme *Réno Village*, qui verse une aide financière aux propriétaires à faible revenu pour corriger des déficiences majeures à leur propriété, est reconduit.

« VOIE INTÉRESSANTE »

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) s'est montré soulagé par les investissements annoncés dans le logement social. Ces investissements constituent aussi la meilleure nouvelle du budget pour le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Le Collectif se réjouit aussi de l'indexation des prestations de la sécurité du revenu, mais aurait souhaité qu'elle devienne automatique, chaque année.

Il considère cependant trop basses les prestations actuelles. « Ce qu'on fait là, c'est qu'on arrête l'appauvrissement des plus pauvres, mais on n'améliore pas vraiment le revenu des plus pauvres », a déploré la porte-parole Vivian Labrie, qui s'inquiète par ailleurs de l'absence de réserve budgétaire pour la lutte à la pauvreté.

Tout en trouvant les efforts un peu timides, le Collectif a félicité la ministre Marois d'avoir emprunté une « voie intéressante » avec des mesures pour stimuler la consommation qui sont surtout ciblées vers les citoyens les moins riches.

Par contre, M^{me} Labrie s'est montrée déçue que la franchise sur l'achat de médicaments n'ait pas été abolie pour les assistés sociaux, en dépit d'une résolution en ce sens adoptée le mois dernier par l'Assemblée nationale. Des gens qui gagnent 500\$ par mois doivent payer jusqu'à 17\$ de franchise mensuelle pour se procurer des médicaments. « Ils doivent encore trop souvent faire le choix entre manger ou acheter des médicaments », a dit M^{me} Labrie.

Les prestations d'aide sociale sont indexées de 2,7%

SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653-3115

La nature vous offre ses plus beaux bijoux habilement façonnés par les mains de nos artistes.

La créatrice Hélène Savard et son équipe vous invitent à venir les rencontrer pour admirer leur nouvelle collection de pièces exclusives.

Tourmaline rose et perles de culture,
collier or jaune 18 k.
Création Hélène Savard



LE BUDGET SPÉCIAL DE PAULINE MAROIS

20 M\$ pour l'optique-photonique

Le nouveau centre de recherches de l'Université Laval sera construit à même le pavillon Vachon

PIERRE PELCHAT
Ppelchat@lesoleil.com

■ La région de Québec aura finalement un nouveau centre de recherches en optique-photonique à l'Université Laval. La ministre des Finances, Pauline Marois, a réservé une somme de 20 millions \$ pour ce projet, à même un nouveau budget de 100 millions \$, pour la réalisation de projets dans le domaine de la recherche, de la science et de la technologie.

«C'est une très bonne nouvelle. Il nous reste une autre étape, soit celle d'obtenir l'aide financière du Fonds canadien de l'innovation. Avec l'appui que nous venons de recevoir du gouvernement du Québec, qui était une condition pour obtenir le support du Fonds canadien, nous sommes confiants de voir le projet se réaliser», a commenté, hier, le doyen de la faculté de génie de l'Université Laval, Pierre Moreau.

La nouvelle bâtisse sera construite à même le pavillon Vachon à l'Université Laval. On parle d'un projet d'une trentaine de millions de dollars. «Cette nouvelle infrastructure nous permettra d'attirer des chercheurs

de classe mondiale qui s'ajouteront à l'équipe déjà en place», a ajouté M. Moreau.

MAINTENANT TROIS

Pour sa part, le chargé de mission du gouvernement du Québec pour la Cité de l'Optique, Régis Labeaume, s'est également réjoui de cette annonce de la ministre Marois. «La région de Québec comptera trois importants centres de recherche dans ce domaine avec le centre de recherche de Valcartier et l'Institut national d'optique. Il y a peu d'endroits au monde où il se fera autant de recherche dans ce domaine qu'à Québec. On va pouvoir attirer plus de cher-

cheurs de l'extérieur», a-t-il commenté.

M. Labeaume croit, en outre, que la nouvelle structure de recherche aura un effet d'entraînement pour l'implantation et l'expansion d'entreprises dans ce domaine dans la région.

Par ailleurs, les nouveaux fonds pour la recherche permettront la création d'un centre de recherche sur les biotechnologies marines à Rimouski, l'agrandissement de l'Institut de recherche clinique de Montréal, a précisé M^{me} Marois.

Dans le but de favoriser, dans la région de Québec, l'implantation de nouvelles entreprises dans le secteur de l'optique, de la photonique et du laser, la ministre a prolongé de trois ans, soit jusqu'en 2006, l'application du crédit d'impôt applicable aux salaires payés aux employés embauchés depuis 1999. Initialement, cette mesure devait prendre fin en 2003.

De plus, les avantages fiscaux accordés aux entreprises installées dans le périmètre du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CCNTQ), au centre-ville de Qué-

bec, seront également prolongés jusqu'en 2013.

Plus de 800 emplois ont été créés dans ce site désigné, depuis l'entrée en vigueur des incitatifs fiscaux, ce qui représente une augmentation de 46%. À la fin d'août, on y comptait 81 entreprises qui employaient 2548 personnes.

COUP DE POUCE

Un autre coup de pouce a été donné au Centre national des nouvelles technologies de Québec par la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt de 35%, d'une durée maximale de cinq ans, pour développer le commerce électronique.

Cette mesure fiscale s'appliquera aux dépenses de main-d'œuvre directement associées aux affaires électroniques et à l'exploitation d'un centre de contacts-clients. Ce crédit d'impôt est également applicable aux entreprises de la Cité du commerce électronique à Montréal.

D'autre part, les entreprises de la région pourront bénéficier de l'augmentation de 150 millions \$ cette année, et de 200 millions \$ l'an prochain, du

budget du programme d'aide aux entreprises FAIRE, afin de stimuler davantage la réalisation d'investissements majeurs.

Grâce à ce programme, M^{me} Marois a confirmé un investissement de 3,2 millions \$, pour l'expansion de Cyber-

La nouvelle infrastructure permettra d'attirer des chercheurs de classe mondiale, se réjouit le doyen de la faculté de génie

seanix Technologie, une entreprise d'assemblage d'ordinateurs de la région de Québec.

Par ailleurs, la mise en place d'un nouveau programme d'infrastructures municipales permettra, au cours des prochains mois, de procéder à la première phase des travaux d'assainissement de la rivière Saint-Charles dont les coûts sont évalués à 30 millions \$. Québec assumera la moitié de la facture.

Salaire des fonctionnaires: Marois reste prudente

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Dans son budget pour l'année 2002-2003, la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, n'a pas gardé une petite cachette d'écureuil pour d'éventuelles augmentations salariales aux 400 000 employés du secteur public.

La ministre est consciente que le gouvernement devra faire une offre salariale à ses employés au cours de l'année budgétaire 2002-2003.

En effet, les conventions collectives dans les réseaux de la santé et de l'éducation ainsi que dans la fonction publique viendront à terme à la fin du mois de juin 2002. Déjà, dans certaines organisations syndicales, les travaux de préparation des cahiers de revendications salariales et normatives s'organisent.

Pour ce qui est de l'offre salariale qui sera éventuellement faite aux syndiqués du secteur public, le gouvernement traversera le pont lorsqu'il sera rendu à la rivière, a indiqué Pauline Marois. «Nous évaluons alors ce que nous pourrions faire», a-t-elle précisé en ajoutant que personne n'était en mesure de prédire la durée de la prochaine ronde de négociations. Il n'est pas rare que la signature d'un nouveau contrat de travail se fasse 12 ou 18 mois après l'expiration de la dernière convention.

Les dépenses prévues par l'État pour l'année budgétaire 2002-2003 augmenteront de 3,1% par rapport à celles de 2001-2002. Elles comprennent, entre autres, l'augmentation salariale de 2,5% qui sera versée aux 400 000 employés de l'État à compter du 1^{er} janvier. Il s'agit de la dernière augmentation prévue aux conventions collectives en cours dans le secteur public. Cet accroissement salarial coûte 200 millions \$ au gouvernement.

MEILLEURE IDÉE EN MARS

Pour la présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Monique Richard, le dépôt du budget de dépenses du gouvernement pour 2002-2003, qui sera fait en mars par le président du Conseil du trésor, Sylvain Simard, devrait être un peu plus révélateur des intentions du gouvernement.

Outre les négociations pour le renouvellement des conventions collectives, la CSQ a deux importants dossiers «sur le feu» avec le gouvernement. Deux dossiers impliquant d'importantes sommes d'argent.

Il y a d'abord celui de l'équité salariale. Les enseignants demandent 600 millions \$ pour corriger la discrimination.

Et il y a celui du remboursement de 50 millions \$ que l'État doit faire à 35 000 enseignants de commissions scolaires et de cégeps à la suite de la décision de la Cour suprême de confirmer l'illégalité d'une vieille loi de retour au travail imposée par le gouvernement en 1983.



Outre les entreprises et les personnes qui semblent vivre au-dessus de leurs moyens, les restaurateurs seront particulièrement dans la mire du ministère du Revenu. La lutte à l'évasion fiscale permettra de garnir les coffres du gouvernement de 100 millions \$ par an à partir de 2002-2003.

Fraudeurs, le fisc va vous avoir à l'œil!

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Le fisc va resserrer l'étau sur les fraudeurs.

Pour en arriver à boucler son budget au cours des deux prochaines années et ainsi éviter de sombrer dans un déficit, la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, compte sur un accroissement des revenus de l'État.

En augmentant, à compter d'aujourd'hui, la taxe sur le tabac de 2,50 \$ la cartouche, le gouvernement ira chercher 125 millions \$ de plus par année dans les poches des fumeurs.

PLACE À L'ESCOUADE DU FISC

L'autre mesure retenue par la ministre Marois pour augmenter les revenus de l'État consiste en une intensification de la lutte contre l'évasion fiscale. L'objectif est de garnir les coffres du ministère des Finances d'une somme supplémentaire de 100

millions \$ par année à compter de 2002-2003.

L'année dernière, l'offensive du ministère du Revenu pour percevoir tous les revenus du gouvernement a rapporté un peu plus d'un milliard de dollars.

Le fisc ciblera trois groupes de contribuables : les entreprises, les restaurateurs et tous ceux et celles qui vivent au-dessus de leurs moyens.

En effet, le ministère du Revenu va intensifier ses activités de vérification auprès des contribuables «qui mènent un train de vie anormalement élevé» par rapport à leur situation financière déclarée et qui, manifestement, ne paient pas leur juste part d'impôt.

L'intensification des activités de vérification et de recouvrement du fisc se fera également sentir dans le monde de la restauration.

Selon le ministère des Finances, certains contribuables dans cette industrie trafiquent leur système informatisé de comptabilisation pour cacher au fisc des ventes qu'ils ont effectuées,

ce qui leur permet de ne pas remettre la totalité des taxes perçues et d'éviter de payer l'impôt sur les revenus relatifs aux ventes réellement réalisées.

L'escouade contre l'évasion fiscale augmentera également les mesures de contrôle lors de l'inscription des personnes qui exercent des activités commerciales aux fichiers de la TVQ et de la TPS.

Les personnes inscrites dans ce fichier doivent percevoir et remettre au ministère du Revenu les taxes sur les biens et les services fournis à leur clientèle.

Or, des «finfinauds» utilisent un stratagème récemment mis à jour par le ministère pour en passer une «p'tite vite» à l'État.

«Il a été constaté que des entités sans activités commerciales s'inscrivent au fichier aux seules fins de procéder à la facturation fictive de biens et de services à des entreprises inscrites, permettant à ces dernières de demander indûment un remboursement de taxes non payées.»

43 millions \$ pour renforcer la sécurité

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

Conséquence directe des attentats terroristes du 11 septembre, 43 millions \$ sont ajoutés pour renforcer les mesures de sécurité.

«Il est évident que le Québec doit être plus conscient des dangers», a dit la ministre des Finances, Pauline Marois, dans son discours du budget.

Huit millions seront investis pour l'exercice 2001-2002 et 35 millions \$ l'année suivante. La plus grande partie du budget supplémentaire alloué à la sécurité, 32 millions \$, sera consacrée à l'ajout de ressources pour améliorer les activités de renseignement et d'enquête sur les groupes terroristes qui pourraient se trouver dans la province. On mettra en place un centre de contrôle pour coordonner les activités et on investira dans des séances de formation pour les intervenants de premier niveau. Les bureaux des délégations générales du Québec seront mieux protégés.

Trois équipes spécialisées seront formées à Québec, à Hull et à Montréal pour faire face à des attaques biologiques ou chimiques

Un peu plus de 4 millions \$ seront consacrés au resserrement déjà annoncé des critères d'émission des certificats de naissance et pour les enquêtes plus approfondies sur les candidats à l'immigration.

La sécurité civile et les services de prévention des incendies recevront 3,4 millions \$ dans l'enveloppe budgétaire pour faire face à la menace d'attaques chimiques ou biologiques. Trois équipes spécialisées seront formées à Québec, à Hull et à Montréal et elles pourront être déployées ailleurs au Québec en cas de besoin. Aussi, un centre de veille sera mis en place pour garantir une intervention rapide ainsi que la mobilisation des missions de secours, d'assistance et d'information.

DEUX LABORATOIRES

Deux laboratoires sophistiqués, dont l'un abritant une salle de nécropsie, seront construits. Cela permettra de consolider le réseau de détection et de contrôle de maladies ou de syndromes susceptibles d'affecter la santé publique ou la santé des animaux.

Les capacités actuelles des autres laboratoires dans le secteur de la santé seront développées. On veut être capables de décontaminer des blessés infectés par une substance chimique ou biologique. On veut aussi être plus rapides dans l'identification de substances dangereuses.

Enfin, les édifices qui abritent des suites ministérielles et d'autres centres de services importants regroupant des ministères et organismes seront examinés afin d'évaluer les risques auxquels ils sont exposés.

LE BUDGET SPÉCIAL DE PAULINE MAROIS

La précarité de l'équilibre budgétaire inquiète

LOUIS TANGUAY
LTanguay@lesoleil.com

■ En continuant de viser l'équilibre budgétaire jusqu'en mars 2003, la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, épuise la totalité de sa marge de manœuvre et admet se mettre sur les épaules un poids énorme.

Elle le fait aussi en se basant sur des prévisions économiques plus optimistes que celles des économistes — généralement habitués à des hypothèses gouvernementales plus conservatrices.

M^{me} Marois a habilement évité le terme récession quand elle s'est adressée

aux journalistes, préférant faire référence à un très fort ralentissement de l'économie. Mais elle n'a pas évacué l'hypothèse de l'esprit des experts.

Et si l'économie du Québec entre en récession pendant les deux premiers trimestres de 2002, explique François Bédard, de Samson Bélair Deloitte & Touche, il faudra par la suite deux très bons trimestres pour atteindre les objectifs fixés par M^{me} Marois.

Le budget table sur une croissance du produit intérieur brut québécois de 1,7 % en 2002, en attribuant plus du tiers de cette croissance de l'économie aux seules mesures du plan d'action annoncé hier.

Selon M. Bédard, il est plus facile de jauger la projection de croissance économique quand les avis d'experts se situent dans une fourchette étroite. Mais actuellement, dit-il, l'écart entre les prévisionnistes du secteur privé s'étend de 0,4 à 1,7 %. Et plus le risque est élevé, plus il importe d'être conservateur.

L'économiste en chef du Mouvement Desjardins, Gilles Soucy, s'inquiète aussi de la hauteur de l'hypothèse et envisage même le risque d'un déficit avant la fin de la période de 18 mois couverte par le budget.

Les experts du ministère des Finances ont pour leur part retenu un taux de croissance de 1 % — inférieur à la moyenne des prévisionnistes (1,3 %). Mais ils l'ont majoré à 1,7 %. Ils estiment la différence à une évaluation normale de l'effet de l'injection de 1,6 milliard \$ dans l'économie québécoise en 2002.

Si ça se réalise, bravo, dit M. Bédard; sinon, le manque à gagner sera de près de 300 millions \$.

M^{me} Marois, pour sa part, déclare que, lors de la rencontre des ministres des Finances du Canada dimanche dernier, le ministre fédéral Paul Martin et le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, utilisaient une projection supérieure à la moyenne des institutions privées.

Elle ne se dit donc ni optimiste ni pessimiste par rapport à l'évolution de l'économie. Elle a justement voulu utiliser tous les outils à sa disposition, y compris la présentation d'un budget, pour éviter que l'économie ne stagne à seulement 1 % de croissance annuelle.

EXPORTATIONS EN BAISSÉ

Le ministère des Finances estime par ailleurs que les exportations québécoises devraient diminuer de 7,4 % en 2001, mais qu'elles se stabiliseront à -0,2 % en 2002, avant de rebondir en 2003.

Au chapitre de la demande intérieure, le budget prévoit un maintien du pouvoir d'achat des ménages. Compte tenu du marché résidentiel qu'on connaît, le nombre de mises en chantier devrait s'établir à 26 700 unités cette année et à 27 700 l'an prochain, des niveaux supérieurs à ceux des dernières années.

M^{me} Marois a aussi mis dans la balance la totalité de ce qui lui reste (670 millions \$) dans sa réserve budgétaire de 950 millions \$ créée le 29 mars dernier, pour compenser une partie du manque à gagner de 900 millions \$ pour 2001-2002 engendré par la baisse des impôts et des taxes en conséquence du ralentissement de l'économie et de la crise terroriste.

Pour l'exercice 2002-2003 elle encaissera aussi les 251 millions \$ qui restent de transferts fédéraux pour les dépenses sociales mis en réserve en 1999 dans une fiducie.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES



Perspectives économiques du ministère des Finances du Québec

(Variations en %)	2000	2001	2002	2003
Produit intérieur brut réel	4,7	1,1	1,7	1,9
Prix à la consommation	2,4	2,8	2,1	1,6
Taux de chômage (niveau en %)	8,4	8,6	8,9	8,6
Emplois créés (en milliers)	80	30	19	40
Taux d'intérêt: (en %)				
□ Bons du Trésor, 3 mois	5,5	3,9	3,0	4,4
□ Obligations canadiennes, 10 ans	5,9	5,5	5,5	6,2

Source: ministère des Finances

INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

400 M\$ pour soutenir la consommation

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

À l'intérieur de son enveloppe pour stimuler l'économie, le gouvernement du Québec débloque 400 millions \$ pour soutenir la consommation.

« Cette aide à la consommation s'ajoutera au 1,2 milliard \$ de réductions de taxes promis lors du dernier budget, mais qui n'entrent en vigueur que le 1^{er} janvier », a soutenu la ministre des finances, Pauline Marois.

M^{me} Marois a annoncé que, dès décembre, 250 millions \$ allaient être retournés à tous les bénéficiaires du crédit d'impôt pour la TVQ. La mesure vise 2,5 millions de consommateurs. Le couple qui gagne moins de 36 266 \$, l'adulte vivant seul gagnant moins de 34 566 \$ et l'adulte partageant un logement et gagnant moins de 31 133 \$ auront droit à un chèque gouvernemental de 100 \$ de plus pour Noël. En moyenne, les personnes visées auront donc cette année touché un remboursement de 174 \$.

La ministre a par ailleurs annoncé que les tables d'impôt seraient indexées comme prévu. Elle a indiqué qu'elle aurait aimé octroyer de nouvelles baisses d'impôts, mais qu'il était préférable d'agir avec prudence. Le gouvernement haussera même le rajustement annoncé pour tenir compte d'une inflation qui

s'est révélée plus élevée que prévu. À partir du 1^{er} janvier, le seuil maximal de la première tranche de revenu imposable passera donc de 26 000 à 26 700 \$, alors que celui de la deuxième tranche augmentera de 52 000 \$ à 53 405 \$. L'exemption de base passera aussi de 5900 \$ à 6060 \$. Ces mesures devraient retourner 75 M\$ aux contribuables.

AIDE SOCIALE INDEXÉE

Comme troisième mesure de soutien à la consommation, le gouvernement annonce une indexation de

La mesure vise 2,5 millions de personnes

2,7 % des prestations d'aide sociale à compter de janvier 2002. Cette indexation est étendue aux personnes aptes au travail et aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Concrètement, l'indexation entraînera une hausse de revenu de 168 \$ pour une personne vivant seule, 240 \$ pour une personne seule ayant des contraintes sévères à l'emploi, 252 \$ pour un couple d'adultes aptes au travail et 360 \$ pour un couple d'adultes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Quelque 360 000 ménages devraient bénéficier de cette mesure, qui coûtera 75 millions \$. En bout de piste, une personne seule apte au travail recevra dorénavant 6180 \$ par année, celle avec contraintes sévères, 9048 \$. Le couple apte au travail aura droit à 9564 \$ et celui avec contraintes sévères à 13 524 \$.

Allègement fiscal de 1 MM\$ pour les entreprises

M^{me} Marois compte ainsi sauver « des milliers d'emplois »PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

Le gouvernement québécois réduira d'un milliard de dollars, d'ici 2007, la taxe sur le capital qu'il perçoit auprès des entreprises, pour demeurer concurrentiel avec l'Ontario. Toutefois, cette diminution ne prendra effet qu'à partir de janvier 2003, et de façon progressive.

Ainsi, le taux général de cette taxe, qui est actuellement de 0,64 %, passera à 0,6 % le 1^{er} janvier 2003, pour s'établir à 0,3 % en 2007. Selon la ministre Marois, cette baisse était rendue nécessaire pour maintenir la compétitivité de la fiscalité québécoise et attirer des investissements au Québec. Il y a quelques mois, l'Ontario a annoncé une réduction des taxes aux entreprises.

« Notre taxe sur le capital est actuellement la plus élevée en Amérique du Nord. Si nous ne faisons rien, l'écart va s'accroître puisque plusieurs juridictions ont annoncé la suppression totale de cette charge fiscale », a affirmé la ministre des Finances.

Selon les calculs du ministère des Finances, l'écart de fardeau fiscal total, qui donne un avantage de 1,4 milliard \$ aux entreprises québécoises par rapport à l'Ontario, aura totalement disparu en 2005, si rien n'est fait. La taxe sur le capital des institutions financières (banques, caisses pop, sociétés de prêts, fiducies, sociétés de commerce de valeurs mobilières) sera également réduite de 1,28 % à 0,6 %, de 2003 à 2007.

Pour 60 % des PME, cette taxe sera totalement abolie en janvier 2003. Ainsi, à compter de cette date, les PME québécoises seront exemptées de la taxe sur le capital pour la première tranche de 250 000 \$ de capital versé.

Pour l'année budgétaire 2002-2003, la baisse de la taxe sur le capital ainsi que l'exemption de taxe pour plusieurs PME représentent une perte de revenus de 40 millions \$. Pour l'année suivante, il s'agit d'une baisse de taxes de 200 millions \$.

Par ailleurs, les PME du Québec affectées par le ralentissement économique pourront respirer un peu plus à l'aise à la suite du deuxième budget Marois. La ministre des Finances leur permet de reporter de six mois le paie-

ment sans intérêt des acomptes d'impôts et de taxes qu'elles doivent verser, en novembre et décembre, au ministère du Revenu.

Un premier report de six mois avait été accordé pour le mois de septembre, à la suite des attentats du 11 septembre. Cette mesure provisoire avait permis de laisser 175 millions \$ dans les PME.

En ajoutant les mois de novembre et de décembre, les sommes laissées pour six mois dans le fonds de roulement des petites et moyennes entreprises totaliseront 525 millions \$.

« Ce sont des milliers d'emplois qui pourront être conservés. Ces mesures visent à donner plus de marge de manœuvre à ce moteur économique que constituent les PME québécoises », a affirmé M^{me} Marois.

En outre, les entreprises en mal de fonds de roulement, de façon temporaire, pourront compter prochainement sur une nouvelle société d'État, la Financière du Québec, qui pourra leur accorder des prêts ou des garanties de prêts, pour les aider à passer un creux de vague.

La Financière, qui sera rattachée à Investissement Québec, prendra la relève de Garantie Québec. Elle pourra compter sur des crédits additionnels de 13,2 millions \$ durant la prochaine année budgétaire, qui permettront d'octroyer 140 millions \$ de prêts ou de garanties de prêts supplémentaires. La Financière pourra également accorder des prêts de capitalisation aux petites coopératives et aux entreprises d'économie sociale.

MOINS DE TAXES EN RÉGIONS

Par ailleurs, la ministre Marois a bonifié les avantages fiscaux accordés aux régions ressources. Ainsi, plus de PME manufacturières pourront bénéficier du congé fiscal de 10 ans dans les régions éloignées.

Des assouplissements sont également apportés aux crédits d'impôts pour les activités de transformation dans les régions-ressources ainsi qu'aux crédits d'impôts concernant la Vallée de l'aluminium et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En outre, le crédit d'impôt pour l'activité d'exploration est élargi au secteur de la pierre de taille.



Coincidence? Le jour même du dévoilement de son budget, le gouvernement du Québec lançait hier une campagne publicitaire visant à raffermir la confiance de la population en l'avenir, comme le montrent ces deux travailleurs qui s'affairent à poser la touche finale à une pancarte géante.

Un budget en hausse de 1 MM\$

Le budget du Québec est révisé à 50,9 milliards \$, en hausse de 770 millions \$, pour l'exercice 2001-2002 et dépassera les 51,9 milliards \$ en 2002-2003.

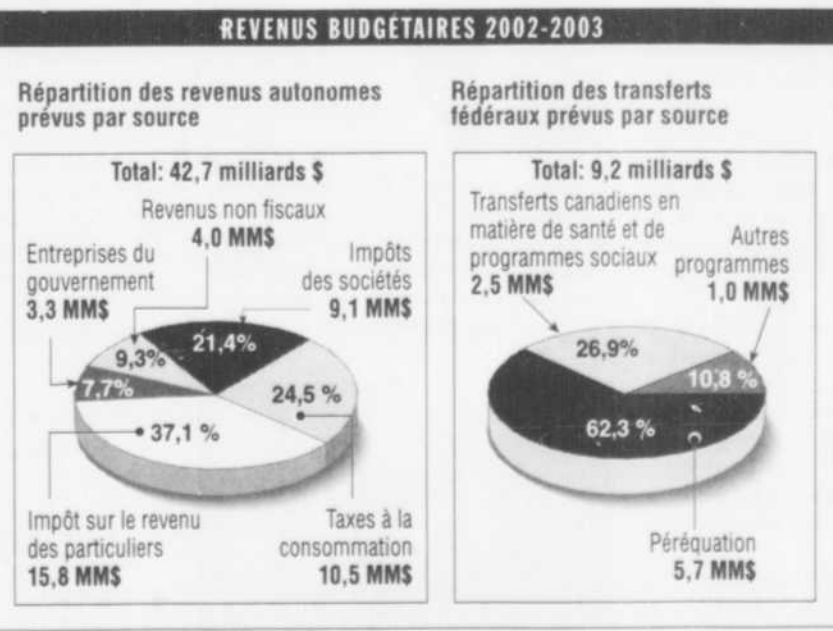
Pour l'année en cours, les principaux facteurs de variation sont une baisse de 1,4 milliard \$ des revenus autonomes du gouvernement et des dépenses d'opérations en hausse de 280 millions \$.

En contrepartie, les paiements de transfert du fédéral augmentent de 176 millions \$ et le service de la dette coûte 508 millions \$ de moins que prévu, à cause de la baisse des taux d'intérêt. La réserve budgétaire de 950 millions \$ est par conséquent totalement utilisée pour rétablir l'équilibre.

Par ailleurs, la prévision pour 2002-2003 tient compte d'une projection des revenus en hausse de 4 % et d'une autre diminution de 436 millions \$ du coût du service de la dette.

Malgré la multiplicité des emprunts à des taux différents qui composent la dette du gouvernement, des spécialistes du ministère des Finances ont expliqué que les taux de financement à court terme sur le marché canadien ont baissé de 1,65 % depuis les projections qui ont servi à préparer le budget de mars dernier. Sur le marché américain, les taux de même durée ont fléchi de 2,10 %.

Environ 25 % de la dette directe est libellée en devises étrangères et les prévisions tiennent compte d'une valeur



projetée du dollar canadien dans une fourchette de 65-67 cUS, même si le huard se situe ces jours-ci dans un creux historique. Pour les experts du secteur privé comme pour ceux de Desjardins, la projection pour la devise canadienne se situe vers 62-63 cUS.

Au chapitre des revenus provenant des entreprises du gouvernement et de ses organismes consolidés, on note par ailleurs pour 2001-2002 que l'impact du repli des marchés boursiers a transfor-

mé un gain anticipé de 286 millions \$ à la CSST en une perte de 65 millions \$, pour un trou de 351 millions \$. Du côté de la Société d'assurance automobile du Québec, le manque à gagner est évalué à 77 millions \$.

Enfin, le gouvernement prévoit une réduction de 107 millions \$, par rapport aux prévisions initiales, du bénéfice d'Hydro-Québec, en raison du fléchissement du prix de l'électricité sur ses marchés en dehors du Québec. (L.T.)

LE BUDGET SPÉCIAL DE PAULINE MAROIS



Jean Charest a accusé Pauline Marois de s'être livrée à des manipulations comptables pour maquiller l'état des finances publiques.

Pas un vrai budget, reproche Charest

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

■ Ce qu'a présenté hier la ministre des Finances n'est pas un vrai budget, selon le chef du Parti libéral du Québec, qui voit bien peu de mesures susceptibles de relancer l'économie rapidement.

« Ça ne ressemble pas à un budget, c'est un énoncé sur l'économie. En fait, ça ressemble davantage à une manœuvre électorale pour éviter de présenter un budget au mois de mars prochain », a dénoncé le chef Jean Charest. Il a ajouté que le gouvernement avait probablement trop peur d'être confronté à un déficit s'il présentait un budget au printemps. Une attitude qu'il trouve déraisonnable. « Je ne comprends pas qu'on présente un budget pour les 18 prochains mois alors que M^{me} Marois n'a cessé de dire que l'incertitude était telle qu'on ne pouvait planifier. »

M. Charest a accusé Pauline Marois de s'être livrée à des manipulations comptables pour maquiller l'état des finances publiques. Il a déploré que la ministre n'ait pas présenté une synthèse des opérations financières du gouvernement pour la première moitié de l'année; ce qui aurait permis d'avoir un portrait juste des revenus et dépenses.

Le chef libéral considère que le budget Marois cache un déficit réel de 1,8 milliard \$, dont la moitié est absorbée par la réserve de 950 millions \$ constituée pour l'exercice précédent. Il note que les déficits des hôpitaux, qui atteindront 380 millions \$, ne seront pas épongés. Et il reproche à M^{me} Marois de « pelletter en avant » 490 millions \$ du déficit de 600 millions \$ accumulé cette année par la CSST et la SAAQ.

M. Charest s'est inquiété de la disparition de la marge de manœuvre du gouvernement. « Il n'y a pas de réserve dans ce budget et pour nous, cela marque une très grande imprudence », a-t-il dit.

Le chef du PLQ a déploré que rien ne soit ajouté dans les services de santé et d'éducation. Il s'est aussi montré inquiet d'une hausse éventuelle des primes d'assurance-médicaments.

L'argent alloué au logement social et à la rénovation de centres d'hébergement et de soins de longue durée sont à peu près les seules mesures bien ac-

cueillies par le PLQ, avec aussi l'accélération des investissements dans le programme des infrastructures et la baisse de la taxe sur le capital. Mais sur ces deux derniers points, M. Charest a aussi des reproches à formuler à la ministre des Finances. Les investissements dans les infrastructures

« Ça ressemble davantage à une manœuvre électorale pour éviter de présenter un budget au mois de mars », dit le chef libéral

auraient dû, selon lui, démarrer l'été dernier afin de maximiser leur effet positif sur l'économie. Quant à la baisse de taxe sur le capital, il note qu'elle n'entrera en vigueur qu'en 2003, donc bien après le ralentissement actuel et qu'ainsi, le Québec sera grandement désavantagé par rapport à l'Ontario.

L'Action démocratique du Québec avait encore moins de félicitations à faire à M^{me} Marois. Le seul aspect positif pour Mario Dumont, c'est le maintien de l'indexation des tables d'impôt. « Sinon, c'est assez maigre et peu inspiré comme budget », a dit le chef de l'ADQ.

RETOUR À L'ENDETTEMENT

M. Dumont s'est désolé qu'il n'y ait pas de nouvelles mesures favorisant la classe moyenne. « C'est pourtant celle-là, dont le pouvoir d'achat est écrasé par la fiscalité québécoise, qui a le potentiel de relancer la consommation. »

Le chef adéquate s'est inquiété que le budget Marois signifie un retour à l'endettement parce qu'il est selon lui fondé sur des prévisions trop optimistes. « En quelques petites semaines, toute la marche de manœuvre du gouvernement est disparue », a noté M. Dumont, soulignant que la prospérité des dernières années aurait dû permettre d'accumuler plus d'argent pour faire face au prochain coup dur.

EN BREF

Les jeunes, ces oubliés

■ Les jeunes se sont sentis oubliés dans le budget 2002-2003 présenté par la ministre des Finances Pauline Marois. C'est du moins l'avis exprimé par le président du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), Patrick Lebel. « Alors que le gouvernement du Parti québécois prétend agir maintenant pour assurer la sécurité économique et sociale des Québécois, il semble bien que cet effort se fasse sans prise en compte des jeunes de 15 à 30 ans », a-t-il dit. M. Lebel a fustigé le gouvernement qui, selon lui, n'a pas été en mesure de respecter son engagement pris au début de l'an 2000 d'associer les jeunes à l'évolution économique, politique et sociale du Québec. Les jeunes, selon le président du CPJ, auraient dû être au centre de cet exercice budgétaire. « Puisqu'on dit que la jeunesse est au cœur du Québec, n'aurait-il pas été temps de concrétiser, en argent comptant, les engagements pris envers les jeunes au début de l'année 2000? » (PC)

Et la dette?

■ Le président du Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec, Yves Lacasse, n'a pas apprécié que le budget n'accorde pas plus de ressources au remboursement de la dette, afin de rétablir l'équilibre entre les générations et préserver la marge de manœuvre future du gouvernement. « L'absence de tout plan de remboursement de la dette démontre que le gouvernement gère les finances du Québec à courte vue, et qu'il ne prend pas pleinement conscience de ses obligations envers les générations futures », a noté M. Lacasse. « D'ailleurs, non seulement le service de la dette représente-t-il un fardeau considérable pour les Québécois, mais il constitue un frein important au potentiel de développement du Québec », a-t-il ajouté. (PC)

Des mesures intéressantes pour Québec

■ Le maire suppléant de la Ville de Québec, Claude Cantin, voit d'un bon œil plusieurs mesures annoncées dans le budget Marois. Entre autres, il s'est réjoui de l'aide accordée au logement social, le prolongement du programme Accès-logis, du nouveau programme d'infrastructures municipales et de celui pour aider les quartiers sensibles où la pauvreté est plus grande. « Ce sont des mesures dont nous allons nous prévaloir », a-t-il commenté. M. Cantin a également bien accueilli l'annonce d'une aide financière à la réalisation de la première phase de la dépollution de la rivière Saint-Charles par la construction, l'an prochain, d'un important bassin de rétention pour stocker l'eau en cas de fortes pluies. Les coûts de cette première phase sont évalués à 30 millions \$. Le gouvernement québécois en assumerait 75 %. L'autre 25 % serait à la charge de la nouvelle grande ville de Québec. P.P.



Claude Cantin

Satisfaction à la Chambre de commerce

■ La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métro s'est dite satisfaite que la ministre Marois ait maintenu le principe d'un déficit zéro dans son budget et qu'elle n'ait pas augmenté les taxes et les impôts, pour pallier à la baisse de revenus en raison du ralentissement économique. De plus, elle se réjouit du maintien de l'indexation des tables d'impôt. « Nous prenons note de la réduction de la taxe sur le capital des entreprises mais nous aurions souhaité qu'elle s'applique immédiatement », a commenté le porte-parole de la Chambre, Nelson Breton. De plus, l'organisme de gens d'affaires accueille favorablement l'annonce d'une subvention au futur centre de recherche en optique et en photonique, le prolongement des crédits d'impôts pour la Cité de l'optique et le Centre national des nouvelles technologies de Québec, et l'aide à la dépollution de la rivière Saint-Charles. Cependant, la Chambre déplore que la région de Québec n'ait pas reçu les mêmes avantages fiscaux accordés aux régions-ressources. P.P.

Le béton plutôt que l'humain

■ MONTRÉAL — La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Viviane Barbot, regrette que la ministre Pauline Marois ait investi massivement dans les infrastructures que sont les routes et le béton sans le faire dans les infrastructures sociales où les femmes sont nombreuses. « Par exemple, en santé on parle d'améliorer les conditions de travail par de l'équipement plus adéquat. Mais il n'est pas question d'embauche alors qu'on sait que c'est là que le bât blesse, surtout du côté des infirmières », a fait valoir M^{me} Barbot. « Sur les prestations d'aide sociale, il s'agit d'une indexation, ce qui en fait une mesure mitigée. » Concernant le logement, M^{me} Barbot a hâte de savoir où ira l'argent, s'il y aura véritablement de nouveaux logements ou si on se limitera à rénover le parc existant. « En services de garde, on construit encore une fois. On ne dit pas combien de places de plus en garderies il y aura. Les parents devront-ils payer? », se demandait M^{me} Barbot. (PC)

Une aide appréciée

■ MONTRÉAL — Le président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), Richard Fahey, considère que le budget est de nature à stimuler la croissance des petites et moyennes entreprises. « Nous sommes heureux que le gouvernement prenne en compte leurs intérêts dans cette période économique turbulente », a fait valoir M. Fahey. « L'exemption de la taxe sur le capital pour le premier million \$ de capital versé et la réduction du taux d'ici 2007 constituent, sans contredit, une mesure importante », a-t-il ajouté. M. Fahey a toutefois souligné que « la réduction annoncée réduira peu l'écart de compétitivité entre le Québec et l'Ontario pour les entreprises de plus d'un million \$ de capital versé ». Il a rappelé que l'exemption ontarienne couvre les entreprises ayant 5 millions \$ de capital versé et ce, dès 2002. (PC)

Syndicats et groupes populaires satisfaits

■ (PC) — Syndicats et groupes populaires accueillent favorablement dans l'ensemble le budget de la ministre Pauline Marois.

« C'est un budget qui va produire des effets si les investissements sont réalisés rapidement », a déclaré hier le président de la CSN, Marc Laviolette.

Mais ce dernier manifeste quelque pessimisme quant à cette rapidité, en rappelant que le réseau de la santé « impose 21 étapes à franchir à tout projet d'immobilisation avant que le premier clou ne soit planté ».

Le leader syndical s'objecte aussi à l'abolition progressive de la taxe sur le capital pour les entreprises. « Le gouvernement se prive de revenus et cette abolition ne produira aucun effet à court terme », a dit M. Laviolette.

Le président de la FTQ, Henri Massé, a parlé d'un exercice budgétaire acceptable et convenable. « La question du logement social, a-t-il dit, est devenue une urgence et celle des crédits d'impôt pour les régions fera en sorte que l'argent des régions va se dépenser chez elles. »

Les deux seules hésitations exprimées par M. Massé touchent d'abord la réserve de 670 millions \$ pour la santé et l'éducation « qui est dispersée un peu partout ».

« Il y a aussi toute la question de la taxe sur le capital, a-t-il noté. On n'est pas contre l'idée de diminuer cette taxe, mais il faudrait l'assortir d'une augmentation des impôts sur les revenus. »

Le président de la FTQ a tenu à rappeler qu'au cours des dix dernières années, ce sont les particuliers, ceux de la classe moyenne, qui ont été taxés pour payer les déficits alors que les entreprises ont été exemptées.

Pour sa part, le Collectif pour l'élimination de la pauvreté constate que le budget, pour la première fois depuis cinq ans, ne contribue pas à creuser l'écart entre les pauvres et les riches.

« Les mesures visant à stimuler la consommation sont dirigées vers les gens placés au bas de l'échelle », a signalé Vivian Labrie, porte-parole de la Coalition.

De plus, M^{me} Labrie s'est réjouie de l'investissement massif réalisé dans le développement du logement social, de l'indexation des prestations d'aide sociale, et du bon de 100 \$ à la consommation remis aux personnes recevant un crédit d'impôt.

Par contre, elle déplore la négligence du gouvernement à abolir la coupure des prestations d'aide sociale pour partage du logement. La gratuité des médicaments pour les plus démunis n'a également pas été envisagée. La première mesure aurait coûté 51 millions \$ à l'État et la seconde 60 millions \$.

Enfin, elle note l'absence de stratégie de lutte à la pauvreté annoncée pour l'an 2002.

Pour sa part, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) se réjouit lui aussi des investissements dans le logement social, mais déplore la « faiblesse » du budget pour la lutte à la pauvreté.

La présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Monique Richard, aimerait bien que le gouvernement nomme une personne pour faire rapport régulièrement à la population sur l'état de réalisation des investissements annoncés.

« Il faut absolument un suivi pour que l'on s'assure que les intentions du budget deviennent rapidement des réalités », a déclaré la leader syndicale.

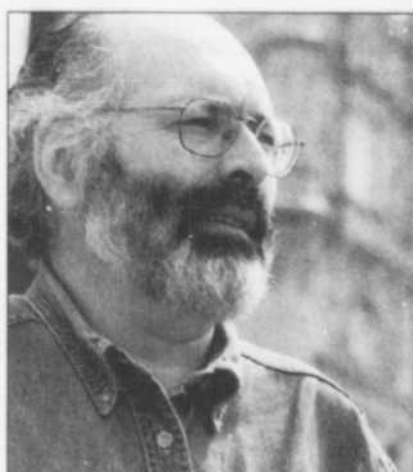
La CSQ estime que l'absence de précisions sur les crédits (en éducation et en santé particulièrement) fait craindre que les ressources consacrées aux missions prioritaires vont se révéler insuffisantes pour satisfaire les besoins, ce qui pourrait se traduire par de nouvelles compressions.

À cause de cette absence de précisions sur les crédits, M^{me} Richard dit ignorer ce qu'il adviendra de la promesse du gouvernement concernant la dernière tranche du milliard \$ promis pour l'éducation lors du Sommet de Québec et de la jeunesse.

M^{me} Richard a aussi critiqué « le cadeau injustifié de 800 millions \$ au patronat » qui profitera d'une réduction graduelle de la taxe sur le capital.



La présidente de la CSQ, Monique Richard, aimerait bien que le gouvernement nomme une personne pour faire rapport régulièrement à la population sur l'état de réalisation des investissements annoncés.



« C'est un budget qui va produire des effets si les investissements sont réalisés rapidement », croit le président de la CSN, Marc Laviolette, qui s'interroge cependant quant à cette rapidité.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Le Québec pleure une de ses grandes dames

Solange Chaput-Rolland est décédée mercredi à 82 ans

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — « Femme émotive qui dérangeait les politiciens », selon l'expression de la sénatrice libérale, Lise Bacon, M^{me} Solange Chaput-Rolland est décédée mercredi à l'âge de 82 ans. M^{me} Bacon l'a remplacée au Sénat lorsqu'elle a dû prendre sa retraite, en 1994.

La longue carrière littéraire, médiatique et politique de M^{me} Chaput-Rolland n'aura laissé personne indifférent, comme l'indiquent les nombreux témoignages des gens qui l'ont côtoyée.

Née dans une famille aisée d'Outremont qui lui a donné la chance, selon sa propre expression, de poursuivre des études supérieures à la Sorbonne à une époque où peu de Québécois avaient ce choix, M^{me} Chaput-Rolland a ouvert de nombreuses voies aux femmes du pays.

Critique littéraire, journaliste, éditorialiste et auteure de quelque 25 ouvrages, elle a été élue « femme de l'année » par l'agence Presse canadienne, en 1968 et présidente du Cercle des femmes journalistes, en 1974.

C'est à ce titre qu'elle contribua à la création du Prix Judith-Jasmin, fondé originellement pour reconnaître le journalisme politique et aujourd'hui parrainé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

HOMMAGES

« Elle a été l'une des grandes dames au Québec », a dit d'elle le premier ministre Jean Chrétien. « Elle a participé à tous les grands combats comme l'amélioration du sort des femmes dans la vie publique, elle s'est intéressée à bien des dossiers sociaux, économiques et nationaux ».

Canadienne à tous crins, mais fédéraliste souvent déçue, M^{me} Chaput-Rolland s'était attirée le respect de ses adversaires politiques

« Je la connaissais très bien, elle était une amie de mon épouse, elle a eu une vie extraordinaire, elle a bien fait son travail », a-t-il ajouté peu de temps après avoir appris son décès. « Elle a fait figure de pionnière », devait-il écrire dans son communiqué officiel.

Canadienne à tous crins, mais fédéraliste souvent déçue, notamment par son expérience comme membre de la Commission Pépin-Robarts, dont le rapport s'est vite retrouvé sur une tablette, et plus tard par l'échec de l'entente du lac Meech, qu'elle voyait comme une sorte de dernière chance pour le Canada, M^{me} Chaput-Rolland s'était attirée le respect de ses adversaires politiques.

L'ancien ministre péquiste Claude Charron, un moment coanimateur d'une émission de radio avec la défunte, considère même comme un des échecs du mouvement souverainiste de n'avoir pas su rallier des personnes d'une telle qualité à leur cause.

De son côté, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a lui aussi rendu hommage à M^{me} Chaput-Rolland, d'autant plus que son père, le comédien Jean Duceppe, avait tenu un rôle majeur dans la télésérie *M. le ministre* coécrite par celle-ci, au début des années 1980.

La seule note négative à son bilan politique, aux yeux de M. Duceppe, a été sa participation à la fameuse soirée des Yvettes, lors du référendum de 1980, une manifestation pro-fédéraliste qui « ne correspondait pas du tout à son discours sur l'émancipation des femmes ». M. Duceppe prônait l'abstentionnisme, à cette époque.

À Québec, le premier ministre Bernard Landry a salué « le départ d'une femme d'action, une femme qui a consacré sa vie et sa carrière à deux grandes passions, l'écriture et la politique ». « Je me souviens fort bien de la vigueur et de l'intensité avec lesquelles elle défendait ses opinions », a ajouté M. Landry qui lui a fait face pendant deux ans, à l'Assemblée nationale.

EN POLITIQUE

M^{me} Chaput-Rolland a touché à la politique directe à deux reprises. Éluée députée libérale dans une élection partielle, en 1979, alors que M. Claude Ryan dirigeait le parti, elle a été battue aux générales de 1981 qui reportèrent le Parti québécois de René Lévesque au pouvoir.

Opposée au rapatriement unilatéral de la Constitution imposé par Pierre Elliott Trudeau et son ministre de la Justice de l'époque, Jean Chrétien, elle redonna une autre chance à la vie politique en acceptant une nomination au Sénat, en 1988.

Comme le raconte le sénateur Roch Bolduc, nommé en même temps qu'elle et de deux autres Québécois, Jean-Marie Poitras et Gérard Beaudoin, ce quatuor a été le premier et unique cas d'anticipation politique à la Chambre haute, Brian Mulroney ayant consulté une liste fournie par Robert Bourassa avant de les nommer, selon la formule prévue dans l'entente du lac Meech. Depuis, comme avant, le premier ministre nomme les sénateurs de son propre chef.

M^{me} Chaput-Rolland avait consacré la fin de sa vie à l'écriture romancière, dont l'action se déroulait dans Charlevoix, où elle rédigeait, et à une croisade pour réclamer une loi sur la protection de la vieillesse et la création d'un poste de Protecteur des aînés.

Ses funérailles se dérouleront le samedi 10, à l'église de Saint-Sauveur des Monts, dans les Laurentides.

■ **Sacrée Solange!** Page A 17
■ **Sous le signe de la finesse et de l'élégance** Page A 17



Solange Chaput-Rolland avait consacré la fin de sa vie à l'écriture.



Fédéraliste souvent déçue, M^{me} Chaput-Rolland a fait partie de la commission sur l'unité canadienne présidée par Jean-Luc Pepin et dont le rapport s'était vite retrouvé sur une tablette.

BIOGRAPHIE

Solange Chaput-Rolland

VIE PERSONNELLE

- née à Montréal en 1919
- a complété ses études à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris
- épouse de feu André Rolland, laisse dans le deuil ses enfants Suzanne Monange et Claude Rolland

VIE POLITIQUE

- ex-députée libérale provinciale de 1979 à 1981
- membre de la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne en 1977
- nommée sénatrice conservatrice en 1988
- a pris sa retraite du Sénat en 1994

AUTRES RÉALISATIONS

- nommée Officier de l'Ordre du Canada en 1975 et Officier de l'Ordre national du Québec en 1985
- a fondé le mensuel *Points de vue* en 1956
- a été éditorialiste à Télémedia en 1972
- a animé *Les gens qui font l'événement* de 1972 à 1976 ainsi que *Ni noir ni blanc* en 1987
- a écrit plus de 25 livres, dont ses mémoires, *De l'unité à la réalité*, en 1981

INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

Les soirs d'Halloween, la ville de Mont-Royal tient les pauvres à distance

André Boulerice dénonce ce « geste de racisme » des autorités

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La décision des autorités de Mont-Royal de fermer les portes de leur ville le soir de l'Halloween est considérée comme « un geste de racisme et d'intolérance visible » par le secrétaire d'État à l'Accueil et à l'Intégration des immigrants, André Boulerice.

Dans un communiqué transmis hier, M. Boulerice s'est dit stupéfié et dégoûté par « cette action de mise à l'écart pour des raisons obscures de sécurité ».

« Je ne peux croire que le futur quartier montréalais de Mont-Royal ait eu peur d'adorables petits monstres, diables, fantômes et sorcières provenant de Parc Extension le soir du 31 octobre », écrit-il.

On sait que la ville de Mont-Royal regroupe des biens-nantis, alors que le quartier de Parc Extension abrite plutôt une population à bas revenus. Il existe depuis des décennies une clôture le long du boulevard l'Acadie qui compte cinq portes pour faciliter le passage des piétons. Les soirs d'Halloween, trois portes sur cinq sont verrouillées.

M. Boulerice a dit souhaiter que le futur quartier montréalais abatte ce mur visible de l'intolérance et qu'il ouvre toutes grandes ses rues, ses trottoirs et ses parcs à ses futurs concitoyens du quartier Parc Extension.

Les policiers de Mont-Royal ont assuré qu'ils n'ont rien eu à voir dans cette affaire. Même réaction du côté de la Sécurité publique.

Joint au téléphone hier, le maire de Mont-Royal, Ricardo Hrtschan, a lui aussi clamé son indignation.

« Le geste est écoeurant et antihumain. J'ai essayé de le faire bloquer. Cependant, les membres de mon conseil qui sont majoritaires ont procédé avec cette décision contraire aux règles du savoir-vivre et du respect des gens ».

« C'est une aberration. S'il y a une clôture longeant l'Acadie, c'est pour protéger les enfants et non pour les exclure. J'ai été mis au courant de cette pratique l'an dernier, en novembre, donc après l'Halloween. »

Pour éviter que les portes soient verrouillées cette année, le maire Hrtschan a dit avoir écrit une note de service à la responsable de la sécurité de la ville, Sonia Gaudreault, ainsi qu'au directeur général, Duncan Campbell, les enjoignant de renoncer à cette pratique.

« Lundi dernier, dans une séance à huis clos du conseil, je n'étais pas présent. Les conseillers ont, à la suite d'une recommandation du directeur Campbell, décidé de fermer la clôture. »

M. Hrtschan considère que Mont-Royal est « l'une des villes les plus conservatrices au Québec » et que les gens qui la dirigent « sont déconnectés de la réalité et non respectueux des citoyens ».

M. Campbell a reconnu que le maire Hrtschan avait demandé que les barrières demeurent ouvertes cette année. « Le conseil s'est informé de ce qui se passait généralement, a raconté le directeur général de la municipalité. J'ai dit que par les années passées, deux portes demeuraient ouvertes et trois étaient fermées. (...) Le conseil a choisi le statu quo. »

Mis au courant des commentaires de M. Boulerice, M. Campbell s'est montré passablement surpris. « C'est clair », a-t-il dit.

« C'était une décision du conseil en réaction à des plaintes de citoyens se plaignant de vandalisme », a-t-il tenu à préciser.

« Mon travail d'administrateur est de répondre aux besoins des citoyens », a-t-il ajouté.

Le maire de Mont-Royal lui-même se dit indigné

HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT

Les largesses de la compagnie pharmaceutique Aventis inquiètent l'Assemblée nationale

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

La générosité de la compagnie pharmaceutique Aventis à l'endroit de la clinique d'anticoagulation de l'hôpital du Saint-Sacrement soulève des doutes à l'Assemblée nationale et des inquiétudes à l'Ordre des pharmaciens.

Le ministre de la Santé Rémy Trudel a avoué, hier, à la période des questions à l'Assemblée nationale, être « inquiet » par le fait que la clinique d'anticoagulation devait sa survie à l'implication financière de la compagnie pharmaceutique Aventis Pharma.

Cette dernière fournit 300 000 \$ sur trois ans à la clinique. Cet argent servira, entre autres, à payer le salaire d'un pharmacien supplémentaire.

Plutôt que d'être suivis par des médecins pour l'ajustement de leur médication, les patients de l'hôpital du Saint-

Sacrement aux prises avec du sang trop épais, sont suivis par la pharmacienne de l'hôpital. Dès la réception des résultats de la prise de sang, cette dernière appelle le patient, s'entend avec lui sur la médication. Depuis quatre ans que la clinique existe, aucun problème n'est survenu, au contraire: en cas de problème la pharmacienne est plus accessible que le médecin. La clinique évite au moins deux jours d'hospitalisation par patient.

C'est parce que l'hôpital (le CHA, qui englobe les hôpitaux Saint-Sacrement et d'Enfant-Jésus) n'avait pas les moyens de payer un pharmacien supplémentaire que les responsables de la clinique se sont tournés vers l'entreprise privée.

« Est-ce que le ministre se rend compte qu'il y a un problème de conflit d'intérêts...? » a lancé le député libéral Jean Marc Fournier, hier, à la période des questions.

L'avis juridique, demandé par le ministre Trudel, devait être rendu la semaine dernière. Il le sera la semaine prochaine, a promis M. Trudel.

La contribution financière de la compagnie Aventis soulève l'inquiétude de l'Ordre des pharmaciens.

« Les pharmaciens doivent faire preuve d'indépendance professionnelle et de désintéressement quand ils prescrivent un médicament. Les pharmaciens ne doivent avoir aucun intérêt dans une compagnie pharmaceutique », dit Paul Fernet, président de l'Ordre des pharmaciens. Est-ce encore le cas, lorsque la compagnie Aventis paye le salaire d'un pharmacien, que cette compagnie donne 300 000 \$ à la clinique? se demande M. Fernet.

L'ordre des pharmaciens se penche sur le cas de Saint-Sacrement « pour voir s'il y a lieu d'améliorer nos normes, de les clarifier. Nous portons une

attention particulière à la question éthique que soulève ce cas », dit M. Fernet.

MAUVAIS CHIFFRES

Le ministre Rémy Trudel se rebiffe contre la 10^e place accordée au Québec par l'ICIS (Institut canadien d'information sur la santé), parce que son per capita en santé est le moins élevé de toutes les provinces canadiennes.

L'ICIS prend les mauvais chiffres, « un chiffre tronqué », déplore M. Trudel. L'organisme, national, indépendant et créé par les ministres de la Santé en 1994, prend ses chiffres dans les comptes publics de chaque province. M. Trudel estime que l'ICIS a fait une grosse erreur: le Québec dépense 16,7 milliards \$ pour la santé et non 14,8 milliards \$. Le Québec ne peut donc pas occuper la 10^e place, selon le ministre.

Une clause crépusculaire pour la loi antiterroriste

Le Sénat hésite à donner carte blanche au gouvernement

ISABELLE DUCAS
Presse canadienne

OTTAWA — Un comité du Sénat recommande que le projet de loi antiterroriste du gouvernement de Jean Chrétien ait une durée limitée de cinq ans, pour assurer le respect des droits et libertés des citoyens.

Outre une clause crépusculaire, les sénateurs de différentes allégeances politiques, dans leur rapport déposé hier, réclament que les pouvoirs spéciaux donnés au gouvernement par le projet de loi C-36 soient soumis à la surveillance d'un haut fonctionnaire et qu'ils puissent être contestés devant les tribunaux.

Ces suggestions vont à l'encontre des opinions exprimées par le premier ministre Chrétien et par la ministre de la Justice, Anne McLellan.

À la suite du dépôt du rapport, M. Chrétien a affirmé que ces propositions nuiraient à l'efficacité du projet de loi. Selon lui, les dispositions de C-36 doivent demeurer en place pendant plusieurs années, parce que

la menace terroriste ne s'éteindra pas avant longtemps.

« Nous ne savons pas ce que sera la situation dans trois ans, a dit le premier ministre. Nous ne savons pas quand le terrorisme disparaîtra. Si nous avons une clause crépusculaire qui fait disparaître nos pouvoirs au milieu d'une crise, ça compliquera les choses. »

PEUR DES ABUS

Les sénateurs ne sont pas d'accord. « Il y a différentes parties du projet de loi qui pourraient engendrer des abus et faire mal à des gens qui ne seraient pas supposés se retrouver sur des listes (de terroristes), a souligné la sénatrice libérale Joyce Fairbairn. Les citoyens ne doivent pas être laissés sans recours. Les mécanismes de révision et de surveillance servent à cela, parce que le projet de loi est très large. »

Une clause crépusculaire obligerait le gouvernement, après cinq ans, à justifier devant le Parlement le maintien des pouvoirs conférés de manière à garantir aux Canadiens qu'ils sont adéquats sans être excessifs et qu'ils

sont encore nécessaires à la lutte contre le terrorisme», peut-on lire dans le rapport du Sénat.

Plusieurs dispositions du projet de loi C-36 inquiètent les défenseurs des droits de la personne et les avocats. Ils craignent notamment des abus de la part de la police, qui pourra arrêter et détenir de façon préventive, sans mandat, des personnes soupçonnées de préparer un acte terroriste.

Les représentants des policiers, par contre, sont fortement opposés à ce que leurs nouveaux pouvoirs disparaissent au bout d'un certain temps.

« Le terrorisme est un risque pour la sécurité du public qui peut éventuellement être contrôlé ou diminué, mais il ne disparaîtra pas », a dit Grant Obst, président de l'Association canadienne des policiers, hier, devant un comité parlementaire.

On saura après 5 ans si les services policiers ont abusé de leurs nouveaux pouvoirs et si l'on doit les maintenir, a fait valoir la sénatrice Fairbairn.

Le comité sénatorial demande également une meilleure définition de ce



La sénatrice Joyce Fairbairn demande plusieurs changements au projet C-36.

qu'est une activité terroriste, afin d'éviter que certaines activités pouvant parfois verser dans l'illégalité — comme des grèves et des manifestations, par exemple — ne soient ciblées par les nouvelles mesures.

AÉROPORTS

Lacunes dans le tri des passagers

Le personnel affecté à cette tâche est mal formé et sous-payé

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — Les nouvelles mesures de sécurité dans les aéroports canadiens demeureront essentiellement une opération cosmétique menée par du personnel mal payé et peu instruit, à moins que le gouvernement fédéral ne prenne en charge les opérations, affirme un député libéral fédéral de l'Ontario.

Les nouveaux équipements de détection et les nouvelles procédures ne signifient pas grand-chose lorsque le personnel a peu d'instruction, occupe simultanément deux ou trois emplois et touche un salaire « à la McDonald's » de sept à neuf dollars de l'heure, a soutenu hier le député de Mississauga-Sud, Paul Szabo.

Le filtrage des passagers demeure le maillon le plus faible de la sécurité dans les aéroports, ont affirmé M. Szabo et plusieurs autres, lors d'une réunion d'un comité des Communes sur le transport.

« Transports Canada a beaucoup de travail à faire à ce sujet, a indiqué M. Szabo lors d'une entrevue. Il n'y a pas d'exigences quant à l'instruction ou l'expérience. Les employés reçoivent une formation pour atteindre une norme établie par les compagnies aériennes et qui est acceptable pour elles. »

Actuellement, six autorités différentes sont responsables de différents éléments de la sécurité dans les aéroports. Les compagnies aériennes font appel à des firmes privées de sécurité pour le filtrage des passagers.

« Vous pouvez imaginer ce qui arrive si des employés de McDonald's sont remplacés par des officiers de la GRC. Évidemment, vous passez alors d'un extrême à l'autre », a affirmé M. Szabo.

Le comité multipartite a entendu plusieurs opinions différentes sur le sujet.

SÉCURITÉ AU SOL D'ABORD

Le ministre des Transports, David Collette, a déclaré qu'il voulait que la sécurité au sol dans les aéroports soit la première priorité, minimisant ainsi les mesures de sécurité à bord des avions.

« Nous examinons tous les aspects de la sécurité dans les aéroports et qui paie pour celle-ci, a déclaré M. Collette, hier, à sa sortie de la Chambre des communes. Mais nous n'avons pas pris de décision au sujet des changements à apporter à la manière dont le filtrage est effectué ou à la façon dont les services sont financés. »

Les commentaires de M. Szabo ont été exprimés après que Michael Wing, le président de l'Union canadienne des employés des transports, ait fait part de ses craintes sur l'état de la sécurité dans les aéroports au Canada.

« Alors qu'il peut être difficile d'en arriver à un consensus sur qui devrait faire le triage des passagers dans nos aéroports, je crois qu'il y a un consensus au sein de l'industrie sur le fait que laisser les compagnies aériennes faire appel au plus bas soumissionnaire n'est pas la solution appropriée », a déclaré M. Wing devant le comité multipartite.

Plus tôt cette semaine, le Conseil des aéroports du Canada a déclaré qu'il voulait que le filtrage des passagers et des bagages soit confié aux autorités aéroportuaires.

Il affirmait que confier cette responsabilité à ses 36 membres sous forme d'une association à but non lucratif sur le modèle de Nav Canada, qui s'occupe du contrôle de la circulation aérienne, aurait pour effet d'attirer des employés plus qualifiés, d'assurer une meilleure sécurité et de réduire les délais.

EN BREF

ISRAËL

Manley exhorte à reprendre les pourparlers de paix

■ GAZA — Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley, a pressé le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne de reprendre leurs négociations de paix aussitôt que possible. « Je crois que nous vivons une période critique dans cette région, a déclaré M. Manley. Le processus de paix doit être rétabli et les partis doivent reprendre les pourparlers et mettre fin à la violence », a-t-il ajouté avant de rencontrer Yasser Arafat. Le président de l'Autorité palestinienne a demandé au ministre Manley d'envoyer des observateurs canadiens dans la région pour superviser l'application du plan proposé par le directeur de la CIA, George Tenet, et les recommandations du rapport Mitchell (PC).

SEARS

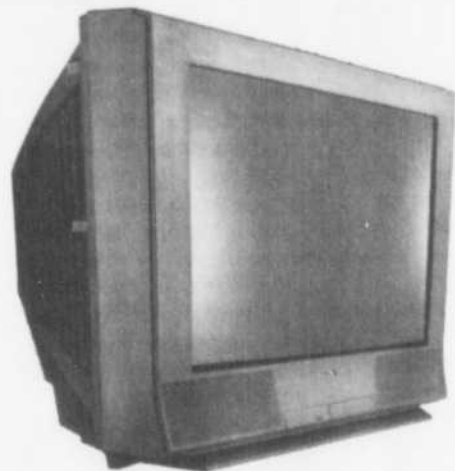
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

TOUS EN SOLDE TÉLÉVISEURS À ÉCRAN PLAT

PLUS DE 40 MODÈLES AU CHOIX

SONY WEGA^{MC}

Des téléviseurs aux contrastes remarquables, aux images d'une précision sans compromis et parfaitement détaillées d'un bord à l'autre de l'écran. Quelle que soit votre émission de prédilection, vous méritez bien de la regarder sur un téléviseur à écran plat SONY FD Trinitron!

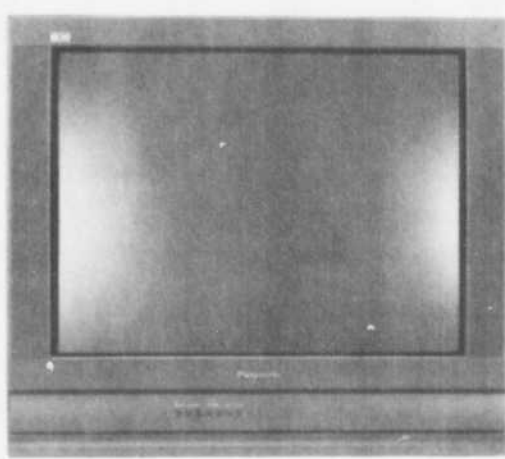


20 po	479 ⁹⁹
	N° 14298 Rég. Sears 499,99.
24 po	769 ⁹⁹
	N° 14355 Rég. Sears 799,99.
27 po	969 ⁹⁹
	N° 15475 Rég. Sears 999,99.
32 po	1569 ⁹⁹
	N° 15575 Rég. Sears 1599,99.
36 po	2249 ⁹⁹
	N° 15675 Rég. Sears 2299,99.

SONY

Panasonic Tau

Le plus plat des écrans Panasonic à ce jour! La gamme de téléviseurs à écran plat Tau bénéficie de la technologie numérique de pointe et surpasse toutes les attentes en matière de qualité visuelle et sonore.



20 po	579 ⁹⁹
	N° 15250 Rég. Sears 599,99.
24 po	869 ⁹⁹
	N° 15385 Rég. Sears 899,99.
27 po	969 ⁹⁹
	N° 15485 Rég. Sears 999,99.
32 po	1749 ⁹⁹
	N° 15590 Rég. Sears 1799,99.
36 po	2349 ⁹⁹
	N° 15690 Rég. Sears 2399,99.

PANASONIC

JVC^{MD} L'ART

Les téléviseurs JVC à écran parfaitement plat donnent des images si réalistes et aux couleurs si vives qu'elles pourraient être considérées comme des œuvres d'art!



20 po	479 ⁹⁹
	N° 15270 Rég. Sears 499,99.
24 po	669 ⁹⁹
	N° 15370 Rég. Sears 699,99.
27 po	949 ⁹⁹
	N° 15470 Rég. Sears 999,99.
32 po	1669 ⁹⁹
	N° 15570 Rég. Sears 1699,99.
36 po	2249 ⁹⁹
	N° 15670 Rég. Sears 2299,99.

JVC

JEUNES CONTREVENANTS

McLellan maintient la ligne dure et irrite les sénateurs

■ OTTAWA (PC) — Les sénateurs auront beau suggérer des amendements au projet de loi sur les jeunes contrevenants, ils ne mèneront à aucun changement, a affirmé hier la ministre de la Justice, Anne McLellan, devant le comité sénatorial des affaires juridiques.

En réponse à une question du sénateur libéral Gerry Grafstein lui demandant si elle croyait toujours qu'il n'est pas nécessaire d'amender le projet de loi, la ministre s'est montrée plus directe que jamais.

« Nous croyons avoir développé le meilleur système de justice possible pour les jeunes (...) Et pour être honnête avec vous, nous ne croyons pas que d'autres amendements à ce projet de loi sont nécessaires », a indiqué la ministre.

Ces propos n'ont pas plu aux sénateurs qui s'inquiètent de certaines mesures comprises dans le projet de loi.

« Pourquoi êtes-vous si fermée? Avez-vous peur que, si nous proposons un amendement en Chambre, ça ait pour conséquence de repartir le bal de l'autre côté (aux Communes)? Nous devons faire les choses correctement lorsque nous avons l'occasion

d'établir un nouveau système », a plaidé le sénateur Serge Joyal, visiblement irrité par l'intransigeance de la ministre.

Le projet de loi avait suscité la controverse au printemps, lors du débat à la Chambre des communes. Le Bloc québécois, qui reçoit l'appui unanime de l'Assemblée nationale et des intervenants du milieu, estime que les mesures proposées sont trop sévères, allant ainsi à l'encontre de la philosophie québécoise qui privilégie la réhabilitation.

Mis à part les questions de la spécificité du Québec, qui demande de maintenir son propre système de justice pénale pour les jeunes, les sénateurs ont exprimé des réserves sur les mesures entourant les jeunes autochtones, sur la divulgation des noms des jeunes contrevenants trouvés coupables, ainsi que sur les modifications qui concernent l'âge mi-



« Nous croyons avoir développé le meilleur système de justice possible pour les jeunes », a tranché la ministre de la Justice, Anne McLellan, interrogée par les sénateurs Serge Joyal et Gerry Grafstein, hier.

nimum pour l'application de peines pour adultes.

Pendant plusieurs minutes, les sénateurs Joyal et Grafstein ont questionné la ministre sur le bien-fondé du projet de loi lorsque vient le temps de le comparer à des traités internationaux

dont le Canada est signataire. Ils ont également fait valoir la bonne performance du Québec dans le dossier des jeunes contrevenants.

« S'il y a un bon système pénal juvénile au Canada, il se trouve au Québec », a résumé M. Joyal.

Ces deux sénateurs ne sont pas les seuls à défendre la position du Québec dans ce dossier. Gerald Beaudoin, Jean-Claude Rivest, Lise Bacon et Pierre Claude Nolin ont tous soulevé des questions à ce sujet au cours des dernières semaines, que ce soit devant la Chambre haute ou en comité.

Reste à savoir s'ils maintiendront leur point de vue jusqu'au bout, comme le souhaite le Bloc.

Et puisque la ministre affirme que des amendements sont impossibles, le Bloc invite les sénateurs à « faire mourir » le projet de loi en votant contre.

« Le message que je vais faire aux sénateurs, c'est de leur dire : vous n'avez plus le choix. Vous devez voter contre le projet de loi (...) pour justifier leur rôle au Parlement », a souligné Michel Bellemeur, porte-parole du Bloc en matière de justice.

Le Sénat, vu par plusieurs comme une institution plus symbolique qu'efficace, rappelle de temps en temps l'importance de son rôle dans l'adoption de nouvelles législations. En 1990, par exemple, le débat sur l'avortement s'était terminé par un vote égal de 43 voix de chaque côté, le menant à l'impasse.

La bataille sur la Loi de l'immigration n'est pas finie, dit l'opposition

■ OTTAWA (PC) — La Loi sur l'immigration votée récemment par le gouvernement comporte toujours des failles majeures et la bataille pour l'améliorer n'est pas encore terminée, affirment des critiques de l'opposition.

La révision tant attendue de la Loi sur l'immigration a reçu la sanction royale, hier, après avoir été votée au Sénat, mercredi, après plusieurs mois de controverse. Mais il reste encore du travail à faire avant qu'elle ne soit mise en application sur les premières lignes du système d'immigration.

La loi doit être accompagnée de règlements qui vont dicter comment certaines des dispositions seront appliquées. Les règlements, qui n'ont pas besoin d'être approuvés par le Parlement, sont toujours en développement et ne seront pas annoncés avant Noël.

Les critiques de l'opposition soutiennent que cela leur donne du temps pour mettre de la pression sur la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Elinor Caplan, afin qu'elle fasse les changements qu'ils jugent nécessaires pour améliorer la loi.

À la suite des attentats terroristes du 11 septembre contre les États-Unis, les critiques de l'opposition avaient demandé à M^{me} Caplan de reporter le vote sur la loi afin que des amendements puissent être ajoutés.

L'Alliance veut notamment s'assurer que les immigrants « à risque » pourraient être détenus

La ministre Caplan a insisté pour que la nouvelle loi soit d'abord votée avant que d'autres changements n'y soient apportés.

Même si la loi a maintenant été votée, il n'y a pas de changements additionnels qui sont prévus pour l'instant, selon certaines sources. M^{me} Caplan a déclaré hier qu'elle va plutôt se concentrer sur la mise en application de la nouvelle loi, prévue pour le 28 juin.

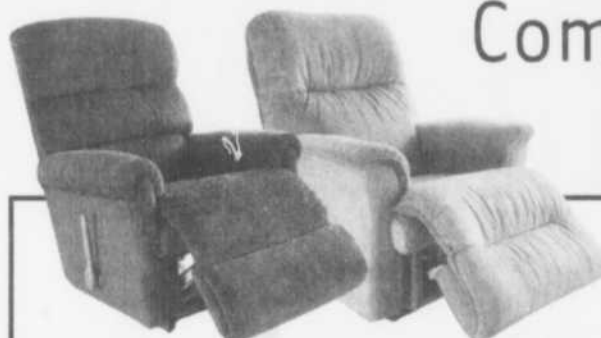
PLUS D'ASSURANCES

L'Alliance canadienne réclame plus d'assurances que la loi pourrait permettre la détention d'individus sans papiers qui arrivent au Canada en quête d'un statut de réfugié.

« La ministre Caplan refuse d'affirmer de manière définitive que les gens qui pourraient être à risque seront détenus jusqu'à ce que l'on soit sûr qu'ils ne représentent pas un risque pour la sécurité nationale, a affirmé le chef de l'Alliance, Stockwell Day. Elle refuse de dire cela. C'est ce qui crée une angoisse permanente aux États-Unis. »

SEARS[®]

Grande nouvelle Compte à rebours



Fauteuil
'Wiltshire'
Reclina-way

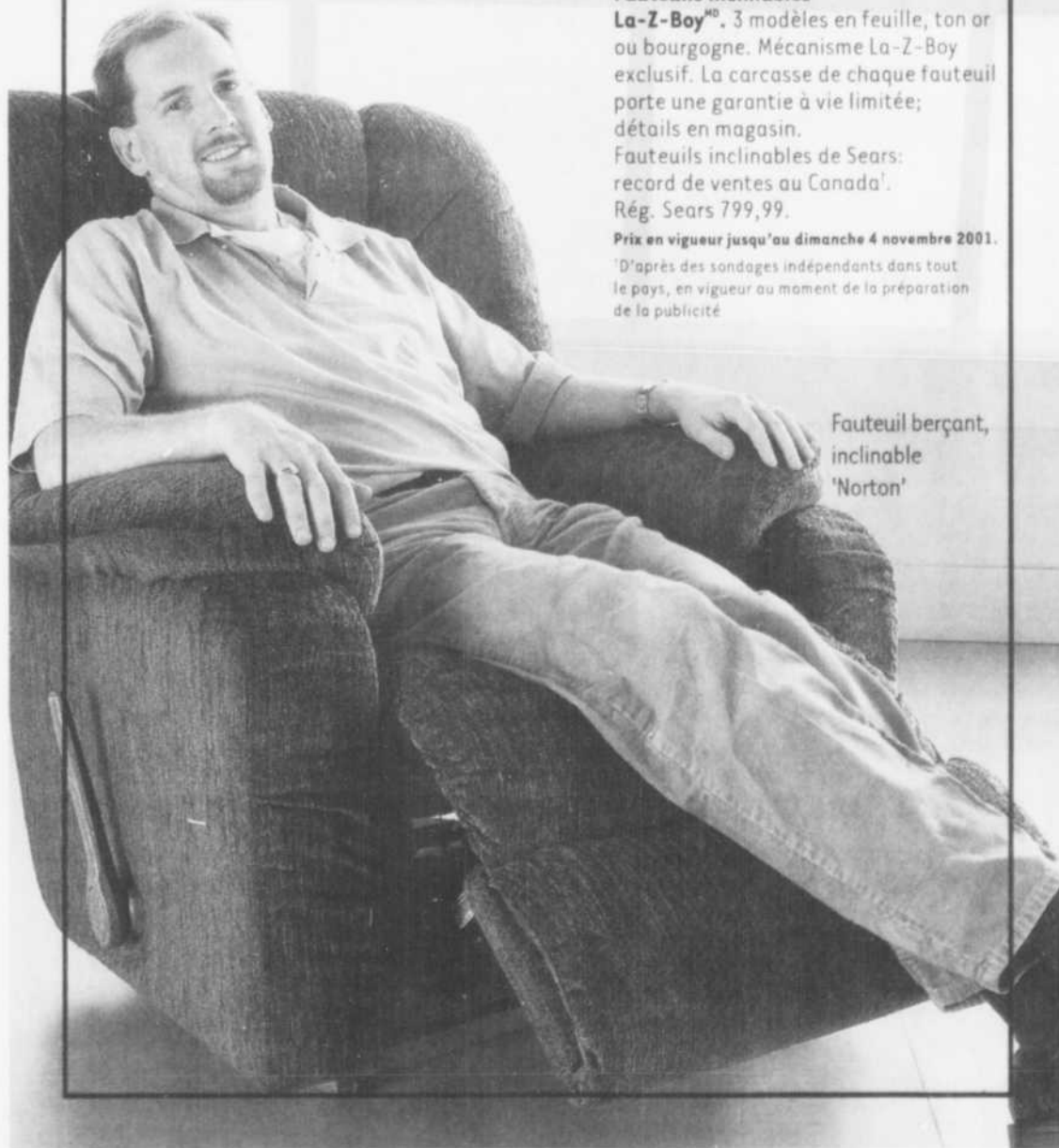
Fauteuil berçant,
inclinaison et pivotant
'Douglas'

588\$ ch.

Fauteuils inclinables

La-Z-Boy[®], 3 modèles en feuille, ton or ou bourgogne. Mécanisme La-Z-Boy exclusif. La carcasse de chaque fauteuil porte une garantie à vie limitée; détails en magasin. Fauteuils inclinables de Sears: record de ventes au Canada¹. Rég. Sears 799,99.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 4 novembre 2001. ¹D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité.



Fauteuil berçant,
inclinaison
'Norton'

ÉPARGNEZ 7%*

De plus, tous les meubles** et ensembles matelas-sommier sont en solde

ou à prix spécial

*TOUT en solde¹ en vigueur jusqu'au dimanche 4 novembre 2001

NP1110201

Copyright 2001, Sears Canada Inc.

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Tous les magasins ne vendent pas de meubles. Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier
Carrefour Alma (418) 662-2222

Chicoutimi - meubles et ensembles matelas-sommier
Place du Saguenay (418) 549-8240

Deux-Montagnes - ensembles matelas-sommier
Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Hull - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries de Hull (819) 770-6300

Lévis - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

Québec - meubles et ensembles matelas-sommier
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Boulevard de la Capitale et autoroute 40
(418) 260-9084

Sherbrooke - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 410 et boulevard de Portland
(819) 564-3010

Trois-Rivières - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières
Autoroute 40 et boulevard des Rosollets
(819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier
Le Grand-Place des Bois Francs (819) 357-4000

*Sur les articles taxables seulement. Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. À l'exclusion des frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 11 novembre 2001. L'offre 'ÉPARGNEZ 7%' ne peut être combinée à aucune autre offre.

**R01 Meubles, à l'exclusion des meubles pour bébés.

Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears.

PROJET DE BARRAGE AU BELIZE Robert Kennedy fils dénonce une entreprise canadienne

■ TORONTO (PC) — Le fils de l'ancien procureur général des États-Unis Robert Kennedy a lancé une campagne de relations publiques cinglante contre une entreprise canadienne, hier, au sujet d'un projet de barrage controversé en Amérique centrale.

Robert Kennedy Jr., un avocat du Natural Resources Defense Council, un organisme basé aux États-Unis, est de ceux qui réclament que la compagnie canadienne Fortis abandonne son projet de barrage hydroélectrique dans la vallée de la rivière Macal, au Belize.

La réputation internationale du Canada en matière d'environnement et « son sens des responsabilités envers les générations futures » seront compromis par le projet du barrage Challo, a affirmé M. Kennedy lors d'une conférence de presse.

« Le projet au Belize s'inscrit en faux avec cette tradition canadienne et avec les meilleures traditions du Canada, a-t-il indiqué. C'est un projet brutal, mercantile et mal ficelé qui incarne le pire de la mondialisation, où une multinationale milliardaire va s'enrichir en appauvrissant la population du Belize. »

M. Kennedy était de passage à Toronto pour prêter main forte au lancement d'une campagne d'opposition au barrage, dont les opposants prétendent qu'il va engendrer une catastrophe en-

vironnementale dans une des dernières parcelles de forêt vierge de l'Amérique centrale.

Le barrage Challo est devenu une cause célèbre, entraînant des cris de protestation de l'acteur américain Harrison Ford et d'un éminent artiste et activiste de Terre-Neuve, Greg Malone, qui était présent à la conférence de presse d'hier.

FORTIS VOIT ROUGE

Cette campagne de protestation fait d'ailleurs voir rouge à Fortis, une entreprise basée à Terre-Neuve.

« C'est un bombardement majeur d'informations trompeuses dans les médias, a déclaré le président et chef de la direction de Fortis, Stan Marshall. Je ne peux pas m'attaquer directement à Harrison Ford. Que voulez-vous que je fasse, engager Darth Vader? »

Ottawa et les contribuables canadiens sont complices de ce que M. Kennedy appelle « le plan véreux » de Fortis, par le biais d'une évaluation environnementale de 250 000 \$ payée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Une partie de cette évaluation, menée par des scientifiques du Musée d'histoire naturelle de Londres et généralement favorable au projet, reconnaît que le projet causerait des dommages « significatifs et irréversibles » à au moins 12 espèces différentes d'animaux sauvages en voie de disparition, incluant l'ara rouge, le jaguar et le crocodile d'eau douce.



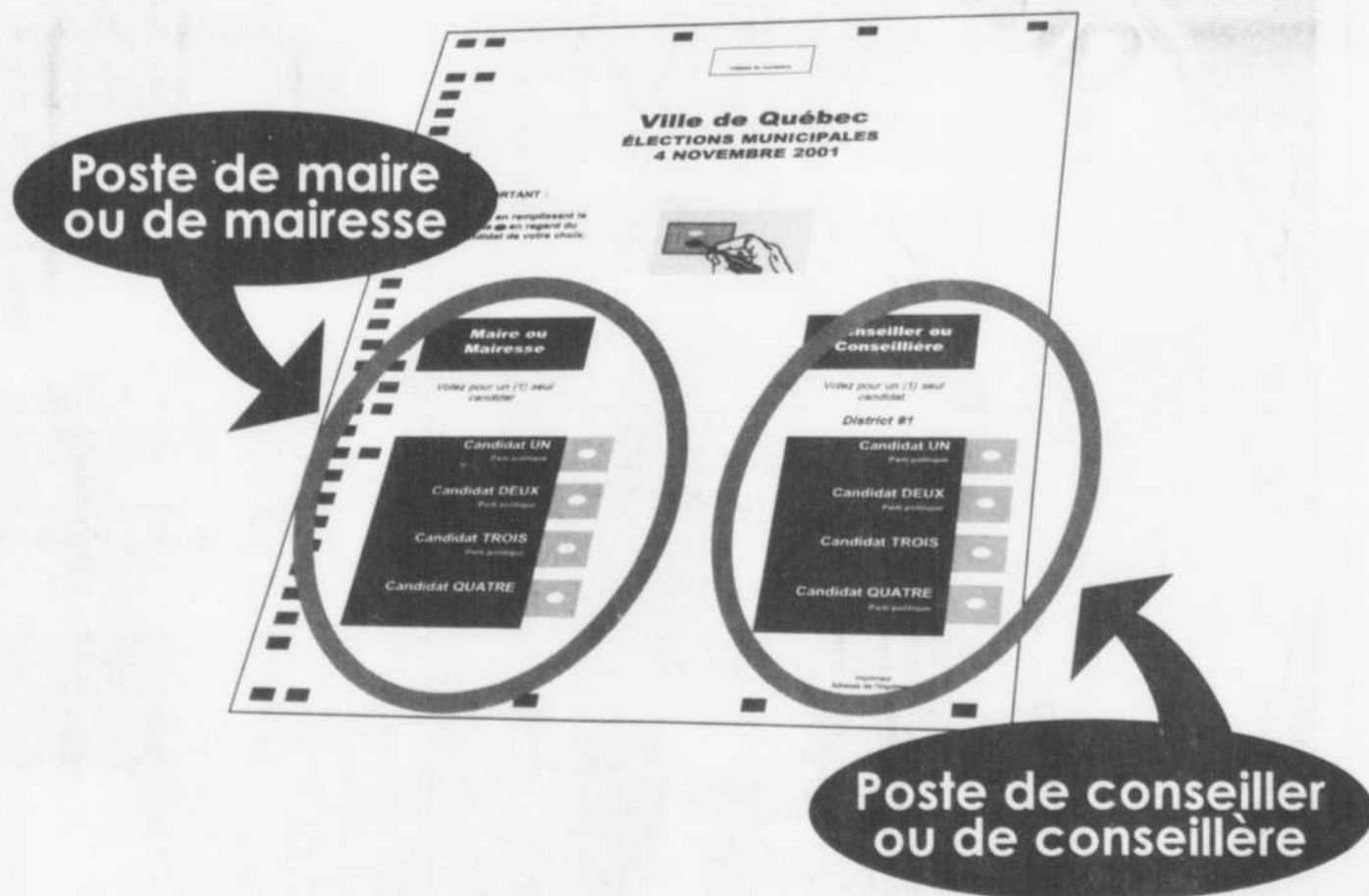
Robert Kennedy Jr.

Le centenaire de l'aluminium



Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, reçoit un lingot d'aluminium fabriqué à la manière d'antan, à l'occasion d'une cérémonie qui commémorait le centenaire de la première coulée d'aluminium canadienne, à Shawinigan. Travis Engen (au centre), président d'Alcan, assistait à l'événement.

Un bulletin deux votes



Comment voter

- 1 Noircir les cercles correspondant aux candidats et candidates de votre choix.



Ne jamais dépasser le **cercle blanc**.

- 3 Insérer votre bulletin dans la chemise de confidentialité.
- 4 Déposer dans l'urne électronique.
- 5 Remettre le crayon marqueur ainsi que la chemise de confidentialité.

Élection 2001
Ville de Québec
Comité de transition de la Ville de Québec

MONTREAL

Un col bleu condamné à payer 27 000 \$ à un collègue

MONTREAL (PC) — Même suspendu par son employeur pour indiscipline, un col bleu de la Ville de Montréal travaillait comme fier-à-bras de son syndicat. Le tribunal lui impose de payer 27 000 \$ à un collègue syndiqué qu'il a tabassé pour désobéissance.

Ancien vice-président du Syndicat des cols bleus de Montréal (dans les années 90), Pierre Gauthier (51 ans) avait été suspendu par la Ville pour insubordination chronique en 1991. En fait, il n'aura été réintégré que cette année, grâce au règlement de grève. Il a repris le travail à temps complet.

Pendant ses 10 ans de suspension, Gauthier recevait du Syndicat une allocation hebdomadaire de grève. Le syndicat a aussi payé la note salée de frais judiciaires que lui a coûtée la contestation, pendant 10 ans, de son congédiement.

Le même litige judiciaire a coûté plus de 800 000 \$ à l'Office municipal de l'habitation (OMH), qui a gagné à tous les paliers.

« ACCOMPAGNATEUR »

À l'été 1997, malgré sa suspension, Gauthier agissait comme fier-à-bras ou accompagnateur de délégués syndicaux de l'appareil des cols bleus, qui avait mis sur pied des patrouilles pour faire respecter parmi leurs propres membres les mots d'ordre du syndicat, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique.

Entre autres, le syndicat exigeait de ses membres qu'ils dénoncent tout travail donné en sous-traitance qu'auraient pu exécuter des cols bleus. Le 13 août 1997, Gauthier accompagne le délégué syndical Charles Renaud auprès du syndiqué Armand Lalonde (61 ans), humble employé d'entretien à l'OMH.

Gauthier, un costaud, est furieux parce que Lalonde a négligé de dénoncer un sous-traitant. Gauthier reproche à Lalonde d'avoir la tête dure: « Regarde-moi dans les yeux », crie-t-il à M. Lalonde. Et il lui sert un coup de poing au visage. Lalonde s'écroule et l'autre lui donne un coup de pied aux côtes, puis continue son chemin.

Gauthier avait déjà eût une pareille condamnation en 1983

M. Lalonde, qui souffrait déjà de troubles cardiaques, est conduit à l'hôpital. Traduit en cour criminelle, Gauthier sera condamné pour voies de fait. À sa fiche, il avait déjà une pareille condamnation en 1983, ainsi qu'un vol de voiture en 1970.

Poursuivi en dommages au civil par M. Lalonde, Gauthier a reconnu devant le juge André Denis avoir frappé M. Lalonde. « Si les gens ont peur de moi, ce n'est pas mon problème », a-t-il dit au juge, qui lui a imposé de payer une compensation de 27 000 \$ à l'employé qu'il avait blessé.

LE MONDE

Appel de ben Laden au «jihad»

■ WASHINGTON (AFP) — Oussama ben Laden a appelé hier les musulmans du Pakistan à s'opposer à «la croisade contre l'islam» des États-Unis, alors que Washington excluait une pause dans les bombardements à l'occasion du ramadan.

Oussama ben Laden, que les É.-U. accusent d'avoir fomenté les attentats du 11 septembre, a, selon la télévision qatari Al-Jazira, «appelé les musulmans au Pakistan à faire face à ce qu'il a qualifié de croisade contre l'islam».

«Ben Laden a affirmé que les musulmans en Afghanistan se faisaient tuer alors que le gouvernement du Pakistan s'est rangé sous la bannière des croisés», a ajouté Al-Jazira, précisant avoir authentifié la lettre reçue.

Le responsable présumé des attentats du 11 septembre note que «le monde est divisé en deux camps: l'un sous la bannière de la croix, comme le chef des infidèles, (le président américain George) Bush, l'a dit, et l'autre sous la bannière de l'islam».

Le gouvernement pakistanais a apporté son soutien aux raids américains en Afghanistan, et le président américain George W. Bush doit, pour la première fois depuis le début de la guerre le 7 octobre, rencontrer le chef de l'État pakistanais Pervez Musharraf le 10 novembre à New York.

Pendant la journée, les bombardiers lourds B-

Soldats et islamistes pakistanais invités à renverser Musharraf

52 «Stratofortress» avaient repris hier le pilonnage intensif des positions talibanes dans le nord du pays, notamment autour de la ville stratégique de Mazar-i-Sharif.

Le ministre taliban de l'Enseignement, Amir Khan Muttaqi, a déclaré à l'agence Afghan Islamic Press (AIP), basée au Pakistan, que le barrage et la centrale de Kajakai (sud), le plus

grand complexe hydroélectrique du pays, avaient été gravement touchés mercredi et hier.

«Pour l'instant, l'eau n'a pas commencé à fuir, mais tout nouveau bombardement détruirait le barrage. Cela pourrait provoquer des inondations et mettre en péril la vie de milliers de personnes», a-t-il dit.

Des avions de chasse américains ont bombardé des cibles situées à la lisière nord de Kaboul hier soir pour la première fois en quatre jours, alors que les frappes américaines s'étaient concentrées ces derniers jours sur des positions talibanes dans le nord de l'Afghanistan.

Au cours des 11 derniers jours, la campagne aérienne s'est détournée des cibles urbaines im-

portantes pour se concentrer sur les lignes de front des talibans au nord de Kaboul, Mazar-e-Sharif et Taloqan.

En dépit du soutien désormais marqué de l'US Air Force, que les dirigeants de l'Alliance du Nord réclamaient depuis le début de la campagne aérienne il y a un mois, aucun signe d'une avancée des forces de l'opposition n'était perceptible hier, ni autour de Kaboul ni sur l'autre front majeur de Mazar-i-Sharif.

Les É.-U. et leurs alliés espèrent pourtant que les forces de l'Alliance, pauvres en hommes comme en munitions à côté des talibans, pourront réaliser des gains sur le terrain avant l'hiver.

Les talibans, pour leur part, qui semblent déjà beaucoup mieux équipés que leurs ennemis, ont reçu en outre le renfort hier d'un millier de guerriers des tribus pakistanaises.

Des centaines de membres de tribus pakistanaises sympathisants d'un mouvement islamiste favorable au régime de Kaboul sont entrés hier en Afghanistan pour combattre avec les talibans.

Ils attendaient depuis une semaine à Bajur, dans le nord-ouest du pays, que les talibans les laissent passer. L'ambassadeur taliban au Pakistan, Abdul Salam Zaef, a affirmé que les talibans n'avaient pas besoin de volontaires étrangers jusqu'à ce que les troupes terrestres américaines se lancent dans la bataille.

Sur plusieurs milliers de volontaires, seul un millier ont été choisis pour aller se battre pour le Tehrik Nifaz-e-Shariat Mohammed (Mouvement pour la défense de la loi de Mahomet), c'est-à-dire l'application de la charia, la loi coranique.

À Washington, la conseillère présidentielle américaine pour la sécurité nationale Condoleezza Rice a déclaré que les États-Unis ne pouvaient «pas se permettre» d'observer une pause dans la guerre durant le ramadan.

Le président George W. Bush doit recevoir la semaine prochaine plusieurs dirigeants étrangers, dont le président français Jacques Chirac et le premier ministre britannique Tony Blair.

Américains et Britanniques multiplient en effet les efforts pour resouder la coalition internationale contre le terrorisme et ont décidé d'une campagne d'information agressive, alors que des voix commencent à s'élever, notamment en Europe, pour critiquer leur stratégie militaire.

Les discussions sur l'avenir de l'Afghanistan se poursuivaient aussi. À Moscou, le secrétaire d'État adjoint américain Richard Armitage et le vice-ministre russe des Affaires étrangères Vyacheslav Troubnikov ont exclu hier la participation des talibans «en tant que mouvement» à un futur gouvernement, en laissant ouverte la possibilité d'une présence de certains talibans à titre individuel.

Hasard malheureux

■ WASHINGTON — Le Pentagone a jugé hier «malheureux» que les rations alimentaires larguées au-dessus de l'Afghanistan et les munitions contenues dans les bombes à fragmentation soient de la même couleur jaune. Les bombes à fragmentation sont prévues pour s'ouvrir au-dessus du sol en dispersant sans précision des munitions qui explosent au contact des cibles. Toutefois, selon des experts, environ 10% d'entre elles touchent le sol sans exploser, présentant, comme les mines, un danger pour les populations civiles. C'est malheureux que ces bombes à fragmentation — celles qui n'explosent pas — soient de la même couleur que les paquets alimentaires», a reconnu le chef de l'état-major interarmées, le général Richard Myers, interrogé à ce sujet lors d'une conférence de presse au Pentagone. Il a précisé que la couleur des emballages des rations alimentaires allait être changée, pour passer de jaune à bleu, sans pouvoir préciser quand. (AFP)

SOUFFREZ-VOUS ACTUELLEMENT D'ARTHROSE DE LA MAIN ?

- Vous êtes âgé(e) de 18 ans et plus.
- Vous avez un diagnostic d'arthrose de la main et présentez des symptômes depuis au moins trois mois.
- Vous devez actuellement prendre des anti-inflammatoires ou autres analgésiques.

Vous pourriez être admissible à une étude clinique en vue d'évaluer un nouveau médicament expérimental pour traiter l'arthrose de la main.

Si vous êtes intéressé(e), contactez une infirmière de recherche au

(418) 990-0751



Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec

Ce projet a reçu l'approbation d'un comité d'éthique central de la recherche.

25%
et plus
sur toutes
nos collections
sauf les jeans
et accessoires

Mannesquin
simplement élégant

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
659-4798

MEUBLES BARNABÉ

Vente grand balayage

Assise 100 % cuir
Choix incomparable de couleurs
à 1849\$
Magnifique causeuse, cuir ou tissu

499\$
1199\$
Bergère articulée
Cuir ou tissu

À partir de
1899\$
Sectionnel en tissu

3599\$
Sectionnel 100 % cuir

799\$
Assise 100 % cuir
Cuir ou tissu
Grand choix de couleurs
Causeuse disponible

1199\$
Sofa

PromoDÉCOR

36 Jusqu'à **mois***
pour payer
sur tous nos meubles

Avec tout achat de meubles et d'électroménagers, profitez de notre **PromoDÉCOR** et obtenez **gratuitement** jusqu'à 500 \$ d'accessoires de décoration disponibles en magasin.

QUÉBEC
Coin boul. Hamel, sortie Henri IV
1515, rue Saint-Jean-Baptiste
Tél.: 877-4433

LÉVIS
Autoroute 20, sortie chemin des Îles
3655, boul. de la Rive-Sud
Tél.: 833-9222

* Conditions en magasin

Le Golden Gate sous la menace terroriste

■ LOS ANGELES (d'après AFP et AP) — Le gouverneur de Californie, Gray Davis, a fait état hier de l'existence de « menaces crédibles » d'attentats contre des ponts dans cet État, dont ceux du Golden Gate et du Bay Bridge à San Francisco, a indiqué son porte-parole à l'AFP.

Steve Maviglio, le porte-parole du gouverneur Davis, a précisé que ces menaces visaient également le pont Coronado, près de San Diego (sud de la Californie) et le pont Vincent Thomas à Los Angeles.

Le porte-parole n'a pas fourni d'avantage de précisions sur l'origine de ces menaces ou leur nature, se bornant à répéter qu'elles étaient « spécifiques et crédibles ». Il a toutefois précisé que l'État n'avait pas prévu, pour l'instant, de fermer ces ponts.

Le gouverneur Davis a par ailleurs indiqué à des médias locaux que ces attaques pourraient se produire entre le 2 et le 7 novembre, probablement à l'heure de pointe. Il a précisé qu'elles visaient spécifiquement les ponts suspendus.

Lors d'une conférence de presse, le chef de la police californienne des autoroutes, Dwight Helmick, a cependant tenté de calmer la population: « Nous avons confiance en la sécurité des ponts », a-t-il dit.

M. Helmick a précisé que l'information sur ces menaces émanait du gouvernement fédéral.

Il a indiqué que des gardes nationaux seraient stationnés à chaque extrémité des ponts. « Toutes les précautions ont été prises (...) Je vais conduire demain », a-t-il dit.

« La meilleure préparation est de laisser les terroristes savoir, nous savons ce que vous préparez, nous sommes préparés », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Il a annoncé à cette occasion la nomination d'un ancien agent du FBI comme conseiller spécial à la sécurité de la Californie.

42 MILLIONS DE VÉHICULES

Le Golden Gate Bridge, pont symbolique de San Francisco emprunté par 42 millions de véhicules chaque année, n'a pas été fermé, mais demeure sous étroite surveillance depuis les attentats du 11 septembre.

La traversée à pied ou à vélo du pont a été interdite pendant plusieurs semaines après les attaques, mais a depuis été restaurée. Quelque 35 000 personnes empruntent le pont chaque matin, selon l'agence publique gérant le pont.



Plus de 35 000 Américains empruntent chaque matin le célèbre Golden Gate, figure emblématique de la ville de San Francisco.

Le terrorisme nucléaire inquiète

■ VIENNE — L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) cherchera, aujourd'hui à Vienne, au cours d'une réunion d'experts, des parades au terrorisme nucléaire après les attentats du 11 septembre, estimant que des islamistes pourraient construire de toutes pièces une bombe atomique. L'Agence considérera également l'attaque par les airs de centrales nucléaires et la fabrication d'une bombe « sale » à partir de matériaux nucléaires volés. « Le fait que des terroristes soient prêts à sacrifier leur vie pour faire aboutir leurs funestes desseins rend la menace du terrorisme nucléaire plus crédible qu'avant les attentats de New York et de Washington », a déclaré le directeur de l'AIEA, Mohamed ElBaradei, lors d'un point de presse mercredi à Vienne. Le principal danger réside dans la fabrication d'une « bombe sale » combinant des matériaux radioactifs avec des explosifs conventionnels, a déjà expliqué l'AIEA. Les radiations émises pourraient contaminer toute la zone de l'explosion et, dans le cas d'une ville, la rendre inhabitable jusqu'à sa décontamination, avait-elle ajouté. Après une accalmie entre 1995 et 1998, l'AIEA a enregistré, depuis le début 1999, six saisies d'uranium ou de plutonium enrichi dans les anciennes républiques d'URSS et dans les Balkans. Les quantités saisies vont de 0,4 gramme à 6 grammes. Il faut au minimum 8 kg de plutonium ou 25 kg d'uranium hautement enrichi pour produire une bombe nucléaire, d'après les experts. « Il ne faut toutefois écarter aucun scénario », a estimé M. ElBaradei. (AFP)

EN BREF

« Nous avons trop de frères là-dessous »

■ NEW YORK — La décision de la mairie de New York de réduire le nombre de pompiers et de policiers travaillant dans les ruines du World Trade Center a provoqué la colère des pompiers, qui veulent continuer à rechercher les corps de leurs camarades toujours enfouis. Mercredi, la mairie a annoncé que 24 pompiers et 24 policiers seront autorisés à participer en même temps aux recher-

ches — contre environ 70 au cours des derniers jours. « Cela va devenir une simple opération de déblaiement. C'est inacceptable », a déclaré Tom Manley, représentant de l'Association des pompiers. Nous avons trop de frères là-dessous ». Les corps de quelque 250 pompiers sont encore prisonniers des décombres. Au cours d'une conférence de presse, le maire de la ville Rudolph Giuliani a assuré que cette décision n'avait d'autre motif que la sécurité, les travaux de déblaiement devenant de plus en plus dangereux au fur et à mesure que des engins plus gros interviennent. (AFP)

L'anthrax détecté en Europe

Le bacille a également été découvert au Kansas et en Indiana

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Alors que des traces du bacille du charbon ont été décelées dans un centre postal de Kansas City, au Missouri, et dans un centre de tri d'Indianapolis, en Indiana, un laboratoire lituanien a confirmé hier avoir détecté des traces du bacille dans une valise diplomatique destinée à l'ambassade des États-Unis à Vilnius.

C'est la première fois que des traces sont découvertes en Europe. Le premier cas hors des États-Unis avait été découvert le mois dernier au Kenya.

Cinq valises diplomatiques avaient été confiées au laboratoire lituanien de microbiologie du Centre de santé publique dans le cadre d'examen de routine pour toutes les valises diplomatiques américaines dans le monde.

La substance suspecte trouvée dans l'une de ces valises a été injectée à des souris, qui sont mortes, a précisé à l'Associated Press le chef du laboratoire, Kazimiera Rutiene. Selon elle, « cela prouve vraiment qu'il y avait des traces d'anthrax ». Les quatre valises

restantes sont toujours l'objet d'examen scientifique.

La veille, le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, avait déclaré que, selon des examens préliminaires, deux des cinq valises diplomatiques contenaient des traces de ce qui

semblait être le bacille du charbon. La salle du courrier de l'ambassade avait été fermée et un traitement antibiotique avait été mis à la disposition de tous les employés qui le souhaitaient.

L'AMÉRIQUE PROFONDE AUSSI Parallèlement, aux États-Unis, des tests préliminaires ont révélé la présence de spores du bacille du charbon dans un centre postal de Kansas City et dans un centre de tri d'Indianapolis. Dans ce dernier cas, les spores ont été découvertes sur du matériel postal provenant du centre de tri de Trenton, au New Jersey, et contaminé par du courrier, a précisé le gouverneur de l'Indiana, Frank O'Bannon. Ce courrier avait été envoyé à Indianapolis pour y être nettoyé.

Enfin, la Food and Drug Administration (FDA) a confirmé hier que des tests préliminaires avaient décelé la trace de spores dans quatre des cinq salles de tri du courrier dans ses locaux de Rockville, au Maryland, près de Washington. Dans l'attente du résultat d'autres tests, la FDA a fermé toutes les salles de tri du courrier pour les faire nettoyer et administré préventivement des antibiotiques aux personnes en contact avec le courrier.

La maladie du charbon a fait quatre morts aux États-Unis, dont une New-Yorkaise décédée mercredi, et 13 autres cas ont été confirmés. Sur ces 17 personnes atteintes par le bacille, sept ont été contaminées par la forme cutanée, la moins grave, et dix autres — dont les quatre décédées — par la forme pulmonaire, qui est très dangereuse.

Malgré quatre semaines d'investigations intensives menées par le Federal Bureau of Investigation et les autorités sanitaires, le ministre américain de la Justice John Ashcroft a reconnu mercredi qu'il n'avait « pas de progrès à rapporter » dans l'identification des auteurs ou la prévention de nouvelles attaques bactériologiques.

LE VRAI BAZAR

SKI SNOWBOARD

Personne ne vous en donne plus que Play It Again Sport

GARANTIE DE 1 AN SUR USAGE

PAYONS COMPTANT

CONSEILLERS CERTIFIÉS

PAS DE TAXES SUR ÉCHANGE

LE PLUS GROS ACHALANDAGE À QUÉBEC

ENSEMBLE PLANCHE, FIXATIONS ET BOTTES

LAMAR NEUF 289,99 et plus

USAGÉ 129,99 et plus

ENSEMBLE SKIS, FIXATIONS ET BOTTES

NEUF 449,99 et plus

USAGÉ 89,99 et plus

LE MOIS DU CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

USAGÉ Poids plastique 20¢ la lb

Poids fonte 40¢ la lb

Banc haltères 29,99

Tapis roulant 79,99

Vélo stationnaire 49,99

SAINT-FOY 2765, boul. Lorrain (en face de Place Lorrain) 650-3311

QUÉBEC 550, rue Marais local 140 (près de Beno-Dejeu) 688-3311

LÉVIS 170, route du Président-Kennedy (à côté de Wab-Mat) 838-3111

PLAY IT AGAIN SPORTS

1541278

MARC GAGNÉ

OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

25% à 50% de rabais

sur toutes les montures à l'achat de lunettes complètes jusqu'au 30 novembre 2001

Mises de côté acceptées

Payable dans six mois*

* Sujet à l'approbation du crédit

5600, boul. des Galeries bureau 110, Québec (face aux Galeries de la Capitale)

(418) 628-1313

1541278

POUR MOI c'est GAGNÉ

Emmanuelle Gossé

Le *Charme* du centre-ville!

PROMO MANTEAUX 20% à 50% de rabais* sur une grande sélection de manteaux pour hommes et dames

* Marchandise en magasin seulement. Ne peut être jumalé à aucune autre promotion.

Beaucoup, beaucoup de manteaux!

laliberté depuis 1867

595, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 525-4841

HEURES D'AFFAIRES		
Lundi au mercredi	9h30 à 17h30	
Jeudi et vendredi	9h30 à 21h00	
Samedi	9h30 à 17h00	
Dimanche	12h00 à 17h00	

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT • PLACE JACQUES CARTIER • PLACE CARTIER • PLACE JEAN-LESAGE • PARCOMÈTRE (1 heure)

Porte-avions « à voile »... ou presque



Des milliers d'Istanbulites ont suivi, hier, le passage du porte-avions ukrainien sans moteur acheté par la Chine, le Varyag, qui est ressorti sans encombre du détroit du Bosphore après 6 heures de traversée entourée de sévères mesures de précaution. Le sinueux détroit, long d'une trentaine de kilomètres, a été fermé pour l'occasion et quadrillé par une imposante flotte policière. Le Varyag, 67 000 tonnes, 306 mètres de long et 72 de large, a été acheté par une firme de Macao qui veut en faire un parc d'attractions. La Turquie s'est longtemps opposée au transit du porte-avions par le Bosphore, qu'elle estimait dangereux, avant de donner son accord en août, sous de strictes conditions de sécurité.

EN BREF

GÉORGIE

Chevardnadzé
limoge son cabinet

■TBILISSI — Le président géorgien Edouard Chevardnadzé a limogé hier tout le gouvernement, dans l'espoir de mettre fin à la crise politique provoquée par une descente de police controversée contre la chaîne de télévision indépendante *Roustavi 2*. Une importante manifestation s'est déroulée hier devant le siège du parlement. Quelque 5000 personnes, en majorité des étudiants et des jeunes, ont voté une résolution demandant le départ du président et du gouvernement et la convocation de nouvelles élections. La bataille autour de la télévision indépendante géorgienne *Roustavi 2* avait abouti mercredi à la démission du ministre de la Sécurité

d'État Vakhtang Koutateladzé. La crise avait éclaté mardi, lorsqu'une trentaine de collaborateurs de son ministre avaient envahi le siège de *Roustavi 2*, affirmant vouloir vérifier les documents comptables. Les employés de la chaîne ont forcé les policiers à quitter les lieux, déclarant leur intervention illégale et dénonçant une atteinte à la liberté des médias. *Roustavi 2* — couronnée à deux reprises comme l'entreprise la plus performante du pays — est aussi la plus engagée dans la critique des autorités. (AFP)

Michelle devient un
ouragan

■MIAMI — La tempête tropicale Michelle, qui a déjà causé la mort de 10 personnes en Amérique centrale,

pourrait se transformer aujourd'hui en ouragan, a indiqué hier le Centre national des ouragans de Miami, en Floride. Michelle menace une vaste région comprenant les Caraïbes occidentales, le golfe du Mexique, l'ouest de Cuba et le sud de la Floride. Hier, le centre de Michelle était situé à quelque 550 km au sud de la côte occidentale de Cuba. Michelle se déplace lentement, à 7 km/h, en direction du nord nord-ouest avec des vents de 100 km par heure. Une tempête se transforme en ouragan de niveau un (sur cinq) lorsque les vents dépassent 118 km/h. Les violentes pluies entraînées par la tempête ont déjà provoqué la mort de 10 personnes et l'évacuation de 35 000 autres en Amérique centrale, où le Honduras et le Nicaragua ont été particulièrement touchés. La saison des ouragans s'étend du mois de juin à la fin novembre, avec en général peu d'intempérie. (AFP)

Ariel Sharon
entend continuer
les liquidations

■ JÉRUSALEM (d'après AFP et AP) — Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a affirmé hier qu'Israël allait poursuivre ses liquidations d'activistes palestiniens soupçonnés d'implication dans des attaques anti-Israéliennes.

« L'action de commando de Tsahal (l'armée israélienne) contre le terrorisme se poursuivra (car) elle nous donne la possibilité d'agir de façon systématique et ordonnée », a déclaré M. Sharon lors d'une réunion à Tel-Aviv de son parti, le Likoud (droite nationaliste).

Il a essuyé, lors de cette réunion, de vives critiques pour sa « mollesse » face à la poursuite des violences dans les territoires palestiniens.

Deux de ces activistes, membres du Hamas, ont été assassinés hier par l'armée israélienne peu avant l'arrivée du premier ministre britannique, Tony Blair, pour une visite en Israël et à Gaza destinée à presser Israéliens et Palestiniens de trouver une issue à leur conflit.

M. Blair, qui a rencontré M. Sharon, a indirectement critiqué cette stratégie d'éliminations physiques d'activistes palestiniens, en exhortant l'État juif à assurer sa sécurité « en conformité avec le droit international ».

Israël a annoncé avoir assassiné deux membres des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) lors d'un raid lancé par ses hélicoptères à Tulkarem (nord de la Cisjordanie).

Selon le Shin Beth, les services de la sécurité intérieure, les deux hommes s'apprêtaient à commettre un attentat suicide sur le sol israélien.

Selon des témoins palestiniens, un autre Palestinien a été blessé et enlevé par les soldats israéliens lors de l'opération.

Ces deux morts, qui interviennent au lendemain d'une opération similaire, revendiquée par l'armée israélienne, contre un chef des Brigades Ezzedine al-Qassam, portent à 946 le nombre de personnes tuées depuis le début de

l'Intifada, le 28 septembre 2000, dont 741 Palestiniens et 183 Israéliens.

Selon la radio israélienne un commando israélien a enlevé, lors d'une autre opération, un responsable du Hamas près de Naplouse.

Après les six Palestiniens tués la veille par Israël, la visite de M. Blair intervient dans un climat de recrudescence de la violence.

L'armée israélienne maintenait ses positions, hier, dans cinq villes palestiniennes autonomes de Cisjordanie, réoccupées partiellement après l'assassinat d'un ministre israélien, le 17 octobre, par un groupe radical palestinien.

La visite de M. Blair, fait partie d'une tournée destinée à obtenir le soutien des pays de la région à la campagne militaire en Afghanistan.

Il a ainsi pressé Israéliens et Palestiniens de trouver une solution à leur conflit. Le retour au calme et une relance du processus de paix sont essentiels pour les efforts de Washington et de Londres destinés à affermir le soutien des pays arabes à la coalition antiterroriste.

M. Blair a évoqué le « fossé d'incompréhension » qui sépare l'Occident du monde arabe et musulman.

« Tous les (Oussama) ben Laden du monde veulent creuser ce fossé. Cela mènera au désastre », a-t-il dit, en référence au suspect numéro un dans les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

« Quand (ben Laden) se pose en héritier de la cause palestinienne, j'espère vraiment que les gens ne se laissent pas abuser », car « la personne qui représente le peuple palestinien et sa cause est cet homme-là, à côté de moi », a-t-il martelé en montrant M. Arafat.

Modèle Odyssey EX 2002 représenté. Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-2.

240 chevaux

Traction avant

Système de traction asservie

Boîte automatique à 5 rapports

Moteur VTEC^{MC}

La meilleure minifourgonnette sur la route

240 fois le tour du bloc

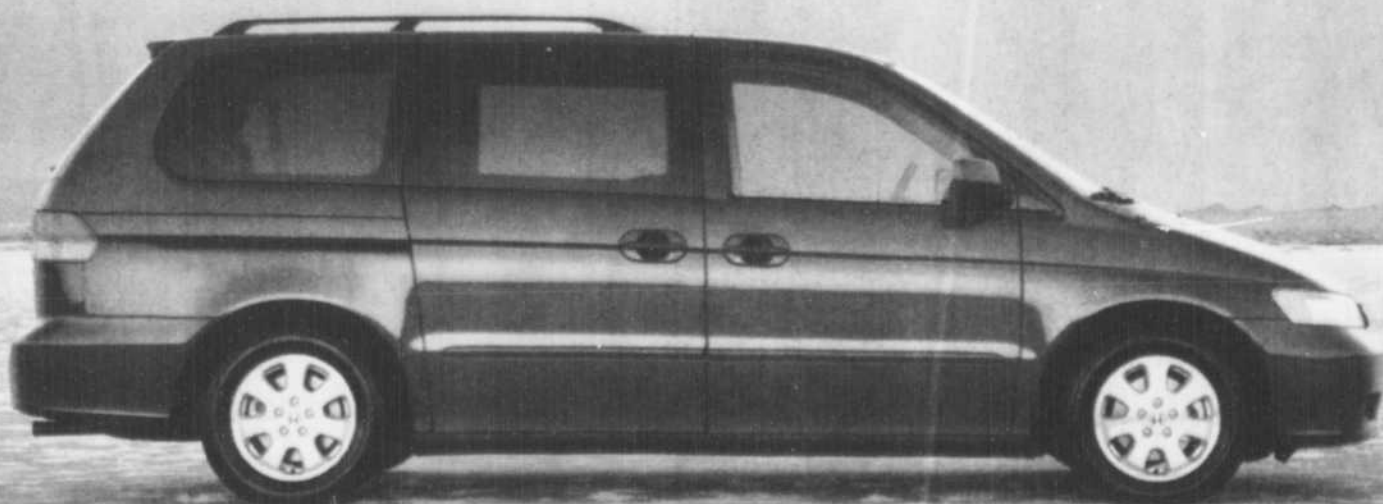
Modèle à propulsion

Système d'arrosage non compris

1 vitesse (ultrarapide)

Pout, pout, pout

Défendu dans la rue



Quand vient le temps de reconduire vos enfants, il n'y a rien de comparable.
La nouvelle Odyssey. Une minifourgonnette. En mieux.



HONDA

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

LES MUNICIPALES 2001

Face à face bien senti entre Garon et Jobin

MARC SAINT-PIERRE
MstPierre@lesoleil.com

■ Une subvention de 700 000 \$ est encore demandée pour le projet de l'Anglicane, cette fois à Sheila Copps, titulaire de Patrio-Canada.

C'est ce qui est ressorti d'un bref, mais vif débat entre les candidats à la mairie de la nouvelle ville de Lévis, Jean Garon et Christian Jobin, sur les ondes de Radio-Canada, hier matin.

«Le rapport du comité des fonctionnaires doit se faire d'une journée à l'autre. Aussitôt qu'il sera rendu sur le bureau de M^{me} Copps, j'ai l'intention de l'appeler. Aussitôt que le rapport des fonctionnaires sera fait, M^{me} Copps va recevoir une demande de subvention de 700 000 \$», a indiqué M. Garon, estimant que la réponse de la ministre fédérale sera positive.

Initialement établi à 2,9 millions \$, déjà épaulé entre autres par une enveloppe de 1,7 million \$ du ministère québécois de la Culture, le projet de l'Anglicane consiste à transformer, une fois pour toutes, l'ancienne église de la rue Wolfe pour en faire une véritable salle de spectacles.

«Ce qui a été la surprise, c'est quand ils (l'administration lévisienne) sont allés en appel d'offres. Le coût réel des travaux était plus élevé que les estimés. Il manquait de l'argent. Il a fallu se tourner vers le gouvernement fédéral», a expliqué M. Jobin en prenant à son tour le micro dans ce qui a probablement été le seul vrai débat de toute la campagne électorale. Un débat prenant pour l'essentiel la forme de courtes périodes d'échanges aménagées dans la routine de l'émission du matin avec ses bulletins météo et de circulation, les références culturelles, les bulletins de nouvelles, etc.

«Le problème, c'est que ça a tardé à cause de la dualité politique qu'on connaissait à Lévis et de la façon dont M. Garon travaillait avec son conseil. Il n'a pas voulu composer avec. Donc, il s'est mis en porte-à-faux», a ajouté le candidat de Vision Rive-Sud.



Les deux aspirants à la mairie de la nouvelle ville de Lévis, Christian Jobin et Jean Garon ont eu de vifs échanges, hier matin, lors d'un débat diffusé sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

MAIRE OU DÉPUTÉ ?

Ce thème du maire qui n'a pas exercé son rôle, M. Jobin le reprendra à quelques occasions, estimant que M. Garon ne parle jamais de son passé comme maire, mais plutôt de ses réalisations comme député.

Celui-ci remettra toutefois sa monnaie à M. Jobin en lui rappelant sa défaite comme candidat aux élections québécoises et les 12 000 voix de majorité obtenues par son adversaire, l'actuelle députée des Chutes-de-la-Chaudière, Denise Carrier-Perreault.

Plus tard, au moment où il faisait un tour d'horizon de ses thèmes de campagne, à l'occasion d'une conférence de presse, le chef de Vision Rive-Sud a aussi écorché les autres maires candidats de l'équipe Garon, soit Danielle Roy-Marinelli et Alain Lemaire, en soulignant leur impuissance dans les dos-

siers de Trans-Sud, Alex Couture et la gare de triage Joffe.

Le message final de M. Jobin a toutefois été d'affirmer que les élus de dimanche seront de toutes les tendances. Et qu'en conséquence, il faudra à Lévis un maire rassembleur, en l'occurrence lui-même.

PLAINTÉ

Plus tard en journée, l'équipe Jean Garon, du Parti des citoyens et des citoyennes, a fait savoir par la voix de sa présidente, Julie-Suzanne Doyon, que son parti a déposé une plainte au directeur général des élections contre Vision Rive-Sud pour avoir distribué du matériel non autorisé et payé par l'agent officiel de ce parti.

«La sœur d'un des candidats de cette formation politique, M. Richard Pelchat, a distribué ce matin lors du dé-

bat présenté sur les ondes de la radio de Radio-Canada une copie de l'éditorial de Julie Lemieux du journal LE SOLEIL, paru le 31 octobre, à la centaine de personnes qui assistaient à ce débat à la Cage aux sports de Lévis», a indiqué M^{me} Doyon dans une lettre au dge, dans laquelle elle précise que le texte ne comporte pas les mentions exigées par la loi. Vision Rive-Sud n'a pas non plus obtenu l'autorisation du SOLEIL pour utiliser le texte de Julie Lemieux, a observé M^{me} Doyon.

UN INDÉPENDANT

Bref écho par ailleurs aux propos de M. Garon sur l'importance d'être une vraie équipe, le candidat indépendant Gilles Lehoullier estime que les gens voudront être sûrs, «indépendamment des partis politiques, d'être les meilleurs représentants».

Une fin de campagne en douceur du côté de Québec

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Le côté grand éclat de la campagne électorale à la mairie de la ville nouvelle de Québec est terminé. Les deux candidats à la mairie consacrent les dernières heures de la campagne à des rencontres privées ou avec des groupes très restreints.

Une fin de campagne en douceur. Comme si les trois sondages publiés cette semaine, donnant le maire de Québec gagnant par une vingtaine de points, avaient convaincu les deux chefs de parti que les jeux sont faits pour eux. La seule inconnue reste le nombre de conseillers que chaque formation fera élire. Les électeurs incertains qui attendaient un coup d'éclat de l'un ou de l'autre candidat pour se faire une idée seront déçus.

La dernière sortie grand public s'est effectuée tôt ce matin avec la participation d'Andrée Boucher et de Jean-Paul L'Allier à l'émission *Matin aux prestos* sur les ondes de la radio de Radio-Canada. Pas en même temps, pour éviter tout débat. M^{me} Boucher a aussi participé à une émission de télé.

Les chefs se font plus discrets, mais le travail sur le terrain des candidats aux 39 postes de conseillers se poursuit par du porte-à-porte et des appels auprès des électeurs. Les organisations des futurs conseillers complètent leur plan de la logistique pour «faire sortir» le vote dimanche.

Une journée d'aujourd'hui relativement tranquille pour le maire de Québec. Demain, Jean-Paul L'Allier sera au téléphone pour encourager chacun de ses candidats et leurs organisateurs.

Les
électeurs
incertains
seront
déçus

GRÈVE CHEZ TRANS-SUD

Une navette est mise sur pied à la demande du ministre

MARC SAINT-PIERRE
MstPierre@lesoleil.com

S'il est convaincu que le concept des services essentiels ne s'applique pas à Trans-Sud, le ministre du Travail, Jean Rochon, vient de demander au patron et

au syndicat de mettre sur pied une navette pour dépanner les usagers.

C'est par voie de communiqué que le ministre a fait connaître cette demande, notant que des discussions auxquelles est associée la Corporation de développement communautaire Desjardins-

Chutes-de-la-Chaudière sont d'ores et déjà en cours.

Plus tôt, le ministre Rochon avait reçu le rapport de l'enquêteur du Conseil des services essentiels où il est établi que «certaines personnes vivent des situations désagréables, des inconvénients et des désagréments, mais que ni la santé, ni la sécurité de la population ne paraissent compromises».

Mercredi, le candidat à la mairie et

chef du Parti des citoyens et des citoyennes, Jean Garon, avait notamment indiqué que M. Rochon ne faisait pas davantage preuve de sensibilité qu'il n'en a démontré comme ministre de la Santé.

De son côté, le chef de Vision Rive-Sud, Christian Jobin, a indiqué, hier, avoir communiqué avec le syndicat et que celui-ci a démontré une ouverture sur les services essentiels.

Le jury jugera Réjean Parent pour meurtre...

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

La défense ne contestera pas que Réjean Parent a tué son ex-femme, Suzanne Bédard, de six balles de revolver, en 1996. Les cinq hommes et les sept femmes qui composent le jury devront en conséquence déterminer s'il est coupable de meurtre non prémédité ou d'homicide involontaire.

La Cour suprême avait ordonné plus tôt cette année la tenue d'un nouveau procès à la suite d'une erreur de nature juridique. Le juge Richard Grenier a donc avisé les jurés de se méfier des comptes-rendus qu'ils auraient lus ou entendus cette semaine à propos du premier procès. Il leur a également indiqué que la procédure se déroulerait rondement.

En effet, le procureur de la Couronne, M^{re} René Verret, a fait entendre presque tous ses témoins hier: il conclura sa preuve aujourd'hui.

Avant le témoignage des experts légaux et des témoins directs de l'homicide, M^{re} Verret a rappelé le déroulement funeste des événements. Le jour du drame, l'accusé s'est présenté à un bureau d'huissiers où allaient être vendues aux enchères les actions qu'il possédait dans diverses entreprises avec Mme Bédard. Celle-ci, duquel il était séparé depuis quatre ans, était sur place avec son oncle et sa tante pour s'en porter acquéreur.

Lors d'une discussion subséquente qui s'est tenue à l'écart de la salle de conférence, l'homme de 52 ans a abattu la mère de ses deux enfants. Il a ensuite quitté les lieux à pied et a passé l'après-midi dans un bar de danseuses avant de se livrer à la police.

La poursuite a fait entendre une cassette audio d'une conversation avec la victime d'une vingtaine de minutes afin de démontrer l'extrême tension qui régnait entre les deux et que l'accumulation de frustrations sur le litige qui les opposait dans le partage des biens a amené Réjean Parent à commettre «ce geste abominable».

MEPHISTO M

La boutique les Pieds sur Terre est la seule et unique boutique de la région spécialisée dans la chaussure de marque Mephisto, un grand nom de la chaussure française reconnu à travers le monde. Le plus grand choix à Québec.

JOURNÉE SPÉCIALE

samedi 3 novembre
cadeau avec tout achat
(quantités limitées)

les pieds sur terre
chaussures de marche
homme et femme
PLACE DE LA CITÉ
650-9136

Manteau simili-fourrure

Provenance de Paris
Style «canadienne»
Disponible en noir ou brun
Tailles: petit, moyen, grand
Promotion: 550\$
Courant: 775\$

Rien ne sert de courir vers la mode, il faut simplement marcher vers un style, le vôtre.

BOUTIQUE
Jean Grenier
2600, boulevard Laurier
Place de la Cité Sainte-Foy
650-9136

MORT D'UN JEUNE CONDUCTEUR À L'ISLET

Une poursuite policière qui aurait peut-être mal tourné

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ La police de Québec enquête actuellement sur les circonstances entourant la mort d'un jeune conducteur de 24 ans que deux patrouilleurs de la Sûreté du Québec auraient tenté d'intercepter pour excès de vitesse dans la nuit de mercredi à hier, à L'Islet.

C'est par souci de transparence que la police de Québec s'est vue confier l'enquête, l'événement impliquant des agents de la SQ.

D'après les informations recueillies par l'agent Steve Desroches, porte-parole de la police de Québec, deux patrouilleurs de la SQ auraient aperçu, peu avant 2 h, un automobiliste rouler à vive allure sur le 2^e Rang Ouest, à Saint-Jean-Port-Joli. Ils auraient alors tenté une manœuvre pour intercepter le jeune conducteur, en vain. Ce dernier ne se serait jamais immobilisé.

Toujours selon la version qu'ils ont donnée aux enquêteurs de la police de Québec, les patrouilleurs auraient « perdu de vue » l'auto-

biliste, qui roulait très vite. « Ils nous ont dit qu'il n'y avait pas eu de poursuite policière proprement dite », a indiqué l'agent Desroches.

Une fois dans le village de L'Islet, les patrouilleurs, qui poursuivaient leurs recherches pour retrouver le fuyard, auraient vu de la fumée s'échapper d'une voiture à l'intersection de la 5^e Avenue et de la 9^e Rue. « Ils se seraient alors aperçus que ladite voiture était celle qu'ils avaient tenté d'intercepter », a relaté le porte-parole de la police de Québec. Le conducteur, Mathieu Ouellet, de L'Islet, aurait percuté un poteau d'Hydro pour ensuite foncer sur la galerie d'une résidence de la 9^e Rue. « La victime a littéralement été éjectée de son véhicule. Son décès a été constaté à l'hôpital de Montmagny peu avant 4 h 30 », a précisé l'agent Desroches.

CIRCONSTANCES OBSCURES

Le témoignage du propriétaire de la résidence dont la galerie a été défoncée par le jeune automobiliste laisse croire que les patrouilleurs le suivaient de très près, contrairement à ce que ces derniers ont raconté aux enquêteurs de la police de Québec. « J'ai regardé par la fenêtre tout de suite après avoir entendu un gros boum et j'ai vu des lumières de police, a affirmé Denis



Les policiers inspectent les débris sur la scène de l'accident, juste devant la galerie en pièces où le jeune homme a terminé sa course folle.

Morin au SOLEIL. Ensuite, j'ai vu le véhicule qui a percuté ma résidence. Je suis sorti, et j'ai vu le corps du conducteur en dessous de ma galerie. Il y avait des morceaux de voiture, des vêtements et des papiers qui traînaient un peu partout sur mon terrain et dans la rue.»

S'il ne fait aucun doute que la victime roulait à une vitesse excessive, les circonstances dans lesquelles elle le faisait, elles, sont moins claires. Roulait-elle vite parce qu'elle était poursuivie par les policiers? C'est ce que l'enquête de la police de Québec tentera de déterminer. Si la thèse de la poursuite policière est retenue, les enquêteurs devront examiner les règles in-

ternes du corps de police qui emploient les deux patrouilleurs impliqués afin de voir si elles ont été respectées.

Des analyses toxicologiques seront par ailleurs effectuées sur le corps de la victime, a fait savoir l'agent Desroches. Il serait cependant étonnant que le jeune conducteur ait conduit avec les facultés affaiblies: l'employé de Rousseau Métal, à Saint-Jean-Port-Joli, revenait du travail lorsqu'il a été aperçu par les patrouilleurs sur le 2^e Rang Ouest. Et selon son oncle, Réal Giasson, « Mathieu était un gars très tranquille qui ne prenait jamais de boisson ». Du côté de Rousseau Métal, on s'est refusé à tout commentaire.

La taupe de la SAAQ

écope de 12 mois

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

France Garon a écopé d'une peine de 12 mois d'emprisonnement à purger dans la collectivité pour abus de confiance. L'ex-fonctionnaire de la Société d'assurance automobile du Québec avait fourni aux motards des informations sur des plaques d'immatriculation. Une sentence jugée « satisfaisante » tant par la poursuite que la défense, qui n'ont pas l'intention d'en appeler.

« L'objectif était d'éviter la prison à ma cliente, a commenté M^{re} Jean Asselin à sa sortie du tribunal. C'est une sentence appropriée dans les circonstances, qui reflète l'état du droit. (M^{re} Garon) se sent soulagée, elle avait hâte de tourner la page. »

M^{re} Alain Gaumont, le procureur de la Couronne, s'est réjoui que le juge Carol St-Cyr ait retenu le principe d'emprisonnement même si c'est avec sursis. Compte tenu des facteurs atténuants, « elle pouvait bénéficier d'une peine dans la collectivité », a-t-il admis.

Il rejoignait ainsi les conclusions du juge qui estime que sa sentence aura tout de même un effet « dénonciateur et dissuasif appréciable » dans la société. Il avait toutefois semoncé sévèrement l'accusée pour son « aveuglement » volontaire face aux conséquences graves qu'auraient pu avoir ses gestes. Elle s'inquiétait seulement de perdre son emploi bien qu'elle était consciente des dangers qu'elle faisait courir aux individus visés par son coulage d'informations. « À ce seul chapitre, une peine d'emprisonnement s'imposait. »

CONDITIONS

Le juge l'a assorti de conditions habituelles dans les circonstances. La femme de 43 ans devra respecter un couvre-feu à domicile, de 23 h à 6 h, pour les six premiers mois sauf pour des raisons professionnelles, médicales et religieuses; poursuivre son traitement psychologique pour la dépendance au jeu; ne pas se trouver dans les trois casinos de la province et les endroits où on trouve des vidéopokers et verser 300 \$ au Centre d'aide de victimes d'actes criminels. Elle sera soumise après à une probation de deux ans.

Avant de rendre sa sentence, le juge St-Cyr a rappelé les circonstances qui ont amené la résidente de Charlesbourg dans les filets d'un certain Jean-Guy, un individu proche de Frédéric Faucher, le chef des Rock Machines.

Bien qu'elle ait trahi la confiance de son employeur, le juge St-Cyr a indiqué vouloir prononcer une sentence adaptée aux circonstances, dont le fait que France Garon aspire à se réintégrer socialement: elle a démarré entre-temps sa petite entreprise d'infographie et n'a pas subi de rechute pour sa dépendance au jeu.

Rappelons qu'à Montréal, le policier Alain Desrosiers, du SPCUM, s'en était tiré avec une peine de deux ans moins un jour à purger dans la communauté pour avoir refilé des informations au crime organisé.



France Garon au palais de justice, lors d'une comparution antérieure.

EN BREF

Opération Nez rouge

■ La 18^e campagne de l'Opération Nez rouge se déroulera du 7 au 31 décembre sous le thème « Maintenant, ce n'est plus comme avant... On passe le volant! ». Pour devenir raccompagnateur, il suffit de consulter le site Internet de l'Opération Nez rouge (www.nezrouge.videotron.ca) ou de téléphoner au 1-866-Desjardins. Les organisateurs souhaitent franchir le cap des 900 000 raccompagnements au Canada durant cette campagne. Depuis les débuts de l'Opération Nez rouge à Québec en 1984, quelque 887 321 transports ont été réalisés. L'an dernier, 45 000 bénévoles (35 000 au Québec) avaient effectué 89 540 raccompagnements au pays (76 891 au Québec). En 1980, la conduite avec les facultés affaiblies était responsable de 50 % des décès sur les routes québécoises. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée: au tournant de l'an 2001, l'alcool au volant est responsable de 25 % des décès. É.F.

Le samedi 3 novembre, de 8 h à 10 h!
aubaines lève-tôt durant 2 heures

60 %
de rabais
serviettes Centennial
serviette de bain,
solde
9,99 \$

50 %
de rabais
tous les hauts
et jeans Levi's
pour femme

40 %
de rabais
• tous les peignoirs pour lui
• tenues mode 'Alia
et Alia Sport pour elle
Tailles courantes, petites et fortes.
• montres Bulova et Cardinal
• toutes les couvertures
sauf les couvertures
électriques
et celles de la CBH

maintenant!
7,99 \$
oreillers Supreme
de Healthy Living,
format standard
20 % de rabais
tout le chocolat
en tablette
ou en boîte
sauf celui des rayons
concordés

Ces offres sont exclues des rabais Aubaines mystère. Exceptions: articles « Aubaine la Baie » et « Nouvellement réduit ». Tant qu'il y en aura. Sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire.

vous en voulez plus?

Les vendr., sam. et dim. 2, 3 et 4 novembre
les
super
aubaines
mystère
encore plus
encore mieux
10 % à 60 %
de rabais

plus de chances d'obtenir
de plus gros rabais

moins
d'exceptions **plus**
d'articles offerts

plus d'occasions de
gagner votre achat*

*Valeur maximale de 1 000 \$.
Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

la **Baie**
J'aime, j'achète!



Primes

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUTS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson: la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE LA BAE, HBC OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.

ÉDITORIAL

Président et éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Quitte ou double

La ministre Pauline Marois nous avait promis un « budget de la confiance ». Il faudrait plutôt parler du « budget de l'espoir ». Espoir que ses prévisions économiques tiennent la route et ne soient pas totalement dépassées dans deux mois, à cause de la guerre en Afghanistan, d'un nouvel attentat terroriste ou de la récession aux États-Unis.

Car il ne faut pas se leurrer, c'est la situation économique internationale qui inquiète actuellement les consommateurs et qui contribue le plus au ralentissement de notre économie. Tout ce que le gouvernement du Québec peut faire, c'est d'amortir la chute pour ses citoyens en espérant que la tempête passe rapidement.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

M^{me} Marois a reconnu hier qu'elle aurait pu se contenter de faire un simple énoncé financier. Elle n'avait pas besoin d'un budget pour accélérer les investissements dans les infrastructures, hausser la taxe sur le tabac, ou ajuster l'indexation des tables d'impôt à la hausse du coût de la vie. Sa décision de présenter un budget visait donc à rassurer la population, à démontrer que le gouver-

nement fait de la sécurité économique, sa priorité. Elle espère qu'ainsi rassurés, les Québécois investiront et consommeront davantage, au lieu de se replier sur eux-mêmes et d'aggraver la situation.

À cet égard, l'exercice auquel Pauline Marois s'est livrée a son utilité. Il s'inscrit dans l'effort concerté auquel se prêteront tous les gouvernements au cours des mois à venir afin de nous sortir de ce qui pourrait devenir une véritable récession.

Exercice utile, donc, à la condition qu'il soit crédible. Malheureusement, la ministre des Finances n'a pas convaincu tout le monde. Elle a fait sourciller les experts en basant ses prévisions de revenus sur une croissance du produit intérieur brut de 1,7 % en 2002-2003, ce qui suppose une reprise économique beaucoup plus rapide que ce que prévoient les économistes. Elle a révélé qu'à sa rencontre de dimanche avec le ministre Paul Martin, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, avait présenté des prévisions de croissance encore plus élevées que les siennes. Tant mieux s'il en est ainsi. Mais le ministre Martin n'a-t-il pas dit, la semaine dernière, qu'il ne présenterait son budget qu'en décembre parce qu'il lui était impossible d'avoir des prévisions économiques fiables dans un contexte aussi troublé?

Si M^{me} Marois a péché par optimisme, la réalité économique la rattrapera rapidement. L'équilibre budgétaire qu'elle nous a promis reste donc à démontrer.

L'équilibre budgétaire promis reste à démontrer

Au fond, la ministre prend le pari que le ralentissement économique actuel sera de courte durée, ce qui lui permet de maintenir la croissance des dépenses publiques sans faire un déficit. Elle hypothèque néanmoins l'avenir en devant des investissements publics pour un montant de 2,5 milliards qui seront financés par des emprunts amortis sur plusieurs années. Après l'échec des déficits stimulatifs au début des années 80, voilà qu'on se lance maintenant dans « l'endettement stimulant ».

À son crédit, M^{me} Marois n'avait guère le choix. Ne disposant d'aucune marge de manœuvre pour stimuler l'économie, il ne lui restait plus que le véhicule des immobilisations et des grands travaux pour créer des emplois qui viendront compenser les mises à pied déjà annoncées ou à venir. Si elle gagne son pari et que l'économie reprend de la vigueur dans six mois, les projets initiés cet hiver feront du Québec un véritable chantier de construction d'ici l'automne prochain, un moment idéal pour déclencher des élections. Si elle perd son pari, les dépenses engagées à court et à long terme plongeront le Québec dans un nouveau cycle de budgets déficitaires, un scénario auquel le gouvernement ne survivrait pas. Les libéraux pourront alors ramasser les pots cassés...

Transfusé 22 fois



CARREFOUR DES LECTEURS

Que faites-vous, M^{me} Roy-Marinelli?

Il y a grève de 14 mécaniciens au Réseau Trans-Sud depuis plus de cinq semaines maintenant, ce qui paralyse le transport en commun sur la Rive-Sud. La présidente du Réseau Trans-Sud, Danielle Roy-Marinelli, blâme les mécaniciens pour leur intransigeance et le ministre Rochon pour son refus de s'engager dans la résolution du conflit. Cette même dame, mairesse de Saint-Jean-Christophe depuis deux ans, se présente aux élections municipales comme conseillère municipale à la nouvelle ville de Lévis. Comment pouvons-nous la prendre au sérieux et voter pour elle lorsqu'actuellement, avec tous les pouvoirs qui lui sont accordés, elle ne fait que blâmer les autres? Lorsque mes enfants se disputent et se blâment mutuellement, je sais que tous les deux ont des responsabilités à prendre dans leur conflit. Je trouve que madame Roy-Marinelli a l'air d'un enfant dans ce dossier. En plus, elle a même tenté de détourner l'attention sur un autre sujet (la récupération du fonds d'immatri-culation), comme le ferait une personne dépassée face à une situation qu'elle ne contrôle plus.

Dans un contexte d'élection municipale, elle fait la démonstration que certains politiciens municipaux sont juste aptes pour s'occuper des chats égarés, des vidanges, de l'asphalte, du déneigement, mais qu'ils ne font pas le poids devant des problèmes plus sérieux. En ce moment, les candidats aux élections municipales nous abreuvant de promesses reliées au chantier maritime Mil Davie, à un lien sous-fluvial, à un centre de congrès multifonctionnel sur la Rive-Sud. Ensuite, ils restent vagues en affirmant qu'ils vont stimuler le développement économique, restaurer le réseau routier ou assurer aux résidents un milieu de vie paisible et sécuritaire. Mais au fond, ils ne sont pas capables d'apporter de solutions concrètes au conflit de travail de 14 mécaniciens. Pendant ce temps, il y a des étudiants qui ne sont pas toujours en mesure d'aller à leur cours, des chômeurs incapables de se rendre au bureau d'assurance-emploi,

des commerçants qui voient leur achalandage diminuer, des personnes âgées confinées à leur quartier.

R. Roy
Saint-Jean-Christophe

Les militants ou les électeurs?

Dans la page Opinions du SOLEIL du vendredi 19 octobre, j'ai pris connaissance du texte de M. Jean-François Simard, député de Montmorency, intitulé *Renforcer la démocratie en assouplissant la discipline de parti*. Et ce dans le but de redonner confiance aux gens à l'égard de son système démocratique. Il m'apparaît surprenant qu'on puisse confondre la discipline de parti et les règles et procédures de l'Assemblée nationale.

On ne peut laisser croire aux gens qu'en assouplissant la discipline de parti, cela favorisera le recrutement de candidats «... qui pourront briger les suffrages en faisant valoir aussi bien leurs qualités personnelles, que les engagements de leur formation respective». Les gens qui sont le plus intéressés par la politique sont ceux qui ont la plus forte conviction de pouvoir influencer par leur action le cours des choses.

Ces acteurs qui sont de simples citoyens participent à la politique, et ce, à différents titres. Mais la participation est aussi le fait d'acteurs collectifs, comme les partis et les multiples groupes d'intérêts qui interviennent dans les processus politiques. La ligne de parti n'a aucun effet sur ces gens. Le programme et les engagements de la formation politique à laquelle ils adhèrent sont des éléments qui motivent ces gens à briger le suffrage. Une ligne de parti est intrinsèque à chacun des partis politiques. Et d'ailleurs, comme vous le soulignez dans votre article, «... rien dans la loi de l'Assemblée nationale du Québec ou dans les règles de fonctionnement du Parlement ne fait référence à l'existence de la discipline de parti.» Le Parlement n'a aucunement besoin d'assouplir un règlement qui ne lui appartient pas. Il serait plus opportun de diriger votre demande vers votre formation politique. Peut-être que la ligne du parti que vous représentez ne peut être contestée

aussi ouvertement et directement que vous le faites dans votre article...

Si vous sentez un désenchantement dans la population, c'est peut-être à cause de l'incapacité grandissante des partis à être la principale voie de participation aux politiques de nos sociétés. Gouverner en fonction des militants ou en fonction des électeurs? Voilà le dilemme qui afflige tous les partis qui sont au pouvoir.

Jean-François Côté
Québec

Un relent de ségrégation

(En réponse à la lettre de M. Lanthier du 28 octobre 2001).

Cher M. Lanthier, je suis bien d'accord pour que les parents aient leur mot à dire dans le fonctionnement de leur école. Cependant, cela n'exige pas de donner aux parents le choix de leur école. Le modèle proposé par l'ADQ est directement inspiré des «vouchers bonds» que proposent la droite religieuse ultraconservatrice américaine et son représentant George W. Bush. Il y a là dessous un relent de ségrégation où certains parents désirent choisir leur école pour que leurs jeunes «élus» n'aient pas à fréquenter les autres jeunes du quartier. Il y a aussi des visées idéologiques. J'y vois plusieurs inconvénients. Les écoles en régions seraient sous-financées, car elles ont moins d'étudiants. Les projets éducatifs ne pourraient jouir d'une certaine stabilité, car ils seraient toujours sujets au chantage de certains parents menaçant de retirer leurs enfants. Il n'y aurait plus de programme commun, puisque chaque école adopterait le programme exigé par les parents.

D'ailleurs, si les parents choisissaient une école qui répond à toutes leurs attentes idéologiques et pédagogiques, ils seraient d'autant moins enclins à s'impliquer, car ils seraient confiants que leurs enfants sont entre de bonnes mains. Je crois qu'il faut plutôt que les parents visent à améliorer l'école où les jeunes côtoient leurs voisins et apprennent un programme commun, au lieu de créer un système morcelé, à la carte, à plusieurs vitesses.

Nicolas Saucier
Québec

Le budget de la réconciliation

Officiellement, le budget présenté hier a comme objectif de rassurer les citoyens et de limiter les effets du ralentissement économique au Québec. Il offre par ailleurs une belle occasion pour le gouvernement péquiste de se rapprocher de l'électorat et de se réconcilier avec ceux qui lui reprochent de trop s'éloigner de son idéal social-démocrate.

Certains groupes de pression diront bien sûr que le gouvernement Landry fait encore trop peu pour les plus démunis de la société. Il s'avère cependant que la ministre des Finances se montre plus soucieuse du sort des plus pauvres et des travailleurs au bas de l'échelle dans ce budget, qu'elle ne l'a été ce printemps alors que son chef avait pourtant promis de faire de la lutte à la pauvreté, une véritable «obsession».

Ainsi, les bénéficiaires de l'aide sociale, qu'ils soient aptes ou inaptes à l'emploi, verront leurs prestations indexées dès janvier. Ce n'est ni l'indexation automatique ni l'établissement d'un barème plancher comme le réclament depuis plusieurs années les groupes de défense des assistés. Ce sont néanmoins 75 millions \$ de plus pour les personnes à faible revenu qui n'ont que faire des baisses d'impôt déjà consenties, puisqu'ils n'en paient pas.

Dès décembre, M^{me} Marois majorera aussi de 100 \$ par adulte — 200 \$ par couple, le crédit d'impôt pour la taxe de vente du Québec. Ce sont 250 millions \$ qui viendront garnir quelque

peu le budget des citoyens à faible revenu et qui leur permettront de consommer un peu plus. Une petite douceur sous forme de chèque bleu dont le gouvernement espère sûrement qu'ils se souviendront lorsque viendra le temps de voter.

Avec son budget, la ministre tente sur plusieurs points de concilier stimulation économique et responsabilité sociale



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

de l'État. La construction de logements sociaux et la rénovation de logements en est une belle illustration. Dans son budget de mars, M^{me} Marois se réjouissait quasiment du faible taux d'inoccupation des logements dans les grands centres urbains. Sept mois plus tard, et après la crise du logement exposée cet été, le gouvernement s'engage à construire 13 000 nouveaux logements à prix abordable, à rénover 27 000 logements pour des ménages à revenu modeste et reconduit le programme AccèsLogis pour cinq autres années. Que les marteaux s'activent pour faire rouler l'économie et pour diminuer de quelques tons la grogne des mal-logés.

Qu'ils servent donc aussi à la construction de garderies. Le manque de places de garde à 5 \$ n'est-il pas un irritant que le premier ministre souhaite voir aplanir? Pauline Ma-

rois a prévu 50 millions \$ pour apaiser quelques cris de parents, las d'attendre.

Ces derniers mois, le gouvernement s'est aussi souvent fait reprocher de mal répondre aux besoins des personnes âgées et des malades. La ministre a finalement compris le message. Elle ne peut ajouter de main-d'œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux, mais elle investit 500 millions \$ pour construire et rénover des centres d'hébergement de longue durée, rénover des urgences d'hôpitaux et moderniser de l'équipement. En éducation, la ministre se rabat aussi sur 400 millions \$ de travaux de construction. Que de rubans à couper!

M^{me} Marois recourt massivement à la vieille tactique de bétonner et d'asphalter le Québec avant de se présenter devant l'électorat. Bien sûr, des économistes diront que la réalisation et l'accélération de travaux d'infrastructures constituent un moyen efficace pour stimuler l'économie dans des délais raisonnables. Compte tenu de l'état pitoyable du réseau routier, la dépense n'est pas injustifiée. Politiquement, elle donne une visibilité incroyable. Les politiciens savent pertinemment qu'ils peuvent faire beaucoup, beaucoup de chemin en construisant des routes et des ponts à travers le Québec. Les événements tragiques du 11 septembre ont changé beaucoup de choses, mais non la façon de tenter de gagner des élections.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Sacrée Solange!

Elle était une sorte de Claude Ryan en jupons. Elle a presque perdu toutes ses batailles, mais elle n'a jamais capitulé. Même Pierre Trudeau, et plus tard Jean Chrétien, ne l'ont jamais convaincue de renoncer à son pays. «Le Québec... ma patrie. Le Canada... mon pays», avait-elle dit en 1980. Alors, quand elle ne se sentait plus à l'aise dans l'un, elle se réfugiait dans l'autre... Sacrée Solange!

N'allez pas croire que nous nous soyons jamais permis la familiarité avec cette grande dame. Nous, c'est-à-dire quelques journalistes du Québec en poste à Ottawa, la traitons comme une collègue, tout en la vouvoyant. Au neuvième étage de l'édifice Victoria qui abrite les bureaux des honorables sénateurs, sur la rue Wellington à Ottawa, les Québécois avaient ainsi un double rendez-vous, les soirs de grandes manœuvres politiques. Chez Solange Chaput-Rolland, nous enfilions la vodka. Et chez son voisin, Arthur Tremblay, nous sirotions la bière. Nous étions tous un peu délinquants, mais c'est comme ça qu'on survivait.

L'un et l'autre sénateur était aussi fin cuisinier. Chez Arthur c'était le pot-au-feu. Chez Solange, le gigot

d'agneau. Elle a tenu le coup. Lui a craqué. C'était pendant la dernière campagne référendaire...

Nous nous étions tous retrouvés, l'été de 1995, dans la petite maison que Solange louait à Saint-Irénée. Arthur nous racontait qu'il était arrivé au bout de sa course de Canadien. Cette route où il avait cheminé si longtemps, au service de cinq premiers ministres du Québec et de deux premiers ministres du Canada, était devenue une voie sans issue. Il voterait donc Oui au nouveau pays puisque le Canada avait dit Non au peuple distinct.

Du coup, Solange avait failli laisser brûler le gigot qui goûtait l'herbe salée de Saint-Joseph-de-la-rive. Elle s'est même un peu fâchée contre ce vieux compagnon d'armes qui, comme elle, libéral à Québec, avait été contraint de siéger dans un fauteuil de conservateur au Sénat du Canada. C'était leur façon à eux de ne pas se retrouver dans le camp de Pierre Elliott Trudeau!

Au même moment où le sénateur Tremblay trahissait le Canada, le sénateur Chaput-Rolland écrivait une longue lettre ouverte à Jacques Parizeau pour lui dire qu'il se trompait de cible. Le rapport de la Commission Pepin-Robarts dont elle fut membre, et qui recommandait que le Québec



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

soit traité comme une nation, l'Accord du lac Meech, qui accordait au Québec les attributs d'un peuple distinct, tous ces échecs qui expliquaient la volte-face d'Arthur Tremblay et alimentaient la flamme souverainiste, «ce ne fut pas le fait des provinces anglaises ni du Canada fédéral, disait-elle, mais de l'un des nôtres et non des moindres.» Elle en voulait beaucoup à celui qu'elle appelait toujours «Pierre» d'avoir «démantibulé le pays».

Elle n'eut vraiment pas la vie facile, cette Solange. Ayant abandonné la liberté d'expression du journaliste et les débordements d'imagination de l'auteur, elle se soumit à la discipline des partis, libérale à l'Assemblée nationale, puis progressiste-conservateur à Ottawa. Ainsi consécrite, elle ne

parlait plus, mais elle n'en pensait pas moins. Ça, je peux en témoigner!

L'âge la condamna à la démission de son poste de sénateur, mais point à la retraite puisqu'elle se lança, avec un talent certain, dans le métier de romancière. Elle aimait la visite, dans son petit appartement de Saint-Sauveur. Et le monde débordait jusque sur sa terrasse, au pied des pentes de ski, le jour de son quatre-vingtième anniversaire.

Oh bien sûr, le petit verre de vodka ou la lampée de Chardonnay lui jouaient parfois des tours. Je me souviens de sa colère, le jour où son ordonnance avait bouffé tout un chapitre de son prochain livre! Mais la dame avait bon pied, bon œil, et encore grande gueule. C'était pendant le débat sur «la clarté», vous savez, cette idée de dicter aux Québécois la façon et les mots qui décideront de leur avenir. Ce fut, si je ne m'abuse, la dernière intervention publique de madame Solange Chaput-Rolland, le 14 février 1998...

La référence du «cas du Québec» à la Cour suprême la mettait en rage. Elle n'arrivait pas à comprendre qu'on mêle le tribunal à ce vilain débat. «Je crois au Canada, dit la vieille dame de 79 ans, mais de moins en moins dans notre fédéralisme figé qui ne se renouvellera jamais.» Et elle qui, depuis 1977, avait été de tou-

tes les batailles sur l'unité du pays, elle y allait de ce terrible aveu: «Je ne crois plus dans l'unité du pays, seulement dans sa continuité.»

Une dernière fois elle avait rappelé la déclaration unanime des huit membres de la Commission de l'unité canadienne, en janvier 1979: «C'est à la population du Québec qu'il incombe d'exercer ses propres choix politiques et constitutionnels, et non au pays tout entier à lui dicter l'orientation de son avenir...»

Le ministre de la Justice qui reçut ce rapport, et s'empressa de le mettre sur la plus haute tablette de sa bibliothèque, s'appela Jean Chrétien. Le même qui imposa la loi C-20 autorisant le Parlement du Canada à rédiger la prochaine question référendaire et à en sanctionner la majorité. Le même Jean Chrétien qui, hier, parlait de cette «grande dame du Québec» qui «avait bien fait son travail». La mémoire de Solange Chaput-Rolland m'empêche de dire ce que je pense de tant d'hypocrisie...

Au moins, Solange sera-t-elle partie sur une vraie victoire... «Je veux vous laisser un pays aussi grand que celui que mon père m'a légué», lui avait dit son propre père. Après l'avoir repris à son compte, elle a maintenant passé le mot à Suzanne et à Claude...

«Nous devons agir résolument»

La ministre Marois propose un plan d'action

Extraits du discours prononcé, hier, à l'Assemblée nationale par la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, à l'occasion du dépôt du budget.

L'économie mondiale dans son ensemble subit les conséquences directes de ce qui s'est produit le 11 septembre à Manhattan, et elle devra s'adapter résolument aux nouvelles réalités géopolitiques et militaires nées des attentats. La société québécoise fait également face à ce nouveau défi. Tout d'abord, il est évident que le Québec doit être plus conscient des dangers, renforcer ses mesures de sécurité, et nous sommes en train de le faire. Il est également évident que nous devons agir résolument.

Ce discours sur le budget, prononcé avec cinq mois d'avance, est l'illustration directe de cette résolution dans l'action. Il était de ma responsabilité et de celle du gouvernement du Québec de prendre les initiatives requises afin que le Québec traverse avec un minimum de turbulences les difficultés actuelles. Nous le faisons aujourd'hui même, dans le cadre du budget 2002-2003.

Le coût brut de ce plan s'établit à 641 millions \$ pour les années 2001-2002 et 2002-2003

Je présente donc aujourd'hui à l'Assemblée nationale un budget qui permet tout à la fois:

- de définir dès maintenant la politique budgétaire 2002-2003, en vue de répondre à la conjoncture présente;
- et de mettre en œuvre immédiatement un plan d'action dans le but de faire face à cette même conjoncture.

Le plan d'action que je propose aujourd'hui s'articule autour de cinq grands objectifs:

- Il renforce les moyens dont dispose le Québec pour assurer la sécurité des personnes.
- Il vise à soutenir la confiance des consommateurs, en mettant l'accent sur les personnes à faible revenu, qui risquent d'être les premières à souffrir de la conjoncture actuelle.
- Il a pour objectif de préserver l'emploi et l'activité économique, qui sont à la base même de notre société.
- Il permet à notre gouvernement de poursuivre le travail accompli pour renforcer et diversifier l'économie québécoise.
- Il maintient les politiques d'assainissement des finances publiques appliquées avec constance par notre gouvernement.

MANTENIR LE DÉFICIT ZÉRO

Ce plan d'action comprend des gestes majeurs, qui visent à soutenir l'emploi et la croissance et à aider ceux et celles qui en ont le plus besoin, sans remettre pour autant en question la politique de déficit zéro instaurée par notre gouvernement.

Avec ce plan d'action, le gouverne-



Son discours prononcé, la ministre s'est ensuite prêtée au jeu des entrevues.

ment agit maintenant. Par ce geste, il réaffirme sa volonté de maintenir tout à la fois les emplois et une base économique solide pour l'avenir. (...) La présentation d'un plan d'action sur l'économie tout en maintenant le déficit à zéro va requérir un certain nombre de gestes difficiles.

En effet, le budget du 29 mars dernier tablait sur une croissance de l'économie québécoise de 2,7% en 2001 et de 2,6% en 2002. Après avoir connu une progression remarquable de 4,7% durant l'année 2000, nous anticipions donc, à l'instar des autres prévisionnistes, un certain ralentissement pour 2001 et 2002. Mais, comme je l'ai expliqué précédemment, divers éléments ont depuis quelque temps aggravé le ralentissement et retardé la reprise.

Le plan d'action que je propose aujourd'hui à l'Assemblée nationale viendra en partie faire contrepoids à cette conjoncture négative. Nous prévoyons en effet que ce plan d'action permettra d'accroître de 0,7% le PIB du Québec l'an prochain et viendra ainsi créer ou

maintenir quelque 16000 emplois. En fait, je prévois maintenant que l'économie québécoise connaîtra une croissance réelle de 1,1% cette année et de 1,7% en 2002. (...)

Cette nouvelle prévision de croissance économique constitue une révision à la baisse des prévisions que j'avais présentées le 29 mars dernier. Cela ne sera pas sans affecter le niveau des rentrées fiscales. En septembre dernier, le Ministère des Finances a publié la *Synthèse des opérations financières au 30 juin* qui ne comportait aucune modification majeure de nos prévisions de revenus. Mais la conjoncture nouvelle nous oblige aujourd'hui à réviser nos prévisions de revenus à la baisse de 1,8 milliard \$ pour 2001-2002 et 2002-2003.

Lors du dernier budget, j'avais annoncé la création d'une réserve de 950 millions \$ à partir des surplus réalisés en 2000-2001. Cette réserve devait servir à financer des dépenses non récurrentes dans des secteurs prioritaires.

Nous devons aujourd'hui répondre à un autre besoin prioritaire d'importance, c'est-à-dire empêcher que le ralentissement de l'économie ne ramène le Québec en déficit.

À ce jour, nous avons mis de côté 280 millions \$ pour de nouvelles dépenses à même la réserve. Il y reste donc 670 millions \$. J'annonce que nous allons nous en servir immédiatement pour équilibrer le budget. Nous proposerons un amendement à cette fin au projet de loi sur la réserve.

Au départ, les 950 millions \$ devaient servir à effectuer des investissements dans la santé, dans l'éducation, dans la recherche et dans la lutte contre la pauvreté. En réalité, le budget d'aujourd'hui déclenche des investissements nettement plus importants que ceux prévus initialement dans ces mêmes domaines, tout en respectant le déficit zéro.

La préservation du déficit zéro va cependant nécessiter l'adoption de mesures un peu plus contraignantes.

ÉVITER DE NUIRE À LA COMPÉTITIVITÉ

Lors de mes consultations prébudgétaires, il est apparu clairement que nous devons éviter toute augmentation du fardeau fiscal susceptible de nuire à la compétitivité du Québec. En conséquence, nous n'avons retenu dans ce budget que des mesures de revenus qui n'affectent pas notre compétitivité.

Pour sa part, le ministre du Revenu mettra en place de nouvelles mesures visant à réduire l'évasion fiscale. Ces initiatives, notamment pour contrer la réclamation frauduleuse de remboursements de taxes sur intrants, permettront de récupérer 100 millions \$ par année auprès de contribuables fautifs. (...)

Un plan d'action qui s'autofinance: □ Grâce aux retombées fiscales qu'il engendre.

Il fallait agir rapidement pour empêcher la détérioration de l'économie, ce qui est évident.

Voilà pourquoi je suis particulièrement fière de présenter aujourd'hui à l'Assemblée nationale un plan d'action qui a le mérite de s'autofinancer. Le coût brut de ce plan se limite en effet à 641 millions \$ pour les années 2001-2002 et 2002-2003. Il en est ainsi parce que le plan est composé principalement d'investissements dont les coûts vont s'étaler sur plusieurs années.

Notre plan d'action permet d'injecter plus de 3 milliards \$ dans l'économie. Il s'ensuivra des retombées fiscales additionnelles de 306 millions \$, ce qui constituera une première source d'autofinancement.

□ Grâce à une réallocation des dépenses.

Une autre source d'autofinancement proviendra d'une réallocation de dépenses de 281 millions \$.

La société québécoise a réussi à sortir du cercle vicieux du déficit par une gestion serrée des dépenses. C'était et c'est toujours la seule façon de léguer un héritage valable à nos enfants et à nos petits-enfants.



Solange Chaput-Rolland

Sous le signe de la finesse et de l'élégance

Gérald A. Beaudoin

Sénateur

J'ai bien connu Solange Chaput-Rolland, d'abord à l'occasion des travaux de la Commission d'enquête sur l'unité canadienne (Commission Pepin-Robarts), puis comme collègue au Sénat. Nous avons été nommés le même jour, le 26 septembre 1988, en même temps que MM. Roch Bolduc et Jean-Marie Poitras, par le premier ministre Mulroney sur proposition du premier ministre Bourassa. Nous étions quatre. C'était à l'époque de l'Accord du lac Meech. Solange Chaput-Rolland a reçu de la nature l'art de communiquer. Ce don, elle l'a fait fructifier dans sa carrière de journaliste et d'écrivain. Elle sut payer de sa personne dans des causes portant sur l'égalité et sur les libertés. C'est à juste titre que de nombreux honneurs lui furent conférés.

Grâce à ses bons soins, nous avons pu, souventes fois, nous du Sénat, bénéficier d'une plus grande compréhension de la part des médias; ce qui, soit dit en passant, n'est pas à dédaigner.

M^{me} Solange Chaput-Rolland est venue au Sénat défendre des idées. Ces idées avaient germé au cours des interminables discussions lors de la rédaction du rapport Pepin-Robarts. L'esprit de ce rapport s'est reflété en partie dans l'Accord du lac Meech. Notre collègue consacra beaucoup d'énergie à défendre cet accord.

Grande amie des arts, de la presse écrite, de la radio, de la télévision, de la littérature, Solange Chaput-Rolland fut un exemple de ce que le Sénat peut apporter à la culture canadienne. Chacun de ses discours était marqué au coin de la finesse et de l'élégance. On ne pourra certes pas lui reprocher de ne pas avoir tout fait pour faire connaître et apprécier la Chambre haute.

La sénatrice Solange Chaput-Rolland nous a fait grand honneur en passant quelques années avec nous à la Chambre haute. J'offre à sa famille et ses proches mes profondes condoléances.



BUDGET 2002 › 2003 AGIR

Actions Gouvernementales Immédiates de Relance

Avec le Budget 2002-2003, le gouvernement du Québec présente un plan d'action pour soutenir l'emploi et la croissance et pour aider les consommateurs. Ce plan d'action permettra d'accélérer des investissements qui favoriseront le maintien ou la création de quelque 16 000 emplois en 2002. De plus, ce budget garde le cap sur le déficit zéro, gage d'espoir pour les jeunes générations.

SOUTENIR LES CONSOMMATEURS, PARTICULIÈREMENT LES MOINS FAVORISÉS

400 MILLIONS POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS MESURES AUX EFFETS RAPIDES

- › Allocation de 100 \$ de plus par adulte pour les 2,5 millions de bénéficiaires du crédit d'impôt pour la TVQ en décembre 2001.
- › Pleine indexation du régime d'imposition des particuliers et révision à la hausse du taux d'indexation de 1,8 % à 2,7 % le 1^{er} janvier 2002, pour trois millions de contribuables.
- › Indexation des prestations d'aide sociale le 1^{er} janvier 2002.

CONSTRUIRE OU RÉNOVER 40 000 LOGEMENTS

Afin d'améliorer la situation des ménages qui éprouvent des difficultés à se loger convenablement à un coût abordable, près de 500 millions de dollars seront investis pour construire et rénover plus de 40 000 logements.

ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

43 millions de dollars sont alloués notamment au renforcement des activités policières de lutte contre le terrorisme et à la mise en place d'équipes d'intervention contre les risques chimiques et biologiques.

3 MILLIARDS POUR SOUTENIR L'EMPLOI

ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le budget accélère des investissements publics qui répondent aux besoins des citoyens et améliorent la compétitivité de l'économie québécoise afin de soutenir l'emploi.

Principaux investissements

- › 500 millions de dollars de plus pour la santé et les services sociaux.
- › 400 millions de dollars de plus pour l'éducation.
- › 50 millions de dollars de plus pour la construction de centres de la petite enfance.
- › 400 millions de dollars de plus pour le réseau routier.
- › 350 millions de dollars de plus pour les infrastructures municipales.
- › 100 millions de dollars de plus pour la recherche, la science et la technologie.
- › 100 millions de dollars de plus pour la culture.
- › 500 millions de dollars d'investissements supplémentaires de la part des sociétés d'État.

APPUYER LES ENTREPRISES ET FAVORISER LES INVESTISSEMENTS

APPUYER LES ENTREPRISES DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Pour accélérer les projets privés d'investissement et aider les entreprises à traverser cette période difficile, le gouvernement du Québec bonifie certains programmes d'aide et met en place une nouvelle société vouée au financement des PME, La Financière du Québec. Des améliorations sont aussi apportées à la stratégie de développement économique des régions ressources.

TROIS INITIATIVES À EFFET IMMÉDIAT SUR LES INVESTISSEMENTS

- › **Bonification du programme FAIRE**
(Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi)
- › **Réduction de 50 % de la taxe sur le capital d'ici 2007**
60 % des entreprises, soit plus de 160 000 PME, ne paieront plus de taxe sur le capital dès janvier 2003.
- › **Mesures en faveur de la nouvelle économie**

Pour obtenir plus de détails sur le Budget 2002-2003 du Québec, procurez-vous le dépliant distribué dans la plupart des institutions financières ou contactez Communication-Québec au 1 800 363-1363.

www.finances.gouv.qc.ca

Finances
Québec

Confiants, on prépare l'avenir.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIVIÈRE-DU-LOUP

Deux patients atteints d'une bactérie résistante aux antibiotiques

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Deux personnes âgées, hospitalisées au département de réadaptation au Centre hospitalier de Rivière-du-Loup, sont aux prises avec une bactérie résistante aux antibiotiques. Un premier individu a été diagnostiqué à son retour d'un établissement de santé de Québec. Les autorités médicales s'expliquent mal la cause de la contamination du second.

« Aussitôt que l'homme est arrivé de Québec, nous savions qu'il était atteint et l'avons placé immédiatement en isolation permanente », affirme le directeur général, M. Raymond April. « Le deuxième homme a été infecté ici à l'hôpital, mais nous n'avons aucune idée de la manière dont il a pu être contaminé, puisque nous avons pris toutes les précautions nécessaires, ajoute l'infirmière responsable de la prévention des infections, M^{me} Édith Lévesque. Nous menons une enquête là-dessus. »

Il y a deux types de bactéries résistantes aux antibiotiques : les ARV et SARM (Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline). C'est de cette deuxième souche dont les deux hommes sont atteints.

Les deux personnes sont isolées dans des chambres privées du sixième étage. Des mesures spéciales doivent être suivies par le personnel. On leur demande de laver toutes les parties de leur corps qui ont été en contact avec les patients en question et de ne pas partager leur matériel de soins avec un autre bénéficiaire.

QUÉBEC ET MONTRÉAL INFECTÉES

Bien que nouvelle au Bas-Saint-Laurent, la problématique des bactéries résistantes aux antibiotiques est présente depuis plusieurs années déjà à Montréal. « Ce problème a débuté, il y a quelques années, dans la métropole. Cette année, les établissements de Québec sont aux prises avec de sérieux problèmes et le Bas-Saint-Laurent commence à être affecté, poursuit M^{me} Lévesque. Aussitôt qu'une personne arrivant de ces établissements est transférée ici, nous réalisons des tests de dépistage. »

La bactérie résistante disparaît d'elle-même en quelques semaines ou quelques mois. « Des gens peuvent être porteurs toute leur vie sans que cela pose problème. En milieu hospitalier nous les gardons en isolement pour éviter une contamination à cause de la teneur de nos activités. Mais une fois retourné à la maison, même si la bactérie est toujours présente, il n'y a aucun risque », conclut M^{me} Lévesque.

Dès qu'un cas en provenance des régions de la Gaspésie ou des Îles est admis à Rivière-du-Loup, les examens de rigueur sont aussitôt effectués.

Procédé d'extraction d'alumine

■ MURDOCHVILLE — Développement économique Canada investit 90 000 \$ dans le développement d'un procédé d'extraction d'alumine à partir de l'argile rouge retrouvée dans un gisement situé à 30 km de Murdochville. Le projet consiste à élaborer un procédé pour purifier et rendre utilisable le concentré produit par les alumineries. Le gisement a été découvert par la firme Poly-Vein. La Corporation de développement économique de Murdochville s'est rendue propriétaire des terrains prospectés. Environ 100 millions de tonnes d'argile rouge contiendraient une teneur de 24 % de concentré d'alumine. Si les chercheurs parviennent à trouver un procédé, une analyse de marché suivra, puis ce sera la recherche d'investisseurs potentiels. Si tout fonctionne, cela pourrait créer jusqu'à 250 emplois directs. Les résultats des recherches et analyses menées par l'Université Laval seront connues d'ici l'automne prochain. DEC assure aussi le salaire de 55 000 \$ du conseiller économique de Mur-

Du « hip-hop » contre le décrochage

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La campagne 2001 de promotion des études supérieures dans l'Est du Québec se fera en utilisant un langage universel : de la musique plus particulièrement, le hip-hop.

Sagacité a trouvé une façon originale de rentrer dans les écoles

Le groupe hip-hop Sagacité, de Rivière-du-Loup, est le porte-parole officiel du Comité de promotion des études supérieures de l'Est du Québec (CPES) qui a lancé, hier à Rimouski, sa nouvelle campagne de promotion avec l'objectif de valoriser les études supérieures et de lutter contre le décrochage scolaire.

« C'est une façon non traditionnelle d'entrer dans les écoles. Habituellement, on procède par des canaux très officiels. On le fait cette année par le

moyen d'activités d'animation auprès des jeunes et par le groupe Sagacité », a dit M. Raymond Trudeau, président du CPES.

Sagacité a créé une nouvelle chanson intitulée *L'heure à venir* principalement destinée aux élèves des écoles secondaires. Le groupe y aborde ses préoccupations, sa vision de la jeunesse et ses valeurs en regard de la formation.

« Dans ce coin de pays où tant de choses restent à construire, le savoir est une arme ; pas le choix de s'instruire », chante le groupe formé de Dominique Gauvin, Gabriel Lacoursière et Gabriel Hayes.

Cette campagne originale sera appuyée par des affiches promotionnelles, la diffusion d'un blitz publicitaire radiophonique et la présentation de spectacles par le groupe.

Un site internet interactif, Zone Est, viendra aussi soutenir cette promotion des études supérieures en plus de la tenue d'un concours de création musicale en association avec Sagacité.

La campagne du CPES a pour objectif d'inciter les jeunes à rester aux études, mais aussi à poursuivre leur formation dans les institutions d'enseignement de l'Est du Québec.

Le CPES réunit des représentants des cégeps de La Gaspésie-Les Îles, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, La Pocatière, l'Institut de marine de Rimouski et l'Université du Québec à Rimouski.

Judi, 1000 élèves des écoles secondaires de Rimouski étaient présents au cégep de Rimouski lors d'une opération « portes ouvertes » pour entendre Sagacité et s'informer des programmes offerts par le cégep rimouskois.



La crise de la crevette concerne les travailleurs en usine, les pêcheurs et les transformateurs.

CRISE DE LA CREVETTE

Les travailleurs demandent l'intervention du ministre

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

GASPÉ — Le ministre Maxime Arseneau est pressé par la CSN d'intervenir dans le conflit qui paralyse l'industrie de la crevette en Gaspésie depuis mai.

Le syndicat, qui représente quelque 300 travailleurs de la crevette dans l'Est du Québec, dont ceux de chez Pêcheries Marinard de Rivière-au-Renard, demande au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de faire quelque chose pour sauver les emplois. Jean Lortie, président de la Fédération du commerce CSN, a même qualifié la présente crise d'être « la plus grave » que l'industrie de la transformation des produits de la mer vit depuis la crise du poisson de fond.

Alors que les travailleurs d'usines de transformation de crevette travaillent habituellement 25 semaines par an, l'année 2001 a été catastrophique : à peine une trentaine d'employés des 150 de chez Pêcheries Marinard ont réussi à travailler

dix semaines, affirmait hier la présidente du syndicat de l'entreprise, Fernande Paquette. Les autres employés auraient rarement atteint les sept semaines de travail. « Il faudrait qu'il en ferme 12 des GM à Montréal pour qu'on vive la même situation que l'on vit ici », affirme M. Lortie.

La CSN demande à toutes les parties impliquées (pêcheurs, transformateurs, travailleurs d'usine et au ministre) de s'asseoir à la même table immédiatement pour trouver une solution.

Les pêcheurs et transformateurs ne s'entendent pas sur le prix à verser pour chaque livre de crevette pêchée. Alors que la Régie des marchés agricoles du Québec est intervenue en arbitrage en août dans le dossier. Le prix moyen a été fixé à 0,64 \$, ce que les transformateurs disent ne pas être en mesure de rencontrer. Une demande de modification de cette décision a été déposée en septembre par les industriels. La Régie n'est pas revenue sur sa position. Les transformateurs sont à préparer une requête de modification en cour supérieure.

Technocentre éolien satisfait du nouveau plan d'Hydro

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

CARLETON — Le président du Technocentre éolien de la Gaspésie, Évangéliste Bourdages, accueille avec joie l'orientation d'Hydro-Québec en matière d'énergie éolienne pour l'intervalle 2002-2006. L'achat graduel d'électricité produite par le vent correspond parfaitement à l'objectif de développer une industrie éolienne québécoise.

Le plan stratégique d'Hydro-Québec pour les cinq prochaines années prévoit l'achat cumulatif de 50 mégawatts de source éolienne par an, à compter de 2004 ou 2005, à un prix de 5 à 6 cents le kilowatt-heure. Les approvisionnements « devraient provenir d'une industrie éolienne à développer et à consolider en Gaspésie », mentionne le document de la société publique.

« C'est exactement ce que nous avions demandé à Hydro-Québec tant pour la taille de l'achat d'électricité que pour l'échéancier de livraison. C'est taillé sur mesure pour favoriser la naissance d'une industrie de fabrication de composantes de turbines éoliennes en Gaspésie. Si Hydro-Québec avait acheté d'un coup 450 mégawatts, c'est une entreprise et une technologie étrangère qui auraient mis la main sur le développement éolien au Québec. Mais en intégrant 50 mégawatts par an, nous pourrions prendre notre envol. Cinquante mégawatts en neuf ans, ça fait 450 mégawatts aussi », analyse M. Bourdages.

L'homme d'affaires de Gaspé, à la tête de la firme d'instrumentation Ohméga, comprend également de la stratégie d'Hydro-Québec que le Technocentre éolien de la Gaspésie chargé de contribuer à jeter les bases d'une véritable industrie éolienne au Québec, aura son mot à dire sur les choix qui faciliteront la naissance d'une véritable filière éolienne d'ici.

« Le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a ainsi démontré très clairement qu'il supporte cette forme d'énergie et il vient de dire à tout le monde que l'adresse pour parler d'éolien au Québec, c'est la Gaspésie », poursuit M. Bourdages.

Dans les pays où le vent est fortement utilisé pour produire de l'électricité, il est généralement reconnu que chaque mégawatt installé génère entre 19 et 20 emplois : de la fabrication des équipements à leur entretien, en passant par leur installation.

« On parle donc de 1000 emplois par tranche de 50 mégawatts. Ce que nous voulons, c'est que ces emplois soient générés en grande majorité en Gaspésie », résume M. Bourdages.

Actuellement, il existe un consortium de quatre entreprises, le Groupement éolien québécois, dont les firmes gaspésiennes Ohméga et Fabrication Delta, de Saint-Siméon, qui s'est entendu avec une compagnie française, Jeumont. Cette firme s'est engagée à procéder à un transfert de sa technologie au profit du Groupement éolien québécois (GEQ), qui assurera en Gaspésie et ailleurs au Québec, la fabrication des produits Jeumont en exclusivité pour le Canada. Jeumont est aussi ouverte à confier une exclusivité au GEQ.

L'orignal... une vache à lait importante en région

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La chasse sportive d'un gros gibier comme l'orignal représente un impact économique majeur pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie surtout quand la récolte atteint un sommet record, comme ce fut le cas lors de la récente saison.

Faune et Parcs Québec (FAPAQ) évalue que chaque orignal récolté sportivement représente des retombées en région de 10 900 \$ et de 6000 \$ pour un cerf de Virginie.

« Ces estimés incluent les frais divers directs et indirects rattachés à une expédition de chasse comme l'achat des articles de chasse, l'essence, le véhicule, les droits d'accès et permis », note le responsable de la grande faune au bureau régional de la FAPAQ à Rimouski, Jean Lamoureux.

Lors de la dernière saison, les quelque 8000 chasseurs ont prélevé un nombre record de 1850 orignaux dans la zone 2 du Bas-Saint-La-

rent, pour des retombées de 2 016 500 \$. En Gaspésie, dans la zone 01, où le cheptel orignal est encore plus important, les retombées ont été de 2 289 000 \$ avec un tableau de 2100 bêtes abattues.

À noter qu'un groupe de six chasseurs peut déboursier jusqu'à 12 000 \$ pour un séjour de quatre jours de chasse, en plan américain (repas fournis) dans la réserve faunique de Matane, sous gestion de la SÉPAQ.

Les retombées économiques de la chasse sportive sont en plus à la hausse, puisque les populations d'orignaux le sont aussi. « S'il y a une forte récolte, c'est parce qu'il y a plus d'orignaux. Depuis 1997, la récolte progresse », estime Jean Lamoureux qui relate alors un prélèvement de 736 bêtes, 940, en 1998, et 1450, en 1999. La saison de chasse sportive du cerf débute demain.

Six chasseurs peuvent dépenser 12 000 \$



Le cheptel d'orignaux augmente dans Bas-Saint-Laurent.

Mort suspecte dans un garage

■ La police de Québec enquête actuellement sur ce qu'elle considérait toujours comme une mort suspecte au moment d'écrire ces lignes, hier soir. Le corps d'un homme de 47 ans a été re-

trouvé en début de soirée dans le garage de sa résidence de la rue de la Colombe Ouest, juste à côté de sa voiture qui n'était pas en marche. Selon l'agent Réjean Samson, de la police de Québec, l'homme présentait des blessures aux deux poignets et à l'abdomen, causées par une arme blanche. Aucune trace de bagarre n'aurait été relevée. C'est l'épouse de la victime qui,

inquiète de l'absence de son conjoint, a fait la macabre découverte. É.F.

Trois jeunes victimes de taxe

■ Trois jeunes garçons de 16 et 17 ans ont été victimes de taxe, hier

soir, dans un quartier de Sainte-Foy. L'événement s'est produit aux environs de 22 h à l'angle de la rue Maricourt et du Carré de Tilly. Selon les informations de la police de Sainte-Foy, les taxeurs — ils étaient huit au total — auraient demandé à leurs victimes leur portefeuille. L'une d'elles a refusé d'obtempérer et s'est retrouvée avec des

coups de poings au visage. Un seul suspect, un jeune de 16 ans originaire de la région de Montréal, a comparu au palais de justice de Québec hier matin relativement à cette affaire. Les autres sont toujours au large. Selon le capitaine André Fillion, porte-parole de la police de Sainte-Foy, ce cas de taxe serait un incident isolé. É.F.



AFFOLANTES AUBAINES DE L'HALLOWEEN



Sealy
Posturepédique

Ens. lit simple posturepédique de Sealy
Ens. lit 2 places 629\$
Ens. grand lit 699\$
Ens. très grand lit 999\$

À LA DEMANDE GÉNÉRALE! ÇA CONTINUE! JUSQU'À DIMANCHE!



Réfrigérateur 18 pi.cu.
• 2 tablettes en verre coulissantes anti-éclaboussures
• 3 casiers fixes dans la contre-porte
• 2 hydrateurs transparents

HOU! 789\$
Livraison incluse



DEMANDEZ-NOUS COMMENT NE PAYER ABSOLUMENT RIEN!*

PAS MÊME LES TAXES!

POUR UN AN!

Absolument aucun acompte!* Et aucun paiement mensuel!

Plus encore, voyez nos PRIX AFFOLANTS PARTOUT dans notre salle de montre!



LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

VANIER
100, rue Chabot,
à proximité des Halles Fleur de Lys
(418) 683-9600

STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
(418) 657-6902

HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

*S.A.C. Le solde, toutes les taxes applicables et tous frais additionnels sont dus dans un an. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour toute modalité de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour les commandes spéciales.

